PRONOSTICS

Vents modérés; beau et chaud aujourd'hui et demain.

PHASE DE LA LUNE

Premier quartier jeudi le 5 juin.

LE SOLEIL

CIRCULATION
40,000
NUMEROS PAR JOUR

24e ANNEE No 129 — EDITION QUOTIDIENNE, QUEBEC, LUNDI 2 JUIN 1919 — PRIX: DEUX CENTINS

LES TERMES DE PAIX SONT REMIS AUX AUTRICHIENS

LA REPUBLIQUE A ETE PROCLAMEE DANS LA PROVINCE RHENANE

LA POPULATION DE L'AUTRICHE NE SERA QUE DE 6 MILLIONS

Ce pays, comme l'Allemagne, devra reconnaître sa culpabilité, renoncer à ses colonies et aux territoires qui lui appartenaient en Europe, et admettre l'indépendance de la Hongrie.

LA LIBERTE CIVILE ET RELIGIEUSE SERA GARANTIE A TOUS SES HABITANTS

Les Alliés donnent à la délégation autrichienne quinze jours pour répondre.—Le Dr Karl Renner, chef de la mission, parle en français.

Saint-Germain, près Paris, 2.—Les conditions de paix ont été présentées aujourd'hui, vers midi et demi aux délégués autrichiens. Ceux-ci sont arrivés à midi 22, à l'hôtel où la cérémonie devait avoir lieu, et son entrée par une porte d'en arrière. Ils étaient escortés d'un officiers italien.

Dès leur arrivée, la séance fut officiellement ouverte. Le président de la conférence de la paix, M. Clémenceau, commença immédiatement son discours de circonstance. Il n'a parlé que trois minutes. La salle était remplie de monde, et l'atmosphère y était insupportable. On avait admis plusieurs des membres du secrétariat de la délégation, qui n'avaient là rien à faire. Il s'est probablement agi d'un malentendu.

Le traité de paix n'a pas été présenté en entier aux Autrichiens.

Ceux-ci auront quinze jours pour étudier cette partie du traité qui leur a été remise à midi, et pour faire parvenir leur réponse aux alliés.

M. Clémenceau a parlé en français. Ses remarques ont été traduites en anglais, en italien et finalement en allemand.

Paul Du Tasta, secrétaire général de la conférence de la paix a fait la remise du traité aux Autrichiens.

Le Dr Karl Renner, chancelier autrichien, et chef de la délégation, a alors porté la parole, — en français.

Le Dr Renner s'est plaint du retard apporté à la présentation des conditions de paix à l'Autriche. Il a fait remarquer que la nouvelle république est absolument indépendante de l'ancienne dynastie des Hapsbourg. Elle n'aurait jamais déclaré la guerre, a-t-il dit.

Ottawa, 2.—Voici un sommaire du texte des termes de paix qui a été remis aux Autrichiens et qui, après avoir été reçu par le gouvernement, ici, a été transmis à la Presse Canadienne :

Londres, 2.—Les conditions de paix des puissances alliées et associées, à l'exception cependant des clauses de réparations militaires, de finances et de certaines clauses concernant les frontières, ont été remises aux plénipotentiaires autrichiens, à St-Germain, hier. Les clauses qui ne sont pas encore prêtes seront remises aux Autrichiens le plus tôt possible. Durant ce temps, les Autrichiens auront le temps de commencer l'étude de la plus grande partie du traité afin de faciliter une décision finale. Voici un résumé du traité remis aux Autrichiens ; il est presque le même que celui remis aux Allemands, et à plusieurs endroits, il lui est identique sauf le changement dans les noms.

Il y a des clauses qui ne s'appliquaient qu'aux Allemands ; celles-ci sont par conséquent omises. En outre, il y a des clauses qui ne s'appliquent qu'aux Autrichiens ; ces dernières sont mentionnées, surtout les clauses concernant les nouveaux états créés par suite de leur séparation de l'ancien empire austro-hongrois. Il ne reste à l'Autriche, comme Etat, qu'une population de six millions d'habitants sur un territoire d'environ 50,000 à 60,000 milles carrés. L'Autriche reconnaît par ce traité, l'indépendance complète de la Hongrie, ainsi que sa population de plus de 50,000,000 et son territoire de 260,034 milles carrés.

L'Autriche convient d'accepter le projet de la Ligue des Nations et la charte internationale des ouvriers, de renoncer à tous ses droits en dehors de l'Europe, de démobiliser toutes ses forces navales et aériennes, d'admettre qu'elle est coupable d'avoir violé les lois et coutumes de la guerre, et d'accepter les termes, semblables à ceux contenus dans le traité allemand, concernant les conditions économiques et la liberté de transport.

Dans le sommaire suivant, la première partie contient le pacte de la Ligue des Nations et la douzième partie contient la charte ouvrière internationale, conventions qui sont absolument identiques à celles contenues dans le traité de paix allemand ; elles ne seront pas répétées ici.

La sixième partie concerne les prisonniers de guerre allemands et les tombes, et la dixième partie se rapporte à la navigation aérienne ; elles sont également identiques à celles du traité de paix, aux Allemands et sont par conséquent omises ici. Aussi, la treizième partie du traité de paix allemand concernant les garanties d'exécution n'est pas comprise dans le traité autrichien.

2ème PARTIE : LES FRONTIERES

La frontière septentrionale, située en face de la Tchéco-Slovaquie, suit les frontières administratives actuelles autrefois séparant les provinces de Bohême et de Moravie de celles de l'Autriche supérieure et inférieure ; elle sera sujette à certaines rectifications, surtout dans les régions de Gmund et de Feldsberg et le long de la rivière Morave. La frontière méridionale, située en face de l'Italie et de l'Etat des Serbes-Croates et Slovènes, sera déterminée par les principales puissances alliées et associées plus tard. Du côté oriental, la ligne passant juste à l'est de Bleiburg traverse la Drave juste au nord de son confluent avec la Lavant, et de là passera au nord de la Drave pour laisser à l'Etat serbo-croate-slovène Marburg et Radkersburg et rejoindre la frontière hongroise juste au nord de cette dernière place. Les frontières occidentales et celles du nord-ouest, situées en face de la Bavière, la frontière occidentale située en face de la Suisse et la frontière orientale en face de la Hongrie sont les mêmes.

POLITIQUES

Europe.— Les hautes parties contractantes reconnaissent et acceptent les frontières de Bulgarie, de Grèce, de Hongrie, de Pologne, de Roumanie de l'Etat serbo-croate-slovène et de l'Etat tchéco-slovaque comme définitivement fixées. L'Autriche renonce en faveur des principales puissances alliées et associées à tous ses droits et titres sur les territoires qui lui appartenaient autrefois et qui, bien que situées à l'extérieur des nouvelles frontières autrichiennes n'ont pas encore été assignés à aucun Etat désireux d'accepter le règlement qui sera fait concernant ces territoires.

L'ETAT TCHEO-SLOVAQUE :—

L'Autriche reconnaît l'indépendance complète de l'Etat tchéco-slovaque y compris le territoire autonome situé au sud des Carpathes, conformément à la décision déjà prise par les puissances alliées et associées. La frontière exacte entre l'Autriche et le nouvel Etat sera fixée par une commission de sept membres dont cinq seront nommés par les principales puissances alliées et associées, un par l'Autriche et un par la Tchéco-Slovaquie. La Tchéco-Slovaquie convient d'inclure dans un traité avec les principales puissances alliées et associées, des clauses nécessaires à la protection des minorités de race de religion ou de langue et à la liberté de transport et d'un traitement équitable pour le commerce des autres nations.

L'ETAT SERBO-CROATE-SLOVENE :—L'Autriche reconnaît aussi l'indépendance complète de l'Etat serbo-croate-slovène et renonce à tous ses droits et titres. Une commission dont fera partie un membre nommé par l'Etat serbo-croate-slovène établiera la frontière exacte. La question du bassin de Klagenfurt sera réglée plus tard. L'Etat serbo-croate-slovène convient également d'accepter, dans un traité avec les puissances alliées et associées, des clauses nécessaires à la protection des minorités et à la liberté de voyager.

Roumanie :—La Roumanie convient également de conclure un traité avec les principales puissances alliées et associées pour la protestion des minorités et la liberté de voyager.

Russie :—L'Autriche reconnaîtra et respectera l'indépendance complète de tous les territoires qui faisaient partie de l'ancien empire russe. Elle acceptera définitivement l'annulation du traité de Brest-Litovsk et de tous les traités, conventions de toutes sortes conclus depuis la révolution de novembre 1917, avec tous les gouvernements ou groupes politiques sur le territoire de l'ancien empire russe. Les Alliés se réservent le droit, de la part de la Russie, d'obtenir de l'Autriche restitution et satisfaction conformément aux principes du présent traité.

CONVENTIONS GENERALES

L'Autriche consent à l'abrogation des traités de 1839, par lesquels la Belgique devenait un Etat neutre et par lequel aussi ses frontières étaient fixées, et elle convient aussi d'accepter à l'avance toute convention des Alliés pour remplacer ces frontières. L'Autriche adhère à l'abrogation de la neutralité du grand duché de Luxembourg et accepte d'avance toutes les conventions internationales que les puissances alliées et associées feront avec la Turquie et la Bulgarie au sujet de certains droits, privilèges ou intérêts réclamés par l'Autriche ou ses nationaux dans ces pays et dont il n'est pas question ailleurs.

L'Autriche accepte toutes les conventions faites par les puissances alliées et associées avec l'Allemagne concernant les territoires que le Danemark a dû abandonner en vertu du traité de 1864.

PROTECTION DES MINORITES

Dans une série de clauses spéciales, l'Autriche s'engage à se conformer aux principes de liberté et de justice et reconnaît que ces obligations de protéger les minorités sont des questions internationales sur lesquelles la Ligue des Nations a juridiction. Elle garantie la protection complète de la vie et de la liberté de tous les habitants de l'Autriche sans distinction d'origine, de nationalité, de langue, de race ou de religion. Elle s'engage aussi à respecter le droit de chacun de pratiquer sa religion. Aucune restriction ne sera imposée sur la libre usage d'aucune langue en public ou autrement et l'Autriche devra faciliter raisonnablement aux nationaux autrichiens dont la demande n'est pas la langue usage de leur propre langue devant les tribunaux. Les nationaux autrichiens appartenant à des minorités de race, de religion ou de langue devront jouir de la même protection que les autres nationaux autrichiens surtout pour ce qui concerne les écoles et les autres maisons d'éducation.

Dans les districts où résident une

(Suite à la page 11)

GRANDE GREVE DANS LE NORD DE LA FRANCE

Paris, 2.—Une dépêche de Bâle à l'Humanité déclare que les mineurs syndiqués du département du Pas-de-Calais ont décidé de se mettre en grève ce matin, et que l'on s'attend à ce que les mineurs d'Anzin et du département du Nord, où cette ville est située, se joindront aux grévistes du Pas-de-Calais, d'ici deux ou trois jours.

Ce matin, les employés de l'un des plus grands magasins de Paris ont également voté la grève.

Ces mouvements sont causés, dit-on, soit par le mécontentement à l'égard des patrons, et de leurs offres, relativement aux salaires, soit à cause des difficultés qui surgissent relativement à l'application de la loi de huit heures.

L'EX-KAISER RETOURNERA EN ALLEMAGNE

Londres, 2.—L'union pan-germaniste se propose d'introduire à l'assemblée nationale allemande une résolution invitant l'ex-empereur Guillaume à retourner en Allemagne, mande une dépêche de Berlin.

ON LUI PREPARE LA VOIE

La Haye, 2.—Dans les cercles bien informés, ici, il ne fait plus de doute que l'ex-Kaiser aura de nouveau foulé le sol allemand quand sera signé le traité de paix.

Quand et comment retournera-t-il en Allemagne est chose du mystère. Mais on dit que ceux qui veulent ouvrir le chemin de l'Allemagne à leur ex-empereur Guillaume ont commencé leur travail.

REPUBLIQUE SUR LE RHIN

Paris, 2.—La république a été proclamée hier, dans plusieurs villes de la province Rhénane. Coblence sera la capitale de la nouvelle république. Le nouveau gouvernement et l'Assemblée nationale siégeront en cette ville, mais le gouvernement provisoire siégera à Wiesbaden.

Des parties de la proclamation ont été télégraphiées de Metz à l'Echo de Paris. L'une des clauses de la proclamation indique qu'il ne s'agit pas d'un mouvement séparatiste, mais anti-prussien.

LA REPONSE AUX PROPOSITIONS ALLEMANDES

Elle sera faite vers la fin de la semaine.—Réplique de M. Clémenceau à Brockdorff-Rantzau, au sujet de la législation ouvrière

1 Réponse. 55555555555555555

Paris, 2.—Le Conseil des Quatre devait se réunir aujourd'hui, mais les représentants des grandes puissances continuent d'examiner les contrepropositions allemandes aux conditions de paix. La réponse des puissances alliées et associées à ces contre-propositions sera probablement faite à la fin de la présente semaine.

L'OCCUPATION MILITAIRE

Le maréchal Foch et son assistant, le général Weygand, ont conféré, samedi, avec Louis Loucheur, ministre de la reconstruction, le major général sir Henry-H. Wilson, chef de l'état major anglais, et le général Diaz, commandant en chef des armées italiennes, et le général Bliss de l'armée américaine, sur les détails de l'occupation militaire de la région rhénane, après la signature du traité.

UNE REPONSE DE M. CLEMENCEAU

M. Clémenceau a répondu samedi aux prétentions contenues dans une note du comte de Brockdorff-Rantzau, au sujet de la législation ouvrière internationale.

Entre beaucoup d'autres choses, le président de la conférence de la paix déclare qu'il n'est pas nécessaire de convoquer une conférence internationale ouvrière à Versailles actuellement. Les délégués allemands suggéraient la suspension du congrès de paix pour l'organisation de ce congrès ouvrier. M. Clémenceau démontre que cela serait préjudiciable aux ouvriers eux-mêmes, qui, dans tous les pays du monde, demandent à grands cris la signature de la paix et la fin de l'intolérable situation qui existe depuis bientôt cinq ans.

M. Clémenceau ajoute que la première réunion de l'organisation internationale ouvrière formée à Berne, aura lieu au mois d'octobre, et que les Allemands pourront alors exprimer leurs idées sur le progrès social.

EFFROYABLE HECATOMBE EN FRANCE

Un incendie ayant éclaté dans une salle de vues animées, où se trouvaient 4,000 spectateurs, 80 sont tués et une centaine blessés

(Agence Havas)

Valence Sur-Rhône, 2.—Un incendie a éclaté hier au cours d'une représentation de vues animées dans un théâtre ici et un grand nombre de personnes ont été tuées ou blessées. Hier soir la liste des morts étaient de 80 et on avait retrouvé les cadavres de 53 enfants et de 21 femmes. Un homme a été asphyxié. Il y a environ cent blessés.

Quatre mille spectateurs se trouvaient dans le théâtre quand l'incendie éclata dans l'appartement de l'opérateur. Tout le monde se précipita aux portes. Plusieurs enfants furent renversés et la foule, dans son excitation, leur passa sur le corps.

RIEN DE MODIFIE DANS LES GREVES

A Winnipeg, des manifestants se rendent en foule à l'hôtel de ville et au parlement, où le drapeau canadien est insulté.

A Montréal, la police disperse une assemblée de socialistes et met une femme en état d'arrestation.

Winnipeg, 2.—Une foule de 2,000 personnes a marché, samedi, sur les édifices du parlement, où elle a insisté auprès du gouvernement pour qu'il s'occupe de mettre fin à la grève, après quoi, les même manifestants se sont rendus à l'hôtel de ville, où, par des scènes bruyantes, ils ont obligés le conseil municipal, qui siégeait en ce moment, à ajourner ses délibérations.

UNE INSULTE AU DRAPEAU

Richard McDonald, secrétaire du ministre des travaux publics de la province se trouvait sur le parquet de la chambre, lorsque les manifestants arrivèrent au parlement. Il portait un petit drapeau canadien au revers de son habit. Plusieurs hommes l'entourèrent, lui enlevèrent ce petit drapeau, et menacèrent de faire un mauvais parti à un officier qui essaya d'intervenir.

Le premier ministre, l'hon. T.-C. Norris, portait également un drapeau, mais il ne l'enleva pas, disant : "C'est la première fois que j'ai vu insulter le drapeau canadien."

Le conseil municipal discutait à propos de reprendre le service des tramways, lorsque la foule arriva à l'hôtel de ville. Le tumulte fut si grand que le conseil termina brusquement sa séance.

L'ORDRE SERA MAINTENU

Le maire Chs Gray porta la parole, dans un parc, près de l'hôtel de ville, où il déclara, après avoir fait l'historique de la grève, qui dure depuis le 10 mai, que la cité allait à tout prix maintenir l'ordre et la paix.

Ses remarques ont été à la fois bien et mal accueillies.

Parlant aux grévistes, le premier ministre Norris a déclaré qu'avant de s'occuper de régler la grève, le gouvernement veut que la grève de sympathie cesse.

Les manifestants ont déclaré qu'ils retourneraient aujourd'hui au parlement, parce qu'ils ne sont pas encore satisfaits de la manière dont les autorités provinciales se sont occupées de faire cesser la grève.

Un grand nombre de soldats de retour du front se trouvaient dans la foule, mais ils ne portaient pas leur uniforme.

Hier soir, le calme régnait dans la ville.

LA SITUATION A TORONTO

Toronto, 2.—Les employés de la compagnie des tramways ne se mettront pas en grève, par sympathie pour les ouvriers en métallurgie. Ils ont pris cette décision à minuit, samedi. Leur association, qui se compose d'environ 2,000 hommes, était représentée à cette réunion de samedi par environ 1,000 membres.

De ce nombre, 750 ont voté contre la grève.

Les arrangements conclus entre les employés et la compagnie de tramways expirent le 16 courant. Les employés se proposent de demander, alors, la journée de huit heures et un salaire de 55 cents de l'heure. Ce dernier tarif constituerait une augmentation de 16 cents de l'heure.

Un ultimatum sera envoyé à la compagnie avec une menace de grève au cas de refus de la part de la compagnie.

LE NOMBRE DES GREVISTES

On ne s'accorde pas beaucoup sur le nombre des grévistes. Le comité de la grève déclare que 17,000 personnes ont quitté l'ouvrage, tandis que les journaux cherchant à abriter la gravité de la situation, disent que le nombre des grévistes varie entre 8 et 10,000.

LES SOCIALISTES A MONTREAL

Montréal, 2.—Les agents de police, de concert avec la police montée, ont eu fort à faire, hier après-midi, au parc Mont-Royal, pour disperser une assemblée que cherchèrent à y tenir les socialistes.

La plus grande animation a régné tout l'après-midi sur la montagne, où la police, ayant reçu des ordres sévères des autorités municipales, a travaillé énergiquement, et avec succès, au maintien de l'ordre.

UNE FEMME ARRETEE

Mme Raypress Mendelsohn, l'une des femmes socialistes militantes a été arrêtée et amenée au poste de police. Elle essaya de porter la parole alors qu'on lui donna ordre de ne pas le faire. Des agents de police l'ont alors mise en état d'arrestation et conduite au bureau du sergent Detmer, au parc Fletcher, au pied de la montagne. On l'a ensuit conduite au poste central de police, sous escorte.

L'assemblée avait été annoncée au moyen d'une circulaire signée par le "Parti Social Démocratique du Canada,—Comité de Propagande".

Parmi les institutions dénoncées dans cette circulaire se trouvait la police.

LA SITUATION DANS L'OUEST

Ottawa, 2.—Des messages reçus ici hier soir annoncent que les autorités civiques de Vancouver prennent toutes les mesures d'urgence pour le cas où la grève générale serait déclarée dans cette ville. La charte des agents de police de Vancouver leur défend de déclarer une grève de sympathie. On croit que les militaires de retour du front vont se déclarer contre la grève.

Il n'y a pratiquement pas de chargement à Calgary. Le public ne souffre que des défectuosités du service postal et des messageries.

D'après les apparences, la situation s'améliore à Edmonton. Dans le district 18, tous les mineurs sont au repos.

A Medecine Hat, huit syndicats ont voté pour la grève et trois contre.

A Saskatoon, les commis postiers ont repris l'ouvrage. Le service des tramways se réorganise, et le sentiment général, dans le public de cette ville est que la grève a les reins cassés.

On annonce ce matin qu'une réunion d'urgence de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre des directeurs de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre aura lieu le 5 dans le but de discuter les problèmes actuels.

A Lethbridge, on prend actuellement un vote sur la grève, qui sera peut-être déclarée ce soir ou demain.

ADMISE A CAUTION

Montréal, 2.—Mme Mendelsohn, arrêté hier par la police, alors qu'elle voulait adresser la parole à une réunion de socialistes, a comparu devant le recorder ce matin, sous l'accusation d'avoir troublé la paix publique.

Elle a été remise en liberté en s'engageant à son procès, moyennant un cautionnement de $1,000.

LA 4e DIVISION EN ANGLETERRE

La quatrième division canadienne est de retour en Angleterre. Elle repartira prochainement pour le Canada.

Cette division, comme ses sœurs, a un beau "record". Elle a livré des batailles mémorables et a remporté des victoires signalées. Plusieurs de ses membres, malheureusement, qui ont quitté l'Angleterre, il y a déjà des années, ne sont pas revenus. Ils dorment leur dernier sommeil dans la terre de France ou de Belgique.

La division est sous les ordres du major général sir David Watson.

EXPORTATIONS EN FRANCE ET EN BELGIQUE

Londres, 2.—Le gouvernement canadien conclura prochainement des contrats avec la France et la Belgique pour l'exportation de vivres et d'articles manufactués. On discute actuellement la question des crédits, qui seront probablement de $25,000,000.

SMUTS AIME MIEUX S'EN ALLER CHEZ LUI

(Agence Reuter)

Londres, 2.—L'agence Reuter apprend que le général Smuts n'a pas encore été prié de devenir ambassadeur aux Etats-Unis tel que l'annonçait une dépêche de Washington, mais si on lui offre cette position, il est tout probable qu'il n'acceptera pas, parce qu'il est désireux de retourner chez lui, dans le Sud-Africain.

Londres, 2.—La grève des policemen, qui devait éclater ces jours-ci a été remise jusqu'après la signature de la paix ou tout au moins, du retour de Lloyd George. On annonce que la grève avait été votée par 44,539 contre 4,334.

ON A JOUI D'UNE PROSPERITE FACTICE ET L'ON NE VEUT PAS DES ANCIENNES CONDITIONS

Telle est l'une des causes du malaise actuel, déclare le président du Board of Trade de Montréal devant la Commission Royale Industrielle

UN CONSEIL AU GOUVERNEMENT

REVENDICATIONS DES JOURNALISTES

Les reporters de Montréal, insuffisamment payés, exposent leurs griefs devant la Commission Royale Industrielle, et se forment en syndicat.

Montréal, 2.—Une classe de travailleurs, jusqu'ici négligée, et dont on parle à peu près jamais, a fait valoir ses réclamations, samedi, devant la Commission Royale Industrielle : c'est celle des journalistes, nouvellement syndiqués, à Montréal. C'est en effet la première fois que des nouvellistes (reporter) se présentent devant la Commission depuis le commencement de sa tournée.

M. John Richardson, du "Herald", a fait entendre les griefs qui agitent la classe des nouvellistes. Il a parlé des conditions mêmes de travail de la plupart des rédacteurs de journaux dans la métropole.

D'abord, le salaire est grandement insuffisant; il est resté à peu près le même que pendant la guerre. Les heures de travail sont de dix, douze et parfois quinze heures par jour, sans aucune rémunération additionnelle; et cela tous les jours de l'année. Le journaliste travaille d'arrache-pied d'un bout de l'année à l'autre, et doit se tenir constamment à l'affût, afin de renseigner le public; il ne connaît pas les jours de congé, qui existent pour tout le monde, excepté pour lui.

En outre, les enrôlements ont creusé des vides qui n'ont été que rarement comblés, dans le personnel de rédaction de chacun des sept quotidiens de Montréal. Le travail des disparus a été rempli par ceux qui restaient, sans aucune compensation. Enfin, le journaliste demeure sans protection, contre les abus d'autorité de ses patrons.

A l'exposé de cette situation, M. Richardson, qui représentait la nouvelle union des journalistes, a fait valoir les trois remèdes suivants :

1o Le droit des nouvellistes de s'organiser comme bon leur semble;
2o La reconnaissance de leur union par leurs patrons;
3o La coopération des deux groupes, directeurs et rédacteurs de journaux, afin de relever la profession de journaliste.

M. Louis Larivée, du **Montreal Star**, a déclaré que les journaux français de la métropole "traitaient injustement leurs rédacteurs".

La moyenne de salaire, chez les journaux anglais, est de $25 à $30 par semaine. C'est un salaire un peu plus raisonnable que chez les journaux français, mais ce n'est pas un salaire convenable.

Les journalistes de Montréal comptent beaucoup sur leur union récemment, M. Eugène Beaulac, chef de l'information au Canada, est président de cette association.

ELECTIONS EN FRANCE

Paris, 2.—La rumeur circule, dans la chambre des députés, que le gouvernement a décidé de faire les élections parlementaires pendant le mois de juillet, déclare le "Journal".

POSITION POUR LE LT-COL. DUBUC

Montréal, 2.—Un journal publie la rumeur suivante :

"On annonce comme devant être communiquée officiellement bientôt, la nomination du lieut-colonel A.-E. Dubuc, D.S.O., ex-commandant du 22ième bataillon, au poste d'ingénieur en chef des canaux de la province de Québec, en remplacement de feu M. Ernest Marceau, ingénieur civil de son état, le lieut-colonel Dubuc est absolument qualifié pour remplir les importantes fonctions de l'éminent citoyen que la mort vient de frapper.

NOMBREUSES RETRAITES SUR L'INTERCOLONIAL

Moncton, 2.—Un grand nombre d'employés de l'Intercolonial se mettront à leur retraite prochainement. Ils ont fait application aux autorités, pour avoir leur pension. On estime que le nombre de ceux qui sont à l'emploi de ce chemin de fer depuis trente à quarante-cinq ans et qui se retireront d'ici quelques semaines, est de pas moins de 50 à 60.

Une douzaine des applications viennent de la part de conducteurs et autres employés du district de Québec.

LA GREVE DE HULL A ETE VITE REGLEE

Hull, P. Q., 2.—La grève des pompiers de Hull a pris fin samedi après-midi, après avoir duré trente heures. Elle s'est réglée par l'entente mutuelle", et à l'avantage des pompiers. Toutes les demandes de ceux-ci leur ont été accordées. Parmi ces demandes se trouve une augmentation de $1.00 par semaine, à compter du 1er janvier 1919.

Nous avons notre
Sucre Lantic
en paquets d'origine
---C'est si propre et si commode
En cartons de 2 et 5 lbs
sacs de 10 et 20 lbs

TOUTE UNE SENSATION

(Presse Associée)

Berlin, 31. — Toute une sensation a été causée par le journal indépendant "Freiheit", quand il a annoncé que le lieutenant Vogel, trouvé coupable d'avoir assassiné Rosa Luxembourg, le chef socialiste, et qui a mystérieusement disparu de sa prison, avait été relâché sous un faux ordre et qu'il attendait en Hollande le départ d'un navire hollandais pour se rendre en Argentine. La déclaration a provoqué une enquête officielle et le gouvernement a déclaré qu'il tâcherait d'empêcher le départ de Vogel.

Les Corsets Goddess
lacés en avant réalisent le rêve de la femme bien mise.

D'un dessin parfait le Goddess produit exactement les lignes de la taille selon des dernières exigences de la mode.

De plus, le volant, sous le laçage, et la méthode unique brevetée "sous-baleine-agrafe" empêche le corset de pincer.

Le corset Goddess est porté par un grand nombre de nos plus élégantes Canadiennes. Il est fait par les fabricants des corsets D & A et La Diva.

Lisez ce qu'en dit la charmante artiste Anita Stewart:

"Vos corsets Goddess sont des plus satisfaisants ils sont confortables et flexibles, et sans pression excessive, ils rehaussent l'élégance de la taille."

D-19-G

Sincèrement
Anita Stewart

AVIS

Nous avons le plaisir d'annoncer au public que nous vendons toujours

DES VINS ET LIQUEURS

Veuillez nous envoyer votre commande accompagnée d'un certificat de médecin, et nous expédierons sans retard.

QUEBEC PRESERVING Limited
QUEBEC

NOUVELLES OUVRIERES

A la Bourse du Travail.—A l'école St-Maurice.—A la salle Union St-Joseph.— A la salle Martineau.—A la salle Union Commerciale.— Petites notes— Le Conseil du District.—Contre les profiteurs.—Avis aux barbiers.—Avis aux plombiers.— Les employés de tramways.— Nouveaux officiers.—Le fléau de l'intermédiaire

A la Bourse du Travail

CE SOIR:—Fraternité nationale des cordonniers-machinistes.

Société bienveillante des journaliers de navires de Québec, section No 5.

Fraternité nationale des employés de tramways.

Union secourable des cordonniers.

DEMAIN SOIR:— Conseil Central National des Métiers du District de Québec.

A l'Ecole St-Maurice

DEMAIN SOIR:— Section Lamoiou. Ligue des Ménagères de Québec.

A la salle Union St-Joseph

CE SOIR:— Union nationale des longshoremen.

A la salle Martineau

CE SOIR:— Cour No 283 Fraternité des wagonniers de chemins de fer.

A la salle Union Commerciale

CE SOIR:— Union internationale des opérateur sur machines à vapeur local No 708.

Association internationale des plombiers, poseurs d'appareils de chauffage et ferblantiers No 511.

Petites notes

Les actions isolés des non-unionistes, neuf fois sur dix, sont responsables de la défaite des unionistes dans les querelles industrielles avec les patrons.

—Il faut assister aux assemblées pour se bien renseigner sur les besoins de son union.

—On est en train d'orgenisar les journaliers en bâtiment et autres, de Montréal.

—On s'attend d'un jour à l'autre à un réglement de la grève des tailleurs de pierre qui existe depuis quelques semaines. Plusieurs entrepreneurs ont consenti à payer 60 sous de l'heure.

—Les intérêts du ravail ont leurs racines dans la vie économique de la nation, et dans le désir des ouvriers à trouver un emploi constant et à la fois un salaire rémunérateur.

Le Conseil du District

La séance régulière du Conseil du District aura lieu, demain soir, à la Bourse du Travail.

Les délégués des unions affiliées ont le devoir d'assister à cette séance qui sera très importante par les questions qui seront soumises à la meilleure attention des délégués.

Que chacun soit à son poste.

Contre les profiteurs

La population furieuse de Prague a élevé des potences sur la rue principale et y a conduit 57 des profiteurs de vivres de la ville où elle les a menacés de pendaison s'ils ne juraient sous serment qu'ils vendraient leurs marchandises à un prix raisonnable, suivant une dépêche de cette ville. Tous les profiteurs ont prêté serment.

Avis aux barbiers

Les compagnons barbiers devraient se faire un devoir d'assister à l'importante assemblée qui aura lieu, ce soir, à 8 h. 15, à la Bourse du Travail.

Des orateurs bien au courant des questions ouvrières et des intérêts des compagnons barbiers, seront présents ce qui ne manquera pas d'intéresser tous les compagnons barbiers.

Que chacun se fasse un devoir d'assister à cette assemblée.

Avis aux plombiers

L'assemblée régulière de l'Union internationale des plombiers, poseurs d'appareils de chauffage et ferblantiers aura lieu, ce soir, à 8 heures, à la salle de l'Union Commerciale.

Les questions qui seront étudiées sont si importantes que tous les membres devraient se faire un devoir d'être présents.

Les employés de tramways

Les membres de la Fraternité nationale des employés de tramways devraient tous assister aux assemblées régulières qui auront lieu, ce soir à 8 h. et à minuit. Des questions de la plus haute importance seront discutées et chacun doit prendre sa part de responsabilité des décisions qui seront prises dans le meilleur intérêt de la fraternité.

Nouveaux officiers

Les fabricants de boîtes en bois de Montréal viennent de fonder une nouvelle union qui se compose de 125 membres.

Les officiers élus sont les suivants: MM. E.-D. Dugas, président; Léo Fillion, vice-président; S. Houle, secrétaire-archiviste; A. Daigneault, secrétaire-financier; Alex. Dugas, W. Rose, conducteurs; Art. Archambeault, gardien; les syndics sont: MM. A. Amesse, Mathias Del Veccles et Jos. Durocher.

Le fléau de l'intermédiaire

III.—(Suite et fin):—Du fait de cette distribution coûteuse, l'augmentation, pour le consommateur, du prix payé pour le fromage au cultivateur, est de 210 à 272 pour cent; pour le beurre de 105 pour cent; pour les pommes, de 100 pour cent; pour les pommes de terre, de 100 pour cent; pour les oignons, de 136 pour cent; pour les tomates, de 150 pour cent; pour les œufs, de 173 pour cent; pour la volaille, de 266 pour cent, et ainsi de suite.

En un mot, on a constaté, aux Etats-Unis,—et les choses ne se font pas autrement au Canada—, que de deux à trois-cinquièmes des prix payés par le consommateur, pour les différents produits de la ferme, sont absorbés soit par les frais de distribution (intermédiaires, ransport), soit par les produits qui se gâtent, faute de moyens suffisants pour les transporter sur les marchés des villes.

Dans l'un et l'autre cas, c'est l'administration publique qui ne fait pas ce qu'elle devrait faire, en tolérant des méthodes surannées et coûteuses, au lieu de supprimer impitoyablemen les intermédiaires inutiles et de faciliter, par tous les moyens, l'expédition des produits de la ferme à la consommation des villes.

On s'occupe sérieusement, en Angleterre, de ce temps-ci, de cette plaie des intermédiaires trop nombreux; au Canada, chacun est libre de jongler comme il l'entend avec les produits alimentaires.

GUERI DE DYSPEPSIE
PAR L'USAGE DES
BURD OCK BOOD BITTERS

Les symptômes de la dyspepsie sont si nombreux et si divers chez les différents individus qu'aucune description ne pourrait probablement les représenter exactement comme ils se présentent dans un cas donné, mais quelques-uns des principaux ce sont l'éructation et l'aigreur du bol alimentaire, la douleur, la flatulence et le ballonnement de l'abdomen, une sensation de malaise après chaque repas suivie de maladie et de vomissement.

Pour se débarraser de la dyspepsie il est parfois nécessaire d'ordonner avec soin le régime à suivre et donner le temps voulu pour que la digestion des repas se fasse.

Vous trouverez que les Burdock Blood Bitters aident cette digestion. Ils le font en donnant du ton à l'estomac si bien que la dyspepsie ne tarde pas à disparaître.

M. Robt Baldwin, Winnifield, Alta., écrit: "Je ne puis trop louanger les Burdock Blood Bitters pour m'avoir guéri de la dyspepsie dont je souffrais depuis des années. J'avais essayé bon nombre de médecins et de remèdes brevetés, un jour je pensai de faire l'essai de quelque autre chose. Je me procurai au magasin de chez nous une bouteille de B.B.B. car c'était à peu près le seul remède qu'il gardait, et je puis certainement dire que je fus plus que content des résultats qui ne tardèrent tout de suite sur pied. Je le recommanderai toujours aux autres victimes."

Manufactures seulement par la Cie T. MILBURN (limitée), Toronto, Ont.

Fumez le tabac
No 60 Lemesurier
3 m-4, 7, s.—

Digne de confiance

Le Savon Ivory donne complète satisfaction depuis 39 ans. Il nettoit tout ce que le savon peut nettoyer et cela dans la perfection et sans faire le moindre tort à la peau la plus tendre ni au tissu le plus délicat. L'Ivory a donné une longue satisfaction continuelle parce qu'il est fait des ingrédients les plus choisis et les plus purs. Parce qu'il ne contient pas d'alcali libre ni d'huile pas saponifiée. Parce que ses qualités d'origine ont toujours été maintenues. A l'heure qu'il est le Savon Ivory se rince aussi aisément; mousse aussi copieusement; flotte aussi bien; dure aussi longtemps que jamais. C'est le même blanc morceau digne de confiance qu'il était en 1879. Achetez-en en toute confiance.

SAVON IVORY 99 44/100 % PUR

IL FLOTTE

Fait aux usines Procter & Gamble à Hamilton, Canada

PROCTER & GAMBLE STANDARD PRODUCTS

REBELLION EN IRLANDE

(Presse Associée)

Londres, 31.—Une nouvelle rébellion imminente en Irlande et appuyée par le gouvernement Sinn Fein a fait le sujet de plusieurs paragraphes et articles dans les journaux de Londres durant les derniers jours.

Le "Daily Mail" qui a publié un article à ce sujet, mercredi, prédisant que la rébellion serait plus sérieuse que la dernière à cause de l'encouragement donné au mouvement républicain Sinn Fein par MM. Walsh Dainn et Ryan, des délégués américains, imprimait hier une nouvelle annonçant que Walter Hume Long remplacera James-lan Macpherson comme secrétaire en chef.

LES POETES BELGES

Dernièrement, à Paris, dans la salle de l'Union Coloniale, devant une assistance, nombreuse convoquée par la Ligue Belge d'Exposition artistique le poète Franz Ansel a mi en relief l'influence de la guerre dans la floraison poétique belge de ces dernières années. Jusqu'en 1914, les poètes de la Belgique ignorés de la foule, restèrent confinés dans leur Tour d'Ivoire, loin des "tumultes du forum". Il fallut la brutale agression d'août 1914, pour réveiller en nous le sentiment patriotique. Les poètes furent touchés également de la grâce. La lyre cessa d'être dolente pour devenir héroïque. Les Giraud, les Van Arenbergh, les Valère Gilles, les Ansel en pays occupé, les Gauchez, les Christophe, les Boumal—exaltèrent l'héroïsme de notre peuple et stigmatisèrent l'infamie allemande. Un souffle véritablement épique passa dans certains poèmes qui furent récités après la conférences Il faut regretter que l'on n'ait pas fait une plus large part aux poètes du front.

Le public, très compréhensif, fit un vif succès au conférencier et aux poèmes récités. M. Gilbert sut notamment faire valoir ceux de Franz Ansel, d'Albert Giraud et les sonnets de Charles Van Arenbergh.

AVIS

Nous avons à vendre les meilleurs Brandy, Scotch, Gin de Kuyper, Goulon, Gin, Sloe Gin, Chartreuse, Vins secs, Port, bière, porter, comme par le passé, sur certificat d'un médecin.

Envoyez-nous votre commande, accompagnée d'un certificat et nous pourrons vous faire l'expédition par express de ce que vous ordonnerez.

J.-NOEL RONDEAU,
6 LACHEVROTIERE,
QUEBEC.
31m—6s

TARIF DE NUIT

Les heures, durant lesquelles le taux réduit des messages à longue distance se trouve en vigueur, sont les suivantes:

De 8.30 p. m. à 11.30 p. m., 60 pour cent du tarif de jour.

De 11.30 p. m. à 6 a. m., 40 pour cent du tarif de jour.

Le tarif de nuit pour le service à longue distance se calcule sur l'heure officielle (Standard).

La Cie du Telephone Bell
du Canada

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

30.m-21

Feuilleton du "Soleil"

COEUR DE FRANCE

— PAR —

Gouraud d'Ablancourt

Membre de la Société des Gens de Lettres

No 103

Il levait les yeux vers les puissants et élégants arceaux qui soutiennent la voûte imposante. Il les reportait au maître-autel sur le tableau du "Couronnement de la Vierge", dû au pinceau de Franz Balding en 1516. Ensuite, il marcha le long des chapelles latérales, doucement, angoissé au point de ne pouvoir se tenir en paix, refaisant cet examen de choses qu'il connaissait, ne pouvant même admirer les chefs-d'œuvre, tant il avait l'âme prise de terreurs inconnues.

Dans la chapelle de l'Université, il s'arrêta devant le tableau de Hans Holbein: l'"Adoration des Mages", et eut une vague prière muette, une sorte d'élévation de pensée vers l'au-delà réparateur.

Il retourna sur la place du marché les noix, les pommes, les châtaignes, et les beaux raisins dorés, qu'on ne trouve qu'au vignoble de Shreneck, s'alignaient, enlevés par les acheteurs.

Il retraversa la place, revint sur ses pas vers la caserne.

Un bataillon sortait, musique en tête. Il s'arrêta sur le trottoir et tout à coup, il sentit une main se poser sur son épaule. Il se retourna vivement.

— Ulrich d'Ustasch!

— Louis Nartfeld! par quel hasard?

— Je ne sais pas. Je viens parce que j'ai voulu voir mon frère; je le cherche, l'avez-vous vu?

— Non, je croyais, j'espérais le trouver de retour.

— Vous savez où il est?

— Oui, je le sais, et je suis mortellement inquiet de ne pas le savoir rentré.

— Ah! mon Dieu, fit Louis subitement éclairé, il s'est battu?

— Vous l'ignoriez?

— Il ne m'avait rien expliqué, mais j'avais remarqué son attitude un peu différente de l'ordinaire.

— Contre qui s'est-il battu, pour quoi, où? partons!

Louis, mortellement pâle, s'agitait nerveusement, et Ulrich aussi perdait un peu la tête.

— Oui, allons, partons. C'est loin, il faut prendre une voiture.

Il appela un cocher stationnant sur la place.

— Vite, cinq marks, si vous nous mettez en une heure au Hirschsprung.

— C'est rude, la vallée de Hœllenthal à trois heures de longueur, mein herr.

— Je le sais, aussi je paierai.

Ils franchirent le Schwaben-Thor. Onze heures maintenant sonnaient à l'horloge du Munster.

— Quand était le rendez-vous?

— Ce matin, au jour. Je sais que Fritz devait partir à six heures. Franck Hallein et Fritz Oswald, ses témoins, l'attendaient sous cette voûte.

— Mais enfin, quel était l'adversaire?

— Otto Oberried.

— Et pourquoi cette malheureuse affaire?

— Il y a là-dessous une histoire de femme, une actrice qui a inventé des calomnies, insulté Fritz.

— Ah! j'y suis, il m'a parlé de Jeanne Ansteirer, la misérable. Je saisis le nœud de l'énigme, il y a eu une querelle. Vous étiez présent.

— Malheureusement, sans moi peut-être la dispute ne se fût pas engagée.

Ulrich était atterré. Il raconta en détail la scène du restaurant et les deux jeunes gens ne cessaient de regarder à droite et à gauche, pour voir si un visage connu ne passait pas. La route leur semblait désespérante de longueur.

Les petites vallées transversales, si fraîches et si jolies, qui débouchent dans le Hœellenthal, n'attiraient pas leurs regards, non plus que les ruisseaux murmurants qui dégringolaient des collines.

Dans tes nombreux hameaux qu'il leur fallait parcourir, ils cherchaient à se renseigner.

On leur disait bien que le matin très tôt, deux voitures avaient passé et qu'aucune n'était revenue, c'était tout ce qu'ils pouvaient obtenir.

A l'auberge du Paradis, le renseignement devint plus précis: les voitures contenaient des messieurs, une d'elles s'était arrêtée un instant, et les voyageurs étaient venus boire des chopes de bière, ensuite ils étaient repartis, se dirigeant sur Burg.

Louis et Ulrich reprirent leur train de vitesse.

Ils arrivaient sous les ruines de Falkenstein, ancien château fort, repaire de brigand. Au pied de cette forteresse est située l'auberge des Deux-Pigeons (Zwei Tauben).

Encore ils entrèrent et recommencèrent leurs questions.

—Oui, dit le chef, j'ai vu des officiers, ils ont commandé un déjeuner pour midi, je les attends.

Louis ne savait plus trop ce qu'il faisait, sa tristesse singulière de la veille lui semblait un pressentiment.

Il refusa de monter en voiture et voulut suivre à pied cette gorge du Saut-du-Cerf.

Des scieries, sur d'étroites chaussées, mettaient dans le calme de la matinée un grincement aigre, cela agaçait le jeune homme, ce bruit de bois mordu et tranché.

—Cherchons, dit Ulrich; l'endroit convenu était celui-ci, les témoins avaient calculé que le soleil abrité par le général personne et que le terrain élastique, sur les bords de la rivière, était à souhait pour elle besogne.

Ils descendirent la pente. De la mousse et des herbes bordaient le chemin qu'un mur très bas, de pierres sèches, empêchait de se dégrader par les places.

Des troènes et des saules plongeaient leurs branches en forme d'arc dans l'eau de la Dreisam; le brouillard peu épais, n'en était pas moins persistant sous ces rochers presque perpendiculaires, dont le haut semblait découper un ruban gris dans le ciel, une coulée, couleur de deuil.

Des lièvres allemands, perchés sur leurs grandes pattes, sautaient en haut, ainsi que les cerfs, la largeur du chemin, et des fois, on trouvait, en bas, des animaux à demi assommés, ayant manqué leur coup.

—Ce ne doit pas être ici, dit Louis, le lieu est trop humide.

—C'est ici, répondit Ulrich avec une triste assurance, voyez.

Il montrait sur les lichens blanchâtres une traînée de sang, puis une large flaque déjà coagulée.

Louis devint mortellement pâle, il fléchit et tomba près de ce sinistre renseignement.

—C'est ici, répondit Ulrich avec une triste assurance, voyez.

Il montrait sur les lichens blanchâtres une traînée de sang, puis une large flaque déjà coagulée.

Louis devint mortellement pâle, il fléchit et tomba près de ce sinistre renseignement.

—A qui ce sang, mon Dieu?

Il pressait son front avec épouvante et Ulrich, lui aussi, envahi d'un noir pressentiment, ne trouvait aucune décision.

Un long moment s'écoula. Les deux amis se regardèrent et lurent sur le visage l'un de l'autre leur horrible pensée.

—Il faut aller à l'auberge voisine, dit Ulrich: Zur Alten-Post; je le connais. On a dû y porter le blessé.

Leurs jambes flageolaient comme s'ils eussent été ivres. Ils ne parlaient plus. Leurs lèvres tremblantes n'articulaient aucun son distinct.

Ils entrèrent timidement dans la maisonnette avec une question qu'ils n'osaient formuler.

Au rez-de-chaussée, sur un lit de sangle, en hâte descendu du premier, Fritz agonisait. Une large blessure au flanc avait tari la source de vie; lui, habile entre tous, premier prix d'escrime, connu au régiment pour son adresse et sa force, s'était laissé enferrer dans une surprise, un coup de hasard. Une distraction causée par l'élancement d'une biche au sommet, lui avait un instant fait lever les yeux au moment où son adversaire se fendait à fond.

La lame était ressortie du côté opposé.

Tous, témoins, docteur, l'adversaire même, avaient eu un ah, d'épouvante, une douleur muette les avait terrassés. Otto gardait un regret mortel d'un tel résultat. Ce qu'il avait voulu c'était défendre sa vie que l'habileté de Fritz ne mettait cependant pas en danger. Le jeune homme était bien résolu à ne donner qu'une leçon de convenance à ce malappris; les témoins espéraient que les choses satisferaient tout le monde ainsi.

Et voilà à présent qu'un dénouement horrible terminait cette légère et vague escarmouche de paroles.

Ils relevèrent avec d'infinies précautions le mourant. Et le major, sans se prononcer, l'air grave et préoccupé, indiqua comme but le plus proche, l'auberge des Deux Pigeons. Transporter le blessé à la ville, il n'y fallait pas songer. Sa belle tête juvénile ballotait bleuie, un sinistre hoquet amené par la perforation des intestins soulevait sa poitrine. Il n'avait eu ni un cri, ni un geste, il était lourdement tombé.

Cependant, il vivait encore, le docteur fit un bandage compressif et, soulevant par des oreillers le buste du pauvre lieutenant, il essaya de lui faire avaler un léger cordial.

—Vite, ordonna-t-il, qu'on amène la famille.

Ces mots semblèrent galvaniser le mourant, il essaya de parler:

—Non non, docteur, personne. J'ai une tante âgée incapable de supporter une pareille torture. Ma pauvre mère, en plein bonheur! Mon frère! non, aucun n'aurait le temps.

Il ferma les yeux, ses lèvres étaient violacées, une sueur glacée tombait en gouttes lourdes de son front. L'excès de sa souffrance ne lui arrachait aucune plainte, il murmura

—Y a-t-il un pasteur?

Hélas! non.

—J'aurais dû l'amener, bégaya-t-il, je sentais que j'allais mourir.

Puis il ne parla plus; malgré sa défense, on était cependant allé quérir la vieille descendante des Nartfeld et, atterrés, les jeunes gens ne bougeaient pas. Berthold Stern pleurait, en proie à un horrible remords.

Fritz était aimé de tous, son caractère noble et généreux, son cœur vibrant d'enthousiasme pour toutes les choses élevées, lui avaient conquis l'estime et l'admiration générale.

Tout à coup il sentit sur sa main des larmes brûlantes et il perçut ses voiles, opaques déjà, qui enveloppaient sa vie terrestre, les sanglots de Louis.

—Toi, je t'espérais tu avais deviné. Quelle tâche je te laisse, mon frère consoler tante. Pauvre femme, ma mort va la tuer. Et maman? Ne lui dis pas tout de suite... non, reste un peu ici auprès de notre infortunée tante, il faut laisser à notre mère quelques jours de joie. Tu entends, le plus tard possible. Dis-lui que je pars avec son nom aimé sur les lèvres. Dis-lui que c'est mieux ainsi: notre famille ne sera plus divisée, deux frères ne seront plus dans deux camps ennemis. Dieu est juste et bon. Il sort un bien du mal... toujours.

—Ah! si je pouvais partir aussi! s'exclama Louis au fond de son désespoir.

—Tu blasphèmes... et elles donc?... les trois femmes que nous aimons, tante, mère, Frida... quel dérangement je leur donne, et le mariage d'hier et celui de demain... placer une mort entre... mon Dieu!

—Tais-toi, tu t'épuises.

—Non, je n'ai que quelques minutes. Si elles sont abrégées, ce sera des souffrances de moins. Il faut encore que je te dise une chose... j'ai fait un testament: toute ma fortune est à vous et à maman, la grosse part pour elle, n'est-ce pas? Ensuite, ne ramenez pas la famille pour mon enterrement... non, ils viennent de sourire au bonheur... ne les faites pas pleurer. De loin, ils auront moins de larmes. Mettez-moi simplement comme les soldats tués, dans une fosse d'oubli... Je suis croyant, je sais que je vais à Dieu, ne vous attristez pas... Je n'ai pu mourir au champ d'honneur... ceci est mieux. Je me serais battu un jour contre le pays de ma mère... cela ne devait pas être... mon sort est juste et rationnel... j'en remercie le Ciel.

Otto, Berthold, donnez-moi le baiser de paix, Louis, sois le dernier, toi... emporte mon cœur, mon frère, et ne pleure pas ainsi, tout est bien... au revoir.

Ces paroles l'avaient épuisé, le hoquet sinistre s'accentuait, l'air entrant par le trou béant, étouffait le blessé. Il eut une convulsion, une lutte suprême qui le jeta presque hors du lit, et il retomba inerte dans les bras de son frère, tellement désespéré, que des cris s'échappaient de ses lèvres, sans qu'il pût les contenir, sans qu'il y songeât même.

Des larmes d'une intense émotion mouillaient les yeux des assistants.

Quand un bruit de galop précipité s'arrêta soudain devant la maison, et qu'une femme accourut avec une exclamation telle que l'extrême limite de la douleur humaine y vibrait, un frisson de terreur secoua l'entourage, et, Otto Oberried, saisi, lui aussi d'un accès de démence, sortit pour aller se précipiter dans la Dreisam, incapable de supporter cette scène dont il était l'auteur.

Berthold Stern vit l'égarement du meurtrier et, faisant signe aux témoins venus avec lui, il leur conseilla de le reconduire et de le surveiller, de l'empêcher de commettre une folie qui les eût tous compromis.

Il fallait que cette mort parût être le résultat d'un accident.

Nous ne raconterons pas le retour à Fribourg, ni la cérémonie funèbre, qui amena toute la ville et la garnison au cimetière.

Louis, marchant le premier derrière le convoi funèbre, n'était plus que l'ombre de lui-même, Frida avait dû rester près de sa tante, menacée de perdre la raison tout à fait, après une crise épouvantable de délire.

suivre

FUMEZ "INDEX" MACDONALD

Une occasion splendide et exceptionnelle de vous procurer un excellent PIANO

1 CHAR

DE PIANOS

"BELL"

LE "PIANO AU SON DE CLOCHE"

CE MAGNIFIQUE PIANO

PRIX **$415** dont la perfection en fait de construction de mécanisme et pureté de son, est reconnu par tous les grands musiciens depuis au-delà d'un DEMI-SIECLE. PRIX **$415**

GARANTI POUR 10 ANS

Un char comprend 20 pianos, pas plus. Nous ferons donc 20 demeures heureuses, pas plus

Que la vôtre soit du nombre de ces (20) vingt.

CONDITIONS DE PAIEMENT

EXTRAORDINAIREMENT FACILES

P-R-I-X

$415.00

$25.00 COMPTANT

39 PAIEMENTS 39

$10.00 CHACUN

SANS INTERET

STYLE S. C. Decoupez et conservez cette annonce, elle ne sera publiée

QUE DEUX FOIS

A part le prix excessivement bas, les conditions extraordinairement avantageuses ici mentionnées, nous avons d'autres avantages plus qu'appréciables à vous offrir et que nous ne pouvons mentionner dans cette annonce, c'est poourquoi vous devez vous renseigner sur ces avantages que seule la maison "JULIEN" est en position de vous offrir.

ECRIVEZ-NOUS DE SUITE ET DEMANDEZ

Notre catalogue et circulaire du Piano

" BELL " ET VOUS SAUREZ TOUT

CE N'EST PAS UNE RAISON

Quand même vous n'auriez pas l'intention d'acheter un piano, il est de votre intérêt de nous écrire pour connaître notre proposition.

C'EST UNE PROPOSITION D'AFFAIRES PURE ET SIMPLE

mais personne encore n'en a offert de semblable. L'intérêt dans cette affaire est tout du même côté.

IL EST DU VOTRE

C'est pourquoi vous ne devez pas perdre cette occasion exceptionnelle, car nous ne pourrons pas faire semblable proposition à l'avenir.

REGLECHISSEZ BIEN ET RETENEZ BIEN

Valeur incomparable. — Prix excessivement bas, termes de paiements absolument faciles. Pas d'intérêt et en plus

Notre garantie met tous les risques possibles de notre côté, vous n'en prenez aucun... Et lorsque vous connaîtrez notre proposition unique...

Placez votre commande à nos 3 magasins

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMBOURSE

La garantie la plus libérale qui vous ait été offerte.

Si votre piano une fois rendu chez vous n'est pas à votre satisfaction, vous avez le privilège de le retourner à Québec, A NOS FRAIS et nous vous rembourserons votre argent, sans hésitation aucune.

Eug. Julien & Cie

LIMITEE

1228-1232 St-Valier

197 ST-JOSEPH

Angle rue St-Vallier et St-Joseph

QUEBEC, P. Q.

SPORT

Le National est vainqueur.—Une réunion d'amateurs de la crosse, à Québec, ce soir—Le club Napoléon défait le St-Patrick avec une certaine facilité—Le Tipperary troimphe du Standard—Wilcox gagne une course fatale, en auto—Une fameuse épreuve de 500 milles—Le Voltigeur est victorieux, à Lévis.

LE CYCLISME

VICTOIRE D'UN VETERAN

Philadelphie, 2.—Bobby Walthour, d'Atlanta, ex-champion cycliste, a gagné la course de 30 milles, au vélodrome local. Le temps pris par le vainqueur est de quarante-quatre minutes et vingt-deux secondes.

Les concurrents étaient entraînés par des motocyclettes.

Elmer Collins, du Mass., fut le deuxième, et Clarence Carmen, de Jamaica, troisième.

LE CROQUET

LA LIGUE DE QUEBEC

Le club St-Charles est allé faire visite au Royal, de St-Grégoire, à l'occasion d'une joute des séries de championnat, hier. Les amateurs locaux s'intéressèrent vivement au spectacle. Certaines parties furent bien contestées, mais l'équipe de Québec ne put avoir le dessus.

Les hommes du Royal eurent tous l'avantage dans 2 parties contre 1. Le résultat total fut donc de 10 à 5. Voici les noms des adversaires et leur "score" respectif:

St-Charles	vs	Royal
A. Gingras	1	L. Casault 2
J. Villeneuve	1	E. Duclos 2
Moisan	1	P. Leclerc 2
E. Bois	1	L. Hervey 2
X. Villeneuve	1	A. Casault 2
Totaux	5	10

Juge: Alf. Boutet.

La joute de dimanche prochain se fera entre l'équipe du cercle Durocher et celle du club St-Charles, à Limoilou.

AUTOMOBILISME

PIRE QUE LA CROSSE

Indianapolis, Ind., 2.—Trois hommes tués et deux autres blessés sont des faits qui ont déparé la course de 500 milles, samedi dernier, à l'autodrome local.

Howard Wilcox, d'Indianapolis, fut le vainqueur, en 5 h. 44m. 21.75. Il reçoit $20,000 de prix. Les autres gagnants arrivèrent dans l'ordre suivant: Hearne, Goux, Goyet, Alley, DePalma, L. Chevrolet, D. Hickey, G. Chevrolet et Thomas.

Au commencement de l'épreuve, le char d'Arthur Thurman a capoté, alors qu'il était rendu au quarante-quatrième tour, tuant Thurman et blessant gravement son mécanicien.

Lecocq et R. Bandini, son mécanicien, ont été brulés à mort, lorsque leur char prit en feu, alors qu'il tournait l'extrémité sud-est de la piste. La machine capota, et les deux hommes furent enveloppés par les flammes activées par le déversement de la gazoline. Les deux malheureux brûlèrent pendant cinq minutes avant qu'on put se porter à leur secours. Lecocq et Bandini venaient, dit-on, de Los Angeles. Ils étaient rendus à leur quatre-vingt-seizième tour, lorsque l'accident se produisit.

De bonne heure, pendant la course, un char conduit par J. Chassagne, capota, et le mécanicien A. Romiguire, reçut des blessures graves, tandis que Chassagne ne fut que légèrement blessé.

Wilcox prit les devants vers le milieu de la course et fit très bien. Il dut s'arrêter deux fois seulement, pour changer un pneu et prendre de la gazoline. Sa moyenne fut de 87.12 milles à l'heure.

Ralph De Palma, dans les 200 premiers milles, montra la plus grande vitesse encore vue sur la piste de brique d'Indianapolis.

Wilcox a été un participant de toutes les courses de 500 milles d'ici.

BASEBALL

LE LIGUE DE QUEBEC

Un nouveau succès a été obtenu, hier, aux terrains de l'Exposition. Il y eut du sport intéressant et la foule considérable qui était réunie là fut satisfaite. La première partie causa de l'excitation, vers la fin.

Le club Tipperary triompha du Standard, par 3 contre 2. L'équipe victorieuse renfermait des étrangers et sa rivale n'avait que des joueurs locaux. On ne s'attendait pas, généralement à une lutte aussi chaude Mais les Standard combattirent avec beaucoup de vivacité, de courage. Mais des erreurs dans les sixième et dernière manches leur valurent un échec. Le Tipperary est enchanté d'avoir gagné une victoire aussi difficile et il a raison.

Le St-Patrick n'était pas en veine et perdit pas moins de 6 points dans les trois premières manches. Il manqua ensuite d'énergie. Le Napoléon, d'ailleurs, a une équipe aux forces bien équilibrées. C'est assurément le club le plus intéressant de cette ligue.

Exactement neuf cents personnes assistèrent à ces joutes. Cette foule fut satisfaite, malgré que la seconde partie ait eu des moments monotones.

Comme de coutume, le bon ordre fut observé. Il existe chez les joueurs de baseball, une discipline sévère et louable. De plus, la direction de cette ligue est active, habile. C'est une telle situation que les gens bien pensants aiment et encouragent.

Voici les détails officiels des joutes d'hier:

Standard	ab	r	be	po	a	e
Drouin, rf	3	0	0	0	0	0
Desjardins, rf	2	0	0	0	0	0
Chevrette, lf	5	0	0	1	0	0
Bastien, cf	4	0	3	0	0	0
Sinclair, 2b	4	0	0	2	4	1
Dion, 3b	4	0	0	1	1	1
Martineau, ss	4	1	0	0	4	2
McCord, 1b	4	0	0	9	0	1
St-Pierre, r	2	1	0	9	0	0
Moreney, l	4	0	2	1	3	0
Totaux	36	2	5	23x	12	5

x Un homme hors jeu pour avoir frappé à son tour.

Tipperary	ab	s	bh	po	a	e
Martineau 2b	4	1	0	4	4	1
Byrne lf	3	1	0	1	1	0
Shink r	4	0	0	8	2	1
Moore as	3	0	0	0	3	1
Mace 3b	4	1	0	1	3	2
Patterson rf	4	0	2	0	0	0
Lanctot cf	2	0	0	0	0	0
Aubin cf	1	0	0	0	0	0
Gendron 1b	3	0	1	13	0	1
Evan l	3	0	1	0	1	0
Totaux	31	3	4	27	14	6

Les manches—	R.	H.	E.
Standard	010 001 000—3	4	6
Tipperary	000 002 001—2	5	5

Sommaire — Coups de 2 buts: Bastien, Moreney; de sacrifice: Byrne. Buts volés: Bastien, Shink, 2; Gendron. Double jeu: Martineau à Gendron; Byrne à Martineau. Retiré au bâton: par Evans, 6; par Moreney, 8. Buts sur balles: aucunes Laissés sur les buts: Tipperary, 6; Standard, 9. Premiers buts sur erreurs: 5 pour chaque club. Arbitres: H. Ledden, S. Drouin. Durée de la joute: une heure et cinquante minutes.

St-Patrick	ab	r	h	po	a	e
T. Kelly rf	6	0	0	1	0	0
Kirkwood lf	4	0	1	2	0	0
H. Kelly cf	4	0	1	1	0	0
Malone 1b	4	0	0	8	0	0
M. Savard r	4	0	0	6	0	0
Worth ss	3	0	0	2	4	2
A. Savard 2b, p	3	0	0	1	4	1
Frezell 3b	3	0	0	2	0	0
Pitcher l	3	0	0	1	1	0
Totaux	32	0	2	24	9	3

Napoléon	ab	r	h	po	a	e
A. Racine 2b	4	1	1	1	1	0
Boldue ss	4	2	1	0	1	0
Girard l	4	0	0	1	4	1
Maurais rf	5	0	0	1	0	0
Pton r	5	1	1	11	1	0
E. Racine 3b	3	1	1	0	1	1
Power cf	2	1	1	2	0	0
Labreeque cf	1	0	0	0	0	0
Duchesneau 1b	4	0	2	8	0	1
Fontaine lf	4	0	2	3	0	0
Totaux	36	6	9	27	8	3

Les manches—	R.	H.	E.
St-Patrick	000 000 000—0	2	3
Napoléon	204 000 00x—6	9	3

Sommaire — Courses méritées: Napoléon, 4. Premiers buts sur erreurs: Napoléon, 3; St-Patrick, 3. Buts volés: Kirkwood, H. Kelly, Worth, E. Racine, 2; Duchesneau. Double jeu: Worth à Malone. Retirés au bâton: par Girard, 11; par Pitcher, 5; par A. Savard, 2. Buts sur balles: de Girard, 1; de Pitcher, 4; de Savard, 1. Manches par Pitcher, 6; points: 6; coups sûrs, 8; manches par Savard: 2; pas de point et 1 coup sauf. Laissés sur les buts: Napoléon, 11; St-Patrick, 6. Arbitres: S. Drouin, H. Ledden. Durée de la joute: une heure et quarante-cinq minutes.

LIGUE INTERMEDIAIRE

Le club Bell Telephone a aisément battu celui du Dominion Arsenal, hier. Le résultat final fut de 18 à 4. L'équipe perdante fit cependant de beaux efforts.

Dom. Arsenal	sb.	r.	bh.	po.	a.	e.
L. Métivier, l. f.	5	0	0	1	0	2
Paquet, c. f.	1	0	0	1	0	1
Boldue, c. f.	3	1	1	1	0	0
Trépanier, r.	5	0	1	0	0	0
V. Gendron, 1erb	5	0	0	6	1	1
Fortin, 3e b. l.	4	0	1	0	2	2
Garon, ss.	3	0	0	1	0	1
Bernier, ss. 2e b.	2	1	2	0	0	1
Mercier, 2e b. ss.	5	1	1	1	1	2
A. Gendron, l. 3b	3	1	1	2	4	1
Art. Gendron, c	2	0	1	10	1	0
Totaux	38	4	8	23x	9	11

x Drouin, hors-jeu pour avoir sacrifié sur 3e "strike".

Bell Telephone	ab	r	bh	po	a	e
R. Blouin, ss	7	1	2	0	2	1
P. Gailloux, 2b	7	2	4	2	2	1
A. Drouin, r	5	2	1	9	2	1
A. Martineau 1br.	6	3	1	9	0	1
H. Carrier cf.lf	3	3	2	2	0	1
Julien, c	2	0	1	0	0	0
A. Drolet, 1b, f.lf.	4	0	1	0	0	0
Marceau, r.f	2	1	0	0	0	0
Lachance, l.f.	3	2	2	0	0	0
Racine, 3b	6	2	2	4	3	2
Gervais, b	6	2	1	1	2	0
Totaux:	51	18	17	27	11	8

Points par manches:	R.	H.	E.
Dom. Arsnl 010 011 010—	4	8	11
Bell Telep. 311 722 02x—	18	17	8

Sommaire:—Coups de 2 buts: A. Drolet, A. Martineau, H. Carrier, Racine, Art. Gendron. Buts volés Dominion Arsenal, 1; Bell Telephone 11. Double jeu Alls. Gendron à V. Gendron à Art. Gendron, R. Racine sans assistance. Retirés au bâton: par Gervais 8; Grendron 1; Fortin 5. Buts sur balles: de Gervais 5; Gendron 4, Fortin 2. Balles cart: Gendron 1; Gervais 1. Balles passées: Art. Gendron, 1. Laissés sur les buts: Dominion Arsenal, 10; Bell Telephone 14. Arbitres Georges Bélanger, Onésime Gendron. Durée de la joute: deux heurs. marqueur H.-P. Drouin.

LIGUE DE LEVIS

Le club Voltigeur a défait l'Athlétique, par 7 contre 4, hier. Voici le résultat des manches:

Athlétique	000 201 010— 4
Voltigeur	002 030 101— 7

Sommaire—Coups de 2 buts: Finet; de 3 buts: Ruel; de sacrifice: Couture (2). Buts volés: Ruel. Retirés au bâton: par Bégin, 13; Frechette 11. Buts sur balles: de Bégin 4; Frechette 1. Balles passées: Fortin 1. Laissés sur les buts: Voltigeur, 3; Athlétique, 4. Arbitres: Desrocher (en charge) Bergeron. Durée de la joute: 1 heure 55 minutes.

LIGUE AMERICAINE

A Détroit—St-Louis 9 vs Détroit 7; St-Louis 4 vs Détroit 5.

A Washington—New York 6 vs Washington 5; New York 2 vs Washington 5.

A Philadelphie—Boston 6 vs Philadelphie 4.

A Chicago—Cleveland 2 vs Chicago 5; Cleveland 5 vs Chicago 3.

LE HOCKEY

UN JOLI SOUVENIR

Les joueurs du club Viger auront un bel objet qui sera pour eux, un souvenir agréable et tangible de leur récente saison de hockey. La maison M.-A. Montminy & Cie vient de terminer un grand groupe photographique représentant l'équipe, les officiers honoraires et actifs de cette organisation qui se maintient depuis une douzaine d'années. C'est une nouvelle page d'honneur dans les annales sportives de Québec.

C'est en même temps une œuvre qui soutient la renommée artistique solidement établie de la maison qui en est l'auteur. Le portrait du club Viger est exposé dans l'une des vitrines de chez Montminy & Cie, 2, rue St-Jean. On peut voir que la "Ligue nationale de hockey de Québec" a un champion dévoué au prestige de cette louable union.

Les amateurs qui figurent dans ce groupe sont MM. Jos. Bussières, président honoraire; Alph. Langlais, vice-président honoraire; Arthur et Jos. Langlais (ses fils), membres honoraires; Pierre Noel, gérant; Antonio Noel, président et centre; Armand Drouin, vice-président, capitaine et aile droite; Roméo Lachance, secrétaire; Jos. Martineau, trésorier; Gérard Plamondon, Alphédor Lamontagne et Alph. Martineau, défense; Adélard Cloutier, aile gauche; W. Feuiltault, J.-Chs Drapeau, Jos. Francœur, Alph. Desjardins, substituts.

Il y a aussi le beau trophée Martel.

LA CROSSE

TRAVAIL D'ORGANISATION

Nous croyons devoir rappeler aux amateurs de Québec et des alentours, l'assemblée qui doit être tenue au Victoria, ce soir, à 8.15 heures.

JOUTES DE CHAMPIONNAT

Montréal, Qué., 2.—Devant une assistance de quatre mille personnes, le National II a défait le St-Pierre-aux-Liens, par un score de 8 à 4, tandis que le Cercle Paroissial St-Zotique l'emporta sur le Rosemont, par 6 à 3.

CULTURE PHYSIQUE

UN LOUABLE ESSOR

Montréal.— Depuis des années, sous une impulsion à laquelle l'A. A. d'A. Nationale ne fut pas étrangère, des initiatives nombreuses se sont employées à donner à notre jeunesse le goût de la pratique des sports et des exercices physiques. Les sociétés ont vu leur nombre s'accroître sans cesse et si la guerre n'était venue briser, pour un temps, un élan qui ne se démentait pas, nous enregistrerions aujourd'hui une victoire éclatante pour la cause qui nous est chère.

Nous avons quelque lieu de penser, cependant, que les résultats obtenus, déjà si beaux, l'auraient été davantage si le public avait été mieux préparé il y a quelques années pour atteindre le but que nous visons.

On songe en France à organiser des clubs spéciaux pour les garçonnets. Le National a pris les devants en créant sa section de scolaires. La cotisation mensuelle n'est que de vingt-cinq sous.

NOTES

La Commission d'arbitrage de la "Ligue de baseball de la cité et du district de Québec" siégera, mercredi soir prochain, pour s'occuper du protêt enregistré par le club C. B. contre le St-Patrick. Elle considérera aussi d'autres questions. Cette assemblée est convoquée pour 8.30 hrs. au Victoria.

—Le St-Arsène a défait le Lachine par 9-2 et les Indiens ont battu le Fraser-Brace, par 2 à 1.

—Le club Métropole, par 3 contre 1, a triomphé du Royal-Canadien, et le Lachine, par 10 à 4, a gagné contre les Crescents.

—Cobb est en tête des frappeurs de la "Ligue américaine", avec un pourcentage de .377. Cravath est le premier de la "Nationale," avec 542 de marque.

—Jess Willard est rendu à Toledo, pour s'y entraîner. Dempsey continue à être actif.

—Le Frontenac a gagné 3 parties dans chacune des deux premières joutes supplémentaires de championnat de petites quilles.

—La grande estrade du National sera réparée, sans délai.

—Le club de crosse Lauzon offre des sympathies à M. W.-S. Byrne, qui vient d'être affecté de la mort d'un frère, dont nous parlions, samedi dernier.

FIT-REFORM

Caractère et exactitude

Lorsqu'une nouvelle série de modèles est introduite par Fit-Reform, vous pouvez être assuré que ces modèles sont précis au point de vue de la mode, de la coupe et de la valeur.

Voilà près d'un quart de siècle que Fit-Reform est le tailleur attitré des hommes judicieux de tout le pays, et avec un succès toujours croissant.

Le vêtement Fit-Reform comporte toujours cette élégance gracieuse qui dénote le trait de génie et que seule la main de génie peut façonner.

Cette confiance dans le caractère et l'exactitude des vêtements Fit-Reform a été, pour plusieurs hommes, une source de grande satisfaction.

Les complets et paletots Fit-Reform pour le printemps sont prêts. Venez les examiner.

Lorsque nous disons que les genres sont distinctifs, et que la coupe est conforme à l'étalon Fit-Reform, Nous n'avons plus rien à ajouter, concernant ces vêtements, qui sont considérés de qualité ultra-supérieure.

Fit-Reform

RAYMOND BINET & CIE

93-95 RUE ST-JEAN

DANSE

a l'hôtel Montcalm

TOUS LES JOURS DE 8.30 P. M.

Musique par Provoa's Boston Jazz Band

ENTRÉE GRATUITE

30 m.—n.-o

HEURES DE BUREAU

11 à 12 2 à 5 6½ à 8½

DOCTEUR PHILIPPE ADAM

SPECIALISTE

Voies Génito-Urinaires

267 des Fossés

QUEBEC

Angle des rues des Fossés et de la Couronne. **Tél: 6036**

Tourné en dedans — Tourné en dehors

Toute Bonne Chemise Devrait Avoir, En Plus, des

POIGNETS REVERSIBLES

(DOUBLE WEAR CUFFS)

"Le poignet qui double la durée de la chemise"

Les chemises W.G.&R. sont pour cette raison les meilleures sur le marché, aujourd'hui.

Elles sont les seules à posséder ces nouveaux poignets ingénieux, qui se plient à perfection, restent pressés et sont tout aussi propres d'un coté comme de l'autre.

LES CHEMISES

W.G.&R.

sont en vente partout au Canada. Demandez à votre marchand. S'il ne peut vous en fournir, écrivez-nous.

DEPT. A

THE WILLIAMS, GREENE & ROME CO., LIMITED,

KITCHENER, CANADA.

200

VICTORIA

AUJOURD'HUI

Attractions extraordinaires!

Le Glorieux Retour du 22e BATAILLON

(Canadiens-Français)

Pellicules officielles représentant les grandes réceptions qu'on a faites à Halifax, à Québec et à Montréal, en faveur de nos vaillants soldats de la province. La pellicule qui nous montre le régiment en France sera aussi répété sur demande spéciale. Sur le même programme avec la représentation régulière:

TOM MOORE

— DANS —

" BROWN OF HARVARD "

Le grand drame de collège, et le quatorzième épisode de la série Houdini—l'avant-dernier épisode—vous ne pouvez vous priver de celui-là.

Matinées, 20 cts. :-: Soirées, 25 cts

(Légère augmentation pour cette attraction coûteuse)

LE BON VIEUX CIGARE

PEG TOP

de qualité toujours uniforme. Le choix des connaisseurs

En vente partout

à 7 Cents

4 pour 25 Cents

Qualité maintenue depuis plus de 30 ans

FAIS CE QUE DOIS!

LE SOLEIL

Organe du Parti libéral.

LA VRAIE QUESTION

Québec, 2 juin 1919.

Si on en juge par le tir d'essai de la *Gazette*, la semaine dernière, il est permis de conclure que nos adversaires, fort en peine de trouver le moindre prétexte à critiquer tant soit peu logiquement, l'administration provinciale du cabinet Gouin, voudraient essayer de faire flèche, au cours de la présente campagne, du fait de l'augmentation de la dette provinciale.

Nous avons déjà démontré, chiffres en mains, qu'en réalité cette augmentation globale de la dette, d'ailleurs provoquée par les travaux d'amélioration de la voirie, en vertu de l'autorisation donnée par l'électorat de Québec, se trouve plus que justifiée par le progrès matériel dont a bénéficié la province; que, d'autre part, si on tient compte de l'augmentation de la population dans la comparaison entre l'état de la dette en 1915 et celle de 1918, la part proportionnelle, par tête, est moindre aujourd'hui que pour 1905 et qu'ainsi, bien loin de constituer une aggravation de notre fardeau, la dette actuelle, tout compte fait, représente un dégrèvement de UNE PIASTRE et demi environ par tête à l'heure actuelle.

D'ailleurs la chose est facile à prouver en tenant compte de l'intérêt annuel à payer pour le service de la dette provinciale.

C'est, on le reconnaîtra sans peine, l'épreuve décisive, puisqu'en définitive, c'est le montant du service annuel de la dette, la somme à payer chaque année, qui affecte directement le budget provincial.

Or en 1905, au 30 mars, l'intérêt annuel de la dette s'élevait à $1,335,446 soit, en raison de la population, un montant de $0.75 par tête, alors qu'au 30 juin 1918, le service de la dette atteignait $1,573,866 soit, par tête, une moyenne de $0.66; c'est-à-dire que nous payons proportionnellement, par tête annuellement, près de NEUF CENTINS EN MOINS.

Il est donc clair que, bien loin d'augmenter, le fardeau de la dette a, proportionnellement à la population, diminué depuis 1905 et cela malgré les immenses travaux de voirie réalisés pour le très grand et incontestable bénéfice de la province.

On peut encore constater le fait de ce dégrèvement par rapport à la dette en comparant le revenu annuel avec le montant du service des intérêts annuels de la dette.

En 1905, le service de la dette exigeait le QUART—vingt-cinq pour cent—de nos revenus; en 1918 pour rencontrer ces obligations, nous n'avions besoin que de ONZE ET VINGT-CINQ CENTIEMES pour cent de notre revenu, c'est-à-dire un peu plus du *dixième, au lieu du quart*!

Rien ne saurait démontrer de façon plus catégorique l'inanité des critiques de nos adversaires concernant la dette.

La comparaison est à la portée de tout le monde, car le premier venu se rend compte que la situation financière d'un monsieur qui, au lieu de prendre le quart de son revenu annuel pour faire face à ses obligations, à ses dettes, se trouve ne plus avoir que dix pour cent de son revenu affecté au paiement de ces obligations, ce monsieur-là est évidemment en bien meilleur posture financière aujourd'hui qu'autrefois.

C'est exactement le cas pour la province.

Mais, nos adversaires qui affectent de critiquer l'opportunité de la nouvelle consultation électorale, ne se rendent même pas compte combien le gouvernement Gouin se trouve justifié en raison même de cette augmentation de la dette, de vouloir consulter le peuple avant que d'entreprendre la nouvelle politique de progrès reconnue nécessaire en raison des circonstances.

N'est-il pas sain, et logique, et conforme aux meilleurs principes de notre régime politique, qu'il veuille obtenir le consentement direct d l'électorat avant que de se lancer dans une nouvelle politique de développement qui, nécessairement, entraînera de fortes dépenses, et nous forcera à emprunter?

Et peut on imaginer rien de plus sage que la conduite de nos gouvernants provinciaux venant ainsi solliciter du peuple lui-même l'autorisation d'engager notre crédit?

Le peuple décidera et en toute connaissance de cause si, oui ou non, il convient d'employer notre crédit pour travailler maintenant à accentuer notre progrès, de façon intensive.

La réponse n'est pas douteuse, car en définitive, notre dette est proportionnellement beaucoup plus légère en 1918 qu'en 1905 et conséquemment nous avons une large marge devant nous pour nous permettre d'employer notre crédit à assurer de nouveaux progrès.

Mais c'est avec le consentement du peuple que doit se faire cette nouvelle orientation, en toute connaissance de cause, non pas à son insu, comme procèdent sous nos yeux à l'heure actuelle les conservateurs à Ottawa.

C'EST TYPIQUE!

Québec, 2 juin 1919.

Une dépêche officielle d'Ottawa, samedi dernier, vient, une fois de plus, nous renseigner sur la mentalité dont s'inspirent nos gouvernements actuels.

On nous informe que, dans le moment, il se trouve en Colombie Britannique trois cent mille caisse de 48 livres chacun de saumon en conserve qui ne trouvent pas d'acheteur, à ce qu'il semble, parce que le saumon mis en boite étant de chaire plus blanche ne paraît pas plaire aux consommateurs canadiens qui lui préfèrent le saumon à chaire rose.

D'autre part sur le côtes de l'Atlantique, 40,000 caisses de sardines en conserve, chaque caisse pesant 25 livres, ne peuvent non plus trouver de marché parmi les consommateurs canadiens.

Comme il s'agit là de manufacturiers, clients chéris du gouvernement, celui-ci n'hésite pas à intervenir; il décrète en conséquence de prohiber l'importation de conserves de saumon et de sardines en Canada, afin de forcer les consommateurs canadiens à acheter les produits restés en panne dans les entrepôts.

Sans doute on invoque une raison économique dite nationale; empêcher l'exportation de nos piastres tant que ces conserves canadiennes n'auront pas été consommées.

C'est-à-dire qu'on n'hésite pas à intervenir pour obliger les consommateurs canadiens à consommer des conserves qui ne sont pas de leur goût dès qu'il s'agit de protéger quelques manufacturiers.

Puisque les consommateurs canadiens n'en veulent point, pourquoi tout bonnement ne pas chercher à écouler ailleurs ces conserves au lieu de vouloir nous forcer à les consommer?

Prenons par exemple le cas des sardines—ou prétendues sardines (car ce sont en réalité des petits poissons blancs et non des sardines). Nous ne voulons point décrier inutilement ces produits mais, en fin de compte, outre qu'il y a fraude évidente sur la qualité même de la marchandise, il faut reconnaître aussi que le peu de vogue de ces conserves tient à la qualité de l'huile employée; on se sert de l'huile de coton.

Elle est meilleure marché évidemment que l'huile d'olive, ingrédient ordinaire des conserves de sardines, mais parce que certains industriels pour réaliser de meilleurs profits emploient une huile de qualité inférieure le cabinet voudrait nous forcer malgré nous à donner la préférence à ces sardines?

Voilà un exemple typique des préoccupations qui seules animent nos gouverments, Ils n'ont d'oreille et de cœur que pour les industriels; le consommateur lui, on s'en moque, bien plus on veut le forcer pour faire l'affaire de ces industriels à manger des produits qui ne lui plaisent pas?

Mais par exemple quant à s'occuper de protéger le consommateur en lui assurant des prix plus raisonnables, le gouvernement Borden se déclare impuissant.

Le cas est typique; on ne l'oubliera pas

UN TEMOIGNAGE!

Québec, 2 juin 1919.

La Commission Royale d'Industrie a entendu, ces jours derniers, à Toronto, M. W.-C. Good, le représentant des Fermiers Unis d'Ontario. Ce dernier, après avoir donné ses vues sur les questions agricoles en général, a ajouté qu'il "*n'y avait actuellement, dans Ontario, que 25% de la main-d'oeuvre agricole requise. On abandonne les fermes pour profiter des gros salaires payés par les manufacturiers. Pour ma part*, a déclaré M. Good, "*j'aurais réalisé $5,000.00 de plus que ce que ma ferme m'a rapporté, l'an dernier, si j'étais allé travailler dans les usines de "Brantford.*"

Voilà, en quelques mots, la confirmation de ce que nous avons soutenu récemment, dans notre polémique avec le "Chronicle". Le déséquilibre notable qui existe dans les salaires, est la cause principale de la désertion des campagnes.

La production diminue, l'exportation des denrées augmente, le coût de la vie devient de plus en plus élevé, ce qui engendre les grèves qui désorganisent l'Ouest.

Tout ce bouleversement social est l'œuvre du gouvernement Borden et de ses protégés les profiteurs. C'est la masse des citoyens déjà appauvris par la guerre qui va essuyer le contre coup causé par les injustices et les exactions de quelques cen taines d'accapareurs millionnaires.

Et les incapables qui nous gouvernent restent les bras croisés devant ce déchaînement de colère populaire.

Quelle pitié!

SON GOUT!

Québec, 2 juin 1919.

M. Sauvé se plaint dans son journal que les organes du gouvernement Gouin dénoncent l'administration Borden, tous les jours.

Le chef de l'opposition n'a pas dit toute la vérité. Ce ne sont pas seulement les journaux libéraux qui dénoncent le gouvernement Borden, à l'heure actuelle, mais aussi nombre de journaux bleus-unionistes qui en font autant et semblent même regretter vivement de l'avoir appuyé.

Il ne reste plus que M. Sauvé qui n'a pas blâmé, comme il aurait dû le faire, l'administration néfaste que nous avons à Ottawa.

Il préfère sans doute s'entendre avec Bob Rogers pour organiser sa campagne électorale.

Chacun son goût, mais nous ne croyons pas que celui de M. Sauvé rencontre l'approbation des électeurs de Québec.

A CORRIGER

Dans notre article de samedi dernier, sur la vie chère, nous avions écrit:

"Le gouvernement fédéral s'intéresse présentement à pousser "l'*exportation* du bœuf."

Le typographe nous a fait dire "l'*exploitation*", ce qui altère notablement la portée de l'article.

"MORT AUX BOURGEOIS DU MONDE ENTIER"

A Budapest, le "Drapeau Rouge" (Voeroes Ujsag), moniteur officiel des soviets hongrois, publie, dans son numéro du 20 avril, le texte des déclarations énoncées par les commissaires du peuple dans une assemblée des Conseils d'ouvriers et soldats tenue le 19.

Pogany, commissaire du peuple, dit: "La dictature du prolétariat de Hongrie est menacée par l'impérialisme de l'Entente. Les Roumains ont commencé une offensive contre la République des soviets hongrois: j'adresse un salut aux gardes rouges du front et je les adjure de nous préserver.

"Mais j'ai aussi quelques paroles à adresser aux bourgeois qui ont immédiatement rétabli l'ordre de choses capitaliste dans les villes que les Roumains ont occupées. A ceux-là, je dis: Tremblez devant notre vengeance! Nous reviendrons et alors nous ne nous bornerons pas à lutter contre la classe bourgeoise comme classe: nous anéantirons simplement la bourgeoisie en exécutant individuellement chaque bourgeois des villes reconquises.

"Et je dirai aux autres bourgeois, à ceux de l'intérieur du pays: ne vous réjouissez pas de l'avance des Roumains, car dès aujourd'hui nous vous prenons comme otages. Pour chaque pas que les Roumains feront en avant, c'est vous qui nous en rendrez compte. Puisque le sang des gardes rouges doit couler au front par la dictature du prolétariat, que le sang des bourgeois coule aussi dans le pays."

Après Pogany, un autre commissaire du peuple, Szamuelly, prend la parole: "Ce n'est pas seulement le bourgeois hongrois que nous devons anéantir: la devise que nous devons inscrire sur notre drapeau rouge est: MORT AUX BOURGEOIS DU MONDE ENTIER."

Bokanyi, commissaire du peuple, président de la réunion, termine par la déclaration suivante: "Au nom de tous les membres des Conseils d'ouvriers et soldats dont la résolution est unanime, je proclame qu'il est préférable d'anéantir la Hongrie, d'exterminer sa population entière de mettre en ruines TOUT, TOUT, plûtôt que de voir l'ordre de choses bourgeois se reconstituer."—Acclamations frénétiques de l'assemblée après chaque phrase. On se sépare avec serments d'aller vite et ferme en besogne, en un mot dans les meilleures dispositions du monde.

Mais en attendant "l'exécution individuelle de chaque bourgeois" on procède à l'exécution individuelle des entreprises privées. Dans le "Drapeau rouge" du 18 avril, le camarade Heveszi rend compte de la besogne accomplie, et de la beso ne en cours d'exécution:

"La première opération était la reprise de l'ensemble des moyens de production par le prolétariat: elle s'est accomplie sans difficultés par la simple substitution des conseils d'ouvriers aux conseils d'administration et aux directeurs. La transformation s'est opérée simultanément, et non par marche progressive, sur la totalité de la production.

"La seconde est en cours d'exécution: elle consiste dans la fusion des fabriques appartenant à la même branche. Les procédés et perfectionnements qui étaient la possession de fabriques individuelles sont communisésins toute la branche: il n'existe plus de secret industriel: les privilèges garantis par patentes sont supprimés: il n'existe plus de patentes."

Les économistes pourront faire leurs réflexions sur cette intéressante forme de la socialisation, mais voici une autre mesure qu se recommande à la méditation des professeurs et du personnel enseignant: "En vertu d'un arrêté du commissaire du peuple délégué à l'instruction publique, les diplômés, professeurs des lycées et écoles secondaires devront incessamment se soumettre à un nouve, examen destiné à vérifier dans quelle mesure ils possèdent les aptitudes exigées par l'école nouvelle de la nouvelle société."

Des symptômes nombreux et surprenants attestant que le bolchevisme, à l'heure présente, n'est pas soutenu que par l'Allemagne et par ses propres moyens. En deçà, mais surtout au delà de l'Océan, des politiques de ménagent et des financiers e poussent, pendant que des idéologues le caressent, le déclarant intéressant, et demandent qu'au lieu de recueillir les "accusations osmales" portées contre lui, on se mette enfin à le "considérer objectivement". Or, rien n'est p us objectif que e véridique relevé de ses œuvres, et il faut être aveug e pour ne pas apercevoir dans ses œuvres la pensée directrice qu'e es mettent nettement en évidence: débiter l'Europe par la destruction de l'élément qui est a force inte ectuelle, économique, morale de l'Europe d'aujourd'hui, c'est-à-dire la classe moyenne: "Mort aux bourgeois".

UN APERCU DES MOEURS BOLCHEVISTES

(Communiqué officiel)

Bien que le Livre Blanc publié en Angleterre, sur le Bolchévisme, ne fasse pas mentio de la na ionalisation des femmes en Russie, le général Knox nous donne, dans un rapport officiel adressé le 4 mars, de acivostock, au Ministère de la guerre, à Londres, le texte d'un document trouvé sur la personne d'un Commissaire bolchéviste fait prisonnier au front et que les journaux locaux ont publié.

Ce document contient ce qui suit: "Je certifie par les présentes que le porteur, le camarade Evdomikof, est autorisé à faire l'acquisition d'une fille, pour son propre usage, et personne ne pourra l'en empêcher pour quelque raison que ce so t, le porteur ayant plein pouvoir de ce faire en vertu du présent certificat."

La main-mise de l'Etat sur les femmes en Russie, a d'ailleurs fait l'objet de nombreux comptes rendus spécifiques: quand ils n'étaient pas officiels. Un décret émanant des Bolcheviste de Vladamir et publié en décembre 1918 dans le journal officiel du parti socialiste, le "Izvestya", déclare que toutes les filles ayant atteint dix-huit ans deviennent la propriété de l'Etat et sont obligées de s'enregistrer sous peine de châtiment sévère, au Bureau de l'amour libre du Commissaire de surveillance de l'endroit où elles habitent. Une fois enregistrée à ce bureau, chaque fille a le droit de se choisir un mari, parmi les hommes de 19 à 50 ans. Le consentement de l'homme en ce cas n'est pas nécessaire et l'homme sur lequel tombe le choix de la fille n'a pas droit de protester. D'autre part les hommes ont aussi le droit de se choisir une épouse parmi les filles qui ont atteint leurs dix-huit ans. Le choix, dans chaque cas, se fait une fois par mois.

Le 11 mars, le correspondant du "Times", de Londres, à Helsingfors, envoyant à son journal une dépêche dans laquelle il annonçait que Stuchka, président du gouvernement bolcheviste de Petland, avait fait émaner une proclamation déclarant les femmes propriétés de l'Etat et décrétant l'amour libre pour toute femme de 17 à 45 ans.

Le "Times" de Londres, a publié la traduction d'une proclamation affichée à Saratoff, Russie occidentale. Une semblable proclamation fut aussi affichée à Ekaterinburg, où elle fut en vigueur pendant quelques jours, avant l'arrivée des Czechs. "Il n'y a pas à douter de l'authenticité de ces documents", dit le Times. La proclamation se lisait, en partie, comme suit:

"Ce décret émane de la libre association des anarchistes de la ville de Saratoff.

"En vertu des décisions du gouvernement des paysans, soldats et ouvriers de Kronstadt, la possession privée des femmes est abolie.

A partir du 1er mars, le droit de posséder des femmes âgées de 17 à 32 ans est aboli.

"Les anciens propriétaires peuvent conserver le droit de se servir de leur épouse, sans attendre leur tour.

"En vertu de ce décret, toutes les femmes sont soustraites à la propriété privée et sont déclarées propriété de la nation tout entière."

"La distribution et la direction des femmes, conformément à la décision des organisations sus-mentionnées sont du ressort du Club des Anarchistes de Saratoff. Trois jours après la promulgation de ce décret, toutes les femmes, ainsi devenues la propriété de l'Etat, devront se présenter d'elles-mêmes à l'endroit indiqué, pour fournir les informations requises sur leur compte.

"Les hommes n'auront le droit de se servir de la même femme que trois fois par semaine, pendant trois heures, en observant les règlements édictés ci-dessous."

"Pour avoir droit à l'usage d'une partie quelconque de la propriété publique, tout homme devra avoir en sa possession un certificat du comité des manufactures, de l'Union des professionnels ou du conseil des ouvriers, des soldats et des paysans, prouvant qu'il appartient à la classe des travailleurs.

"Le chef des anarchistes aura la charge de prendre les mesures nécessaires à la mise à exécution de ce décret.

"Quiconque refusera de se conformer aux dispositions de ce décret sera déclaré ennemi du peuple et des anarchistes et il sera traité en conséquence.

(Signé) **Le conseil de la ville de Saratoff, Russie."**

IMPORTANTE VENTE A L'ENCAN

De plants de roses et d'arbres fruitiers, au No 5 rue Haldimand, Haute-Ville, en face de l'Hôtel St-Louis

Une consignation exceptionnellement belle de roses régulières, naines et grimpantes, pivoines, lilas réguliers, pyramide et autres arbres en boîte, arbustes à fruits, framboisiers, rhododendrons, et une grande variété d'autres plants, etc., de chez

S.-D. Van-der-Goot, Boskoop, Hollande,

LE MARDI 3 JUIN

A 10 HEURES

A voir le lundi 2 juin

JOS.-A. GALE, Encanteur
31m.-2jun-

AVIS

Re:—Succession feu Augustin Girardin, en son vivant, employé civil de Québec

Toutes les personnes qui ont des réclamations contre cette succession sont priées de les faire parvenir dûment attestées au bureau du soussigné d'ici au 20 juin 1919 et toutes celles qui sont endettées envers ladite succession sont tenues de payer au même endroit et dans le même délai.

L.-S. FORTIER, N. P.
111, rue St-Joseph, Québec.
6-8-10-12-15-17-19-21-23-26-28-31-juin2-5-7-9-11-13-14.

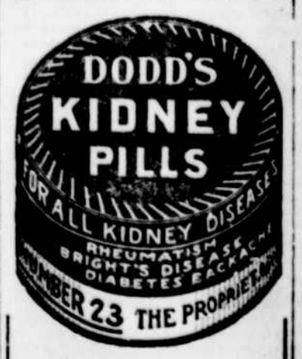

Pilules Dodd contre toutes les maladies des rein, rhumatisme, maladies de Bright, diabète, mal de dos.

Cartes d'affaires

— NOTAIRES —

C.-E. TASCHEREAU
126 rue St-Pierre

ARGENT à prêter par grosses et petites sommes à la ville ou à la campagne.

Sur hypothèque ou autres garanties spéciales pour les fabriques ou corporations municipales.

— AVOCATS —

Roy, Langlais, LaVergne & Goubout
AVOCATS
ERNEST ROY — C. R.
ROMEO LANGLAIS—C. R.
ARMAND LAVERGNE—C. R.
ANTONIO LANGLAIS—L. L. L.
F. - X. GODBOUT—B. A. L.
126 rue St-Pierre - Québec
Tél: 5800 à 5802
24 mai 1. n. o.—

— MEDECIN —

DR J. EUDORE PARENT
EX-ELEVE des hôpitaux de Paris, ex-interne de la Charité de Lyon.
Médecine générale: spécialité: maladies mentales et nerveuses (épilepsie), chorée, neurasthénie.
HEURES DE CONSULTATION:
L'après-midi de 3 à 5 heures, et le soir de 7 à 8 heures.
1 AVENUE PARENT—Tél. 3146
11 nov

CHARBON
Phones Bureau 463
Entr. . 242
MADDEN & FILS
116 ST-PIERRE, QUEBEC
Charbon à vapeur
Sydney et Américain
Charbon Anthracite, etc.
35 ANS D'EXPERIENCE!
DEMANDEZ NOS PRIX.
4mai-33a

FUMEZ "INDEX" MACDONALD

PLACEMENTS DE JUIN

NOUS OFFRONS

SUJET A VENTE PREALABLE LES DEBENTURES SUIVANTES

ENDROIT	Echéance		Prix	Rapportant
Puissance du Canada	Nov.	1923	Prix du	marché
" "	"	1933	"	"
Province de Québec	Mai	1936	100.	5%
" "	"	1938	100.	5%
Ville de Sherbrooke	Juil.	1921	97.38	5¼%
Cité de Québec	Fév.	1927	98.40	5¼%
Ville de Joliette	Mai	1944	93.	5½%
Fabrique de St-Arsène de Montréal	Mars	1956	100.	5½%
Comission Scolaire de Montréal	Mai	1923	101.77	5¼%
Ville de Chicoutimi	Nov.	1937 à 1945	100.	5½%
Dominion of Canada (Great Northern R'y)	Oct.	1934	84.49	5½%
Ville Mont-Royal	Nov.	1944	93.25	5½%
L'Hôpital Notre-Dame	Mai	1938 à 1943	100.	6 %
Ville de Hampstead	Nov.	1959	100.	6 %
Canton Chapleau, Ont.	Déc.	1928	100.	6 %
" "	Août	1928 à 1938	——	6 %
Ile Dorval	Jan.	1930 à 1944	100.	6 %
Maisonneuve, (Cité de Montréal	Avril	1941	88.50	5.40
Maisonneuve, (Cité de Montréal)	Nov.	1952	93.86	5.40

La Corporation des Obligations Municipales, Ltee

RENE DUPONT, Gérant — 124 rue St-Pierre — Tél. 6932 — Québec

J.-W. SIMARD, Correspondant — 7 Place d'Armes — Tél. Main 1824 - - Montréal

1-n.-o

7 Photographies pour 25c

FORMAT 6 x 8

Sur un beau carton, avec une large bordure, imitation d'un cadre noyer circassien. Voici en détail les photographies de ces personnages illustres:

1. Le Maréchal Joffre. 2. Le maréchal Foch dictant à Guillaume les justes conditions de l'armistice; 3. Le général Haig; 4. Le général Pershing; 5. Le vaillant roi Albert de Belgique; 6. Le président Wilson; 7. Le général Pau.

Ne manquez pas cette chance.

Les 7 pour 25c franco.

Envoyez bon de poste à

IMPRIMERIE CANADIENNE
814 Papineau, Montréal.

AVIS

Toutes les personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu Edouard-C. Doherty, en son vivant, employé du chemin de fer du Canadien Pacifique, sont priées de les faire parvenir dûment attestées au bureau du notaire soussigné d'ici au 25 juin 1919, et toutes celles qui sont endettées envers ladite succession sont tenues de payer au même endroit et dans le même délai.

VICTOR MATHIEU, N. P.,
98 rue St-Joseph, Québec.
26-27-28-30-31m.2-7-12-20-23juin—

Machineries de moulin à scie

pour scieries portatives ou stationnaires à gros rendement. Manufacturées par E. Long Mfg. Co., Ltd., Orillia, Ont.

WILLIAMS & WILSON
Représentants québecois
MONTREAL
27 mai—26fs

Chemin de fer National du Canada

CHANGEMENT D'HORAIRE

1er juin 1919

CHANGEMENTS IMPORTANTS

"Océan Limité" pour Halifax, quittera Lévis dix minutes plus tôt qu'actuellement.

Train Express No 45, quittera la gare du Palais pour Montréal, via Pont de Québec, à 4 h. p. m., tous les jours, dimanche excepté.

Train No 502 pour Edmundston, quittera la gare du Palais à 3 h. 45 p. m., au lieu de 4 h. p. m., actuellement.

Train Cochrane-Winnipeg, quittera la gare du Palais tous les jours, dimanche excepté, à 5 h. 25 p. m., au lieu de 4 h. 30 p. m., actuellement. Le lundi, mercredi et vendredi, ce train se rend à Cochrane seulement.

Train local pour Shawinigan-Falls, quittera la gare du Carré Parent tous les jours, dimanche excepté, à 4 h. 20 p. m.

Train No 21 pour Chicoutimi, quittera la gare du Carré Parent tous les jours, dimanche excepté, à 7 h. 45 a. m., au lieu de 8 h. a. m., actuellement.

S'adresser aux bureaux des billets pour plus amples renseignements concernant autres changements.

P. MOONEY.
Asst. agent général des passagers.
30-31m. 2-3-4j.

VOL D'UNE AUTOMOBILE

Une autmobile a été volée hier matin, vers onze heures, alors qu'elle était arrêtée devant lHôtel-Dieu de cette ville. C'est un Ford, modèle 1914, carosserie noire, roues rouges, portant le numéro de licence 31,640,

VENTE GIGANTESQUE

de chapeaux de paille pour dames

DURANT UNE JOURNEE SEULEMENT

MARDI LE 3 JUIN

OUVERTURE A 8 HEURES PRECISES

Chapeaux de paille dont les valeurs réelles sont de $1.00 à $1.50 pour 'clairer' - - 25c
Valeurs de $2.00 à $3.00 pour la vente d'une journée - - - - - - - - - - 69c
25 dzs fleurs à chapeaux valeurs jusqu'à $1.00 Mardi toute la journée - - - - 19c

AVIS. Pas d'ordre par téléphone à ces prix excepté par lots d'une douzaine ou plus aux marchands et modistes de la ville ou de la campagne.

N'oubliez pas la journée MARDI, pas avant ni après.

Qui aura le premier choix?

ELZEAR CARMICHAEL

137 rue St-Joseph - Quebec

(BLOC BRUNET)

ELLE N'AVAIT QUE VINGT ANS

Cependant souffrait de dérangements fonctionnels; guérie par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Spring Valley, Ill.—"J'ai souffert de douleurs périodiques durant plusieurs mois—notre médecin de famille me soignait mais sans succès — alors je consultai un autre médecin qui me conseilla de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Tout de suite après avoir commencé à en prendre, je me suis sentie bien mieux, et après en avoir pris six bouteilles, ma santé était parfaitement rétablie, et je ne saurais trop vous remercier pour le soulagement que j'en ai retiré."—Mlle KATE LAWRENCE, Boîte 725, Spring Valley, Ill.

Les écolières et les jeunes filles employées soit à la maison, soit à l'extérieur, ne devraient jamais endurer de telles tortures; qu'elles profitent de l'expérience de Mlle Lawrence et des milliers d'autres qui ont essayé ce célèbre remède aux racines et herbages, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et y ont trouvé le remède à leurs maux. Ecrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass., s'il y a des complications. Le résultat de leur expérience de 40 ans, à traiter les jeunes filles, est à votre disposition.

UN CONFERENCIER DECEDE VENDREDI

M. Ferdinand Paput, cuisinier expert meurt après deux semaines de maladie

Nous avons appris avec chagrin la mort de M. Ferdinand Paput, cuisinier expert, arrivée la nuit dernière après deux semaines de maladie.

M. Paput était bien et avantageusement connu à Québec où il ne comptait que des amis.

Il était un artiste dans l'art culinaire et les nombreux diplômes qu'il reçut tant au Canada qu'en France lui ont assuré de brillants succès.

M. Paput habilement secondé par Mme Paput fit une série de conférences sous les auspices de la Ligue des Ménagères de Québec.

Toutes nos sympathies à Mme Paput et à la famille en deuil.

PHOSPHONOL POUR HOMMES

Restaure force et vitalité; pour nerfs et cerveau; augmente la "matière grise"; un tonique — vous régénérera. $3 la boîte, ou deux pour $5, chez le pharmacien, ou par la poste sur réception du prix. THE SCOBELL DRUG Co., S. Catharines, Ontario. En vente chez L.-E. Martel, pharmacien, 51 rue St-Joseph. Martel & Dion, pharmaciens, 107-109 rue St-Joseph.

ON MANQUE DE VIVRES

(Presse-Associée)

Paris, 31.—Les officiers de l'armée attendent, dans divers ports de la Baltique, l'ordre de hâter l'expédition des vivres à Pétrograde. Les trois cent mille habitants de Riga souffrent de la faim depuis un mois.

ELIXIR TONIQUE DU DR MONTIER

C'est le meilleur tonique au monde

AMENDEMENT BATTU

Londres, 31.—Dans la chambre des communes, jeudi, un amendement ouvrier demandant la réduction des estimés militaires a été rejeté par un vote de 149 à 47.

DANS LA BOUE

(Presse-Associée)

Ogdensburg, N.-Y., 31.—Le U. C. 97, ancien poseur de mines allemand, et le vapeur "Iroquois" qui l'accompagnait au poste naval des grands lacs, ont frappé une montagne de boue en pénétrant dans le port, ici, jeudi soir. Ils ont pu continuer leur voyage samedi.

L'INFLAMMATION DES GENCIVES EST LA CAUSE DE LA CARIE DE LA BASE DES DENTS

De même que la force d'une bâtisse dépend de ses fondations, de même la santé des dents dépend de la santé des gencives.

Si vous permettez que les gencives s'enflamment ou s'attendrissent vous affaiblissez la fondation des dents. C'est état s'appelle pyorrhée (maladie de Rigg). Le résultat direct est l'ébranlement des dents. Et les gencives spongieuses, en retrait, invitent à leur tour la carie douloureuse de la base des dents. Elles agissent, aussi, comme autant de portes ouvertes qui laissent entrer dans le système les germes de la maladie—qui infectent les articulations ou amygdales — ou causent d'autres maladies.

La pyorrhée (maladie de Rigg) attaque quatre personnes sur cinq qui ont dépassé la quarantaine. Et plusieurs autres, aussi, qui n'ont pas encore atteint cet âge. Son premier symptôme c'est la ramollissement des gencives. Vous devez donc faire attention à vos gencives! Faites usage de Forhan, qui prévient de façon positive la pyorrhée si on l'emploie en temps et avec persévérance. Il nettoie encore les dents de façon scientifique — il les garde blanches et propres. Brossez-vous-en les dents.

Si le retrait des gencives a déjà commencé à se faire sentir, commencez à faire usage de Forhan, et consultez immédiatement un dentiste en vue d'un traitement spécial.

Tubes 35c et 60c. Chez tous les pharmaciens.

FORHAN'S LTD., 302 rue St-Jacques, Montréal.

Forhan's

POUR LES GENCIVES

RESTITUTION DES DRAPEAUX LIVRÉS A METZ

Paris, 31.—Deux cents députés ont signé un projet de résolution demandant la restitution à la France des drapeaux livrés à l'ennemi lors de la capitulation de Metz:

"Quarante et un drapeaux français, disent-ils, sont, depuis quarante-huit ans suspendus aux voûtes de l'église militaire de Potsdam. Aucun d'eux n'a été pris sur le champ de bataille. Ces drapeaux furent livrés par trahison au prince Frédéric-Charles."

C'est une page d'histoire à relire aujourd'hui avec les éclaircissements qu'elle appelle.

Dans la séance où connaissance fut donnée, à l'armée de Metz, des propositions de l'ennemi, la question des drapeaux ne fut pas agitée.

Le maréchal ordonna au général Jarras de prévenir le général de Stiehle qu'il était d'usage en France, après une révolution, de détruire les étendards qui avaient été remis aux troupes par le gouvernement déchu, et que cet usage avait déjà reçu un commencement d'exécution. Le général Jarras fit observer au maréchal qu'il n'était pas prudent d'appeler l'attention de l'ennemi sur les drapeaux. Le maréchal maintint ses instructions.

Après le départ du général Jarras, le maréchal Bazaine prescrivit au général Hugues de rédiger pour les commandes de corps d'armée une circulaire ordonnant que les drapeaux fussent envoyés à l'arsenal, dans des voitures fermées, pour y être détruits. Mais le directeur de l'arsenal, qui devait les recevoir, n'avait pas l'ordre pour leur destruction; Bazaine qui s'était réservé de les donner lui-même, n'en fit rien. Il fit connaître par lettre au prince Frédéric-Charles qu'on n'en avait détruit aucun depuis la signature des conventions, et que les Allemands en trouveraient quarante et un qu'il avait fait porter, à cette intention, à l'arsenal. Au Conseil de guerre, il nia cette lettre, écrite, sous sa dictée, par le général Jarras. Ce dernier mit alors l'original sous les yeux du maréchal, avec les corrections que Bazaine y avait faites de sa main. "J'avais oublié", répondit simplement Bazaine.

Faut-il croire qu'en faisant transporter les drapeaux à l'arsenal, il n'avait d'autre dessein que d'en éviter la destruction pour en assurer la livraison à l'ennemi qui les exigeait?

S'il eût laissé les chefs de corps libres d'agir, tous les drapeaux eussent été détruits; c'est son intervention qui les épargna.

Le général Lapasset commandant en chef le 2e corps répondit à son ordre: "Un général ne rend ses drapeaux à personne et ne se repose sur personne du soin de les brûler. Cette douloureuse cérémonie a été accomplie ce matin."

Le général de Laveaucoupet passa outre. Il fit rendre aux drapeaux les honneurs et les brûla. "Pour ceux, dit-il, qui n'agirent point comme moi, c'est qu'ils avaient cru que les drapeaux seraient brûlés et non fourrés dans un magasin pour y être ramassés avec les guêtres et les vieux débris et de là être portés à Berlin, triomphalement."

Les députés signataires du projet de résolution se trompent quand ils parlent de 41 drapeaux; il en a à Potsdam, 50. Il est vrai que la plupart n'ont que la hampe et l'aigle, la soie ayant été enlevée par les officiers des régiments.

Le colonel Corréard, alors porte-drapeau du 4e zouaves, fou de douleur, a raconté qu'ayant reçu l'ordre de livrer le drapeau, d'accord avec le colonel, il en coupa la soie en bandes, la distribua aux officiers, garda les noms brodés au centre, Sébastopol, Magenta, Solférino, dévissa l'aigle, enleva le carré portant le numéro du régiment, dont il fit un bloc informe, et enroula autour de la hampe un turban pour faire croire que le drapeau était livré intact.

L'armée du Rhin comptait 77 drapeaux et étendards, 29 furent sauvés dans les conditions suivantes: 13 furent insinérés à l'arsenal de Metz, le 28 octobre; ce furent les 6 étendards de la cavalerie de la garde; les 3 étendards du 7e cuirassiers, du 3e lanciers et du 1er d'artillerie; le drapeau des chasseurs à pied de la garde et ceux des 1er, 2e et 3e voltigeurs, les hampes en furent brisées sur les enclumes, l'étoffe déchiquetée et brûlée. 12 autres drapeaux furent détruits et partagés entre les officiers de chaque corps.

Ce furent les drapeaux des 1er, 2e et 3e grenadiers de la garde, celui du régiment des zouaves, ainsi que les deux étendards de l'artillerie de la garde, qui furent lacérés le 27 octobre.

Le lendemain, la brigade Lapasset (84 et 97e de ligne) refusait, comme nous venons de le dire, de livrer ses drapeaux, et les anéantissait; le même jour, les colonels des 2e, 24e, 40e de ligne, de la division Laveaucoupet, en faisaient autant. Enfin, le 29 octobre, un commandant réussit à sauver l'étendard du 17e d'artillerie et le porte-drapeau du 1er génie détruisait l'emblème de son régiment.

Ainsi, aucun des drapeaux des régiments enfermés dans Metz ne fut enlevé de haute lutte. L'ennemi les trouva dans le réduit où, avec de vieilles hardes, le glorieux insignes avaient été jetés en tas.

C'est là-dedans que les Prussiens, après la capitulation, ramassèrent les drapeaux dont, depuis quarante-huit ans, ils font étalage. Ils les ont pris, sans peine et sans honneur comme un chiffonnier, de son crochet ramène une loque.

Nous les leur redemandons, c'est bien; mais vraiment, pour le peu de gloire qu'ils en ont, nous ne leur retirerons pas grand'chose.

Québecois de retour

Le navire hôpital "Araguya" est arrivé hier à Portland avec les soldats suivants pour le district de Québec.

Lt F. Dussault, de Deschambault; soldats A. Picard, de Québec; A.-J. Bellavan, de St-Moïse, D. Philips, 14 rue Drolet, Québec.

Un train de l'Intercolonial est arrivé à Lévis hier soir avec des officiers et soldats canadiens, dont une trentaine pour le district militaire de Québec.

Augmentation des profits de la Banque Imperiale

Au cours des derniers douze mois le montant des dépôts a aussi été sensiblement plus fort.

Le quarante-quatrième rapport annuel de la Banque Impériale du Canada pour la période terminée le 30 avril 1919 est satisfaisant à tous les points de vue. Les profits nets accusent une augmentation qui, sur le rapport de l'année précédente, se chiffre à la somme de $1,247,516, comparé à $1,185,066 l'an dernier. Le fonds de réserve s'est augmenté de $500,000, ce qui porte la réserve totale à la somme de $7,500,000, c'est-à-dire $500,000 de plus que le capital payé.

La banque a encore augmenté le chiffre de ses valeurs de garantie; ses dépôts sont plus forts et elle a consenti un plus fort volume de prêts. De $5,361,000 ses obligations du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ont passé à $5,934,000, tandis que ses obligations municipales canadiennes et ses obligations publiques anglaises, étrangères et coloniales ont passé de $13,-781,000 à $14,702,000.

Les prêts à demande en cours à la fin d'avril se chiffraient à près du double de ceux de l'année d'avant, le total étant de $4,866,000, chose due en grande partie à l'aide financière fournie aux clients en rapport avec les souscriptions à l'Emprunt de Guerre. L'aide considérable qu'elle a fournie aux entreprises commerciales du pays se trouve démontrée par le fait que les prêts courants en cours se chiffrent au total de $48,544,000, tous consentis au Canada, comparés à $40,-302,000 il y a un an. L'actif total de la banque se monte à la somme de $112,186,000, augmentation de plus de $10,000,000 pour l'année.

L'augmentation sensible qui s'est faite sentir au chapitre des dépôts indiquent que les clients de la banque deviennent de plus en plus nombreux. Les dépôts courants ont augmenté de plus d'un million et demi de dollars et ils en sont rendus à $21,486,000, tandis que les dépôts d'épargne ont passé de $55,478,000 à $61,712,000, ce qui porte à $83,-198,000 le total des dépôts, c'est-à-dire une augmentation de près de $8,000,000.

La force financière de la banque se trouve mise en lumière d'excellente façon par le fait que les actifs promptement réalisables dépassent les $58,000,000, comparés à $96,-610,000 de passif envers le public, ce qui est dans la proportion de plus de 60 pour cent.

FEU J.-B. DUBE

Samedi matin avaient lieu, à l'église St-Roch, les funérailles de M. J.-B. Dubé, décédé après quelques jours seulement de maladie. Conduisaient le deuil MM. Ernest, Omer et Wilfrid Dubé, les fils du défunt, Jos. Deblois, M. Morency, J. Picard, J.-A. Gauhin, G. Godard, E. Lemieux, J.-E.-A. Fin, J. Blais, L. Nadeau, J.-A. Fiset, O. Goulet, F.-X. Morency, A. Giguère, L. Marquis, Z. Turgeon, J.-A. Dubé, Ad. Dechêne, J. Richard, P.-S. Proteau, F. Lessard, L. Martel, C. Giguère, A. Drouin, Z. Boivin, G. Deblois, A. Grenier, J. Morency, A. Simard, J.-E. Lamothe, A. Drouin, J. Marquis et autres. Une délégation de la Fraternité nationale des cordonniers-machinistes assistait aussi aux funérailles. C'est M. l'abbé Alb. Côté qui a fait la levée du corps et chanté le service assisté de MM. les abbés Chabot et Fortin, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue, il y eut du beau chant.

Nous réitérons nos sympathies à la famille en deuil.

LES ETRANGERS EN BELGIQUE

Des informations ont circulé dans un assez grand nombre d'organes de la Suisse allemanique et de la Suisse romande, d'après lesquelles 38 Suisse auraient été arrêtés en Belgique, après le retour des troupes belges, à la suite de dépositions calomnieuses. Ces Suisses auraient été l'objet de mauvais traitements, dans les rues de Bruxelles. Ils auraient été arrêtés arbitrairement, internés, et l'autorité belge ne leur aurait point permis de faire la preuve de leur nationalité.

Ces faits doivent être démentis de la façon la plus catégorique. Renseignements pris, voici à quoi se réduisent ces faits.

Un arrêté-loi du 12 octobre 1918 accorde au ministre belge de la justice le droit d'interner et d'expulser du pays les étrangers qu'il y aurait lieu de considérer comme suspects à raison de leurs relations avec l'ennemi. Une douzaine de Suisses furent arrêtés en vertu de cette disposition légale, tout comme d'autres étrangers, dont les citoyens de pays alliés, furent arrêtés en vertu de cette même disposition. Les faits mis à charge des personnes arrêtées ont fait l'objet d'une information judiciaire minutieuse et dès que leur innocence fut établie, ces personnes ont été autorisées, d'accord avec la légation suisse, à quitter la Belgique pour regagner leur pays. Les Suisses internés n'ont fait l'objet d'aucun traitement spécial. Tout comme les autres détenus, belges et étrangers, ils ont été internés provisoirement dans un local à Bruxelles et au camp d'internement d'Adinkerke. L'administration des prisons et de la sûreté publique n'a jamais reçu la moindre plainte au sujet du traitement des internés. Au contraire, plusieurs Suisses ont spontanément, avant leur départ, exprimé leur grande satisfaction pour le traitement dont ils avaient été l'objet.

LE PARTICULARISME RHENAN

Voici quelques extraits du discours du député du Centre Kaspert à la Diète de Prusse.

"En octobre de l'an dernier, nous avons vu de près sur le Rhin l'écroulement presque total de la puissance militaire allemande et prussienne. Nous en fûmes d'autant plus péniblement frappés que nous avions toujours été optimistes. Nous avions fait confiance aux promesses du Haut commandement, et vécu ainsi dans une certaine insouciance. Soudain se produisit en quelques jours l'écroulement de toute cette puissance. Il était clair pour nous depuis la première bataille de la Marne qu'en cas de défaite, nous, les Rhénans, serions les victimes. A cette défaite s'est ajouté le bouleversement politique intérieur.

"Le régistre des fautes de la Prusse contre les pays rhénans est un chapitre très riche du livre de la faveur et de la défaveur prussiennes. Quand les provinces du Rhin furent rattachées à la Prusse, on ne nous a point demandé notre avis, et on n'a pas voulu nous consulter. Nous avons été simples objets d'échange. Comme la Prusse ne reconnaît pas la Saxe, elle se contenta de nous. Lorsqu'arriva la nouvelle de l'incorporation à la Prusse, un Colonais s'écria "Voilà un mariage qui nous fait entrer dans une pauvre famille."

RIRA BIEN

Il paraît que le gouvernement Hearst et Proudfoot, chef de l'opposition à Toronto se sont entendus pour que la vie du parlement dure encore pendant une session. Normalement les élections provinciales auraient dû avoir lieu le printemps dernier. On s'attendait à ce que, cette année, immédiatement après la session, le gouvernement annoncerait des élections pour bientôt.

Il n'en sera pas ainsi. Les bons électeurs devront attendre encore une année avant de voir leurs élus venir rendre compte de leur mandat. Entre temps, les cultivateurs s'organisent ferme et quand viendra le grand jour des élections, ils parti prendra une position considérable des sièges pour le plus grand bien de la vie politique de la province.

Le gouvernement cherche à gagner du temps, à cause des récentes découvertes qui ont été faites dans l'application de la loi de tempérance. Les esprits sont montés et il veut leur donner le temps de se calmer.

Cependant, nous croyons que ce délai sera fatal au gouvernement.

Souviens-toi

à R. C.

Elle s'en est allée là-Haut toute souriante, entièrement couverte de fleurs pâles; des roses blanches et roses, sur sa chevelure, des orchidées blanches sur ses joues, dans son cou, des œillets roses, près de sa bouche, sur sa robe de blanc satin. La mort, quoique bien arrivée en sournise, lui a épargné la déchéance physique, elle est morte dans toute la beauté de sa belle jeunesse.

Chère petite aimée, dors ton paisible dernier sommeil, de petite reine chérie, je veillerai aujourd'hui et toujours, sur tes deux petites têtes blondes. Jacques saura plus tard que je lui aurai appris à ne pas oublier la mémoire de sa mère, sa chère maman, morte à vingt-six ans, dans le printemps de sa vie. Et Jacqueline pauvre bébé, qui ne sait dire, dans sa petite jugeotte d'une aimée "maman, t'aime" et c'est si grand, si tout pour elle, saura aussi plus tard quels trésors d'affection, de tendres caresses elle était pour le cher papa.

Pleure-là, ta bien aimée et souviens-toi que les cinq aimées de bonheur qu'elle t'a données étaient trop remplies de joies et d'espérances pour durer une vie très longue—et souviens-toi que à l'égal du soldat mort à Verdun elle est morte pour sa Patrie, te donnant par là, la suprême marque d'amour, puisqu'elle n'ignorait pas qu'en créant elle en mourrait!!!...

Souviens-toi qu'elle est morte pour tes yeux, ta tendresse, mais qu'il faut qu'elle vive éternellement en ton cœur, pour les chères petites têtes blondes qu'elle t'a léguées comme héritage. Souviens-toi.

"BLUET"

Mai 1919.

Un Tresor de Cadeaux pour les Mariees de Juin

L'illustration qui se trouve immédiatement au-dessus de cette annonce, représente fidèlement une de nos nombreuses tables au rayon des Porcelaines, lesquelles débordent d'articles de toutes sortes pour cadeaux aux mariées de Juin.

Même cet étalage élaboré ne rend pas justice à l'immense variété de marchandises que nous avons réunies ici et qui nous viennent des quatre coins du globe. C'est dire que nos clients qui se comptent par milliers trouveront ici un choix à nul autre pareil, tant à prix modique que dispendieux.

Nous avons une installation réellement séduisante de ces sortes d'objets qui sont le plus appréciés par une mariée et qui sont des reliques pour les générations à venir.

RICHES VERRE TAILLE — SERVICES EN ARGENT ET AUTRES — BELLE PORCELAINE — BRONZES ARTISTIQUES — COUTELLERIE — BRIC-A-BRAC, ETC.

A même cet assortiment considérable, vous pouvez choisir depuis DIX SOUS JUSQU'A QUATRE CENTS DOLLARS.

POUR LA COMMODE A LINGERIE DE LA MARIEE

Les marchandises blanches et autres marchandises d'étape dont la mariée aura besoin quand elle commencera à tenir maison peuvent s'acheter ici durant cette semaine à des bas prix on ne peut plus attrayants. Les lignes ci-après sont quelques unes de celles sur lesquelles vous pouvez réaliser des économies qui en valent la peine.

CACHE-CORSETS en coton, garnis avec dentelle de fil. Spécial 29c

CACHE-CORSETS en batiste, garnis avec dentelle de fil et entre-deux. Spécial 49c

CACHE-CORSETS de soie rose, garnis avec dentelle et entre-deux torchon. Spécial 74c

ROBES de NUIT en coton, jolis modèles, garnies avec dentelle torchon. Spécial 98c

CHEMISE de coton, styles unis, garnis avec dentelle torchon. Spécial 59c

CHEMISES ENVELOPPES, en nansouk, garnies avec dentelle et entre-deux trou-trou. Spécial $2.49

JUPONS combinaisons, en batiste de bonne qualité, garnis de dentelle. Spécial $1.49

PANTALONS combinaisons en batiste, garnis de dentelle et broderie. Spécial $1.89

JUPONS de coton, avec large frison de broderie. Spécial 98c

PANTALONS de coton, garnis de dentelle. Spécial 49c

TABLIERS à thé en mousseline, garnis avec dentelle de fil. Spécial 49c

LES NOUVEAUX CHANDAILS (sweaters) SONT ARRIVES

Les chandails d'Eté les plus ravissants que l'on puisse imaginer pour dames et demoiselles sont maintenant à l'étalage ici. Il y a à peine deux ou trois heures qu'ils sont déballés, et les rares personnes qui les ont vus sont restées émerveillées de leur beauté. Nous avons tous les styles les plus nouveaux, et les moins dispendieux sont le plus grand nombre.

CHANDAILS pour passer par dessus la tête, pour dames, en laine tricotée, sans manches, avec corde et glands. Prix $3.49

CHANDAILS pour passer par dessus la tête, pour dames, en laine tricotée, sans manches. Prix $4.00

CHANDAILS à tricot fantaisie ouverts en avant, pour dames, grand collet, agrémentés de boutons. Prix ..... $8.49 et $9.98

CHANDAILS pour passer par dessus la tête, pour dames, grand collet descendant en avant, ceinture avec boucles d'acier, garnis de dentelle, avec glands. Prix $11.00

CHANDAILS à tricot fantaisie, ouverts en avant, pour dames collet et poignets en angora blanc, ceinture avec boucles, couleurs assorties ..... $11.75 jusqu'à $14.50

CHANDAILS en laine tricotée pour dames, collet en arrière, ceinture avec deux boutons, bas plissé accordéon couleurs assorties. Prix $11.98

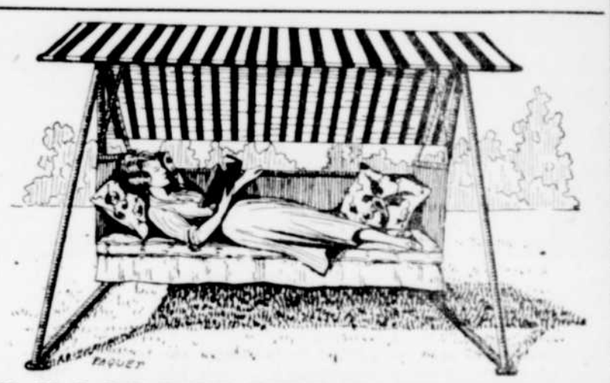

IL Y A DU BIEN ETRE ET DU CONFORT DANS UN LIT-HAMAC

Peu vous importera la chaleur, et vous oublierez votre atigue, quand vous serez mollement étendu sous l'auvent d'un lit-hamac de luxe comme celui illustré ci-contre. Ils sont construits tellement forts qu'ils sont tout aussi confortables qu'un lit, et avec un auvent, l'occupant est absolument protégé contre l'ardeur du soleil.

No. 1 — **Lit-hamac** seul, couleur khaki $16.50
Lit-hamac avec support en fer et auvent $29.50

No. 2 — **Lit-hamac** seul, couleur khaki $18.50
Complet avec support en fer, auvent et support pour la tête $31.50

No. 4 — **Lit-hamac** seul, couleur khaki $23.25
Complet avec support en fer, auvent et support pour la tête $36.00

No. 4 — **Lit-hamac** rayé noir et tan, seul $24.50
Complet avec support, auvent et support pour la tête $37.00

No. 6 — **Lit-hamac** en rayé noir et tan, dos ajustable, seul $34.00
Complet avec support, auvent et support pour la tête $46.25

No. 6 — **Lit-hamac** seul, couleur khaki, avec dos ajustable et rembourré $33.00
Complet tel que ci-dessus $45.00

Support en métal, seul, $6.50. Auvent uni $6.50. Auvent festonné $7.00

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.

DIVISION DU DETAIL — 157-173 RUE ST-JOSEPH

PRIX REDUITS

Sucre granulé Redpath la lb.	10c
2 bts tomates pour	35c
Oeufs frais douzaine	55c
Soupe en bolt, la bolte	10c
Fèves au lard de 3 bts 2 lbs pr	25c
2 bts sardines pour	15c
1 bte saumon Clover Leaf	45c
1 lb bon café frais moulu	50c
Charbon bois, le sac	14c
Concombres, pièce	5c
Choux nouveaux la lb	10c
Tomates fraîches la lb	25c
Salade, le pied	10c
Crème fraîche, la chopine	30c

CHEZ

J.-Noël Rondeau

6 rue Lachevrotière

Telephone 4123

Fumez le tabac No 60 Lemesurier

SIROP DESAUTELS ARRETE LA TOUX PREVIENT LA GRIPPE 25c. 50c. $1.00

FUMEZ "INDEX" MACDONALD

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans
Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

Les pompiers de Hull declarent la greve

Hull, Qué., 31.—Les pompiers de Hull ont déclaré la grève ce matin et veulent la reconnaissance de leur union, de meilleurs gages et de meilleures conditions de travail. Vingt-cinq pompiers ont quitté le travail.

Les conducteurs et les gardes-moteurs de la Hull Electric Railway vont soumettre une demande d'augmentation de salaires de 16 cents de l'heure au ministre du Travail, et s'ils n'obtiennent pas satisfaction, ils déclareront la grève.

APRES LA MALADIE

Mme Cousins dit ce qu'elle a fait pour reprendre des forces

Coatsville, Penn.—"La grippe m'avait laissée avec une mauvaise toux et dans un état de faiblesse de nervosité et d'épuisement. J'avais essayé votre succès l'émulsion d'huile de foie de morue. Je lus ce qu'on disait du Vinol, je l'essayai—ma toux se calma, mon appétit revint et son usage me rendit ma force et me fit reprendre de la chair." —Mme Alice Cousins.

Nous souhaitons que toutes les personnes de ce voisinage—qui souffrent de faiblesse de nervosité faisent un essai de ce fameux tonique au foie de morue et au fer. Nous le recommandons depuis des années et il n'a jamais échoué, que l'on sache.

Chez J.-B. Giroux, 392 rue St-Joseph. W.-P. Laroche, Brunet & Cie. Henry Willis, Québec; à la Pharmacie de Lévis, et dans toutes les meilleures pharmacies de chacune des villes et cités du pays.

IL NE PEUT ACCOSTER

(Presse Associée)

St-Jean, 31. — Le "Corsican" transportant un régiment terreneuvien a été forcé d'arrêter ses machines à 100 milles de ce port à cause du brouillard qui l'a entouré depuis jeudi matin et plusieurs banquises qui bloquent sa course. Le "Cassandra" de la ligne Donaldson qui a accosté ici dimanche après avoir été frappé par une banquise près du cap Race, a été retenu pour la même cause.

Obligée de s'asseoir dans son lit pour prendre haleine

La palpitation du cœur, l'haleine courte, l'incapacité de sa coucher sur le côté gauche, la sensation d'étouffement, d'oppression dans la poitrine, les attaques d'étourdissement et d'évanouissement, la fatigue, la faiblesse, l'épuisement, le frémissement involontaire des muscles, l'insomnie, le manque de repos, et le reste, tout cela indique que le cœur ou les nerfs, ou les deux à la fois, ne sont pas ce qu'ils devraient être. Il faut remédier à l'un ou à l'autre de ces états, de façon à éviter un affaissement complet du système tout entier.

Les Pilules Milburn pour le Cœur et les Nerfs apporteront de l'énergie à la constitution affaiblie, renforceront et régulariseront le cœur, et donneront du ton aux nerfs fatigués, surmenés.

Mme William Steeves, Chemical-Road, N.-B., écrit: "J'ai grandement souffert d'affections des nerfs et de palpitations du cœur, au point que j'étais obligée de m'asseoir toute droite sur mon lit pour prendre haleine. Je ne pouvais pas me coucher du tout sur le côté gauche. J'avais essayé docteur sur docteur, ainsi que plusieurs remèdes différents, mais rien ne m'avait fait de bien. C'est alors que ma mère insista pour me faire essayer les Pilules Milburn pour le Cœur et les Nerfs. Je n'avais pas fini d'en prendre une boîte que déjà je me sentais beaucoup mieux. J'en ai pris en tout trois boîtes; je suis maintenant en parfaite santé et je suis en mesure de prendre un bon repos, et je puis me coucher sans malaise sur le côté gauche.

Les Pilules Milburn pour le Cœur et les Nerfs se vendent 50c la boîte chez tous les marchands, ou sont envoyées directement par la poste sur réception du prix par la Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

ON LES A SURPRIS

Stockholm, 31.—Une dépêche relative à la récente capture de Riga par Letts dit que les Bolchéviks ont été surpris. La majorité de la garnison a été faite prisonnière.

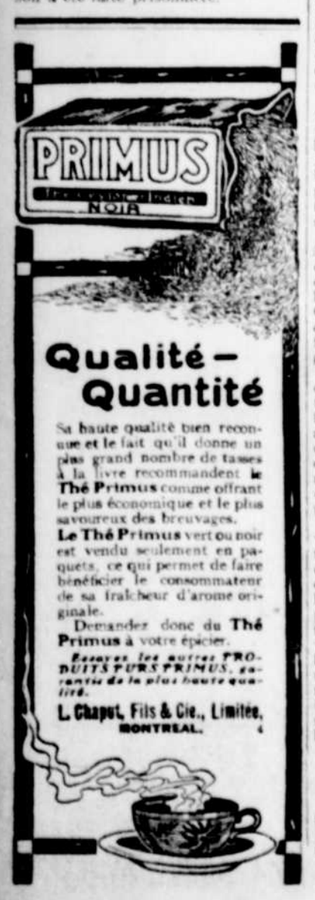

Qualité — Quantité

Sa haute qualité bien reconnue et le fait qu'il donne un plus grand nombre de tasses à la livre recommandent le **Thé Primus** comme offrant le plus économique et le plus savoureux des breuvages.

Le Thé Primus vert ou noir est vendu seulement en paquets, ce qui permet de faire bénéficier le consommateur de sa fraîcheur d'arome originale.

Demandez donc du **Thé Primus** à votre épicier.

Exigez les autres PRODUITS PURS PRIMUS, renommés de la plus haute qualité.

L. Chaput, Fils & Cie., Limitée,
MONTREAL.

CE QU'IL FAUDRA DIRE AUX ENFANTS

Il faudra, sans tarder, que l'on fasse comprendre aux enfants, dans les écoles, le sens profond de la guerre qui vient de finir. Car il ne suffit pas de célébrer la victoire, d'exalter l'héroïsme de ceux qui l'ont remportée, de flétrir les procédés déloyaux et cruels des vaincus. C'est trop peu de se réjouir ou de s'indigner. Il faut réfléchir, méditer et prendre de fermes résolutions pour l'avenir.

La guerre de 1914-1919 apparaît comme la suite logique, naturelle et en quelque manière, nécessaire de grandes guerres de la Révolution française. En 1789, un ordre nouveau était né. Ceux qui l'avaient fondé en avaient eu le sentiment très net, puisqu'ils voulaient dater une ère nouvelle du jour de l proclamation de la République en France. Remarquez, à ce propos, que la même idée à surgi ces temps derniers et que certains voudraient que le jour de la signature de la paix fût le premier jour de l'an I d'un monde et d'un ordre nouveaux.

Cet ordre proclamé en 1789, érigé sur les ruines de l'ancien régime, a son programme contenu dans la devise fameuse: "Liberté, Egalité, Fraternité".

Liberté, c'est-à-dire liberté individuelle et liberté des nations. Liberté de l'individu, qui ne peut être opprimé par personne et qui ne doit obéissance qu'à la loi votée par ses représentants légitimes. Liberté des nations qui s'appartiennent à elles-mêmes, qui ne sont plus la chose du prince et dont le sol sacré ne peut plus être découpé, démembré, annexé, ainsi que cela se faisait autrefois.

Egalité, c'est-à-dire non pas un nivellement absurde qui décapiterait les plus hautes forces sociales et aboutirait au règne des crétins, mais suppression de tous les privilèges de la fortune et de la naissance; égalité devant la loi, devant les charges et devant les droits. . . .

Fraternité, c'est-à-dire extension à tous les hommes, de quelque origine, de quelque religion que ce soit, des sentiments d'amour, de dévouement réciproque qui animent ou devraient animer les membres d'une même famille. Ce n'est pas la suppression des frontières naturelles, des particularités et des singularités déterminées par la race et par le climat. Ce n'est pas l'établissement forcé, sur toute la surface de la terre, d'un ordre de choses identique, effroyablement monotone, effroyablement destructeur de toute initiative, de tout pittoresque et de toute beauté. C'est, au contraire, l'affirmation de cette sympathie féconde par laquelle un homme comprend un autre homme, l'accepte tel qu'il est, s'en accommode et lui prête franchement, affectueusement son aide dans la nécessité.

De tels principes, fatalement, devaient voir se dresser contre eux la formidable coalition des rois de l'Europe. Trompant, abusant leurs peuples, leur faisant croire que la Révolution française, si elle triomphait, consommerait la ruine de toute civilisation, ils avaient réussi à diriger contre elle des armées immenses. C'est alors que se levèrent les soldats de l'an II, les soldats sans souliers et sans pain, immortalisés par Victor Hugo dans une ode qui, en ce moment, devrait être sur toutes les lèvres. Soldats de la Foi, aussi nobles, aussi convaincus que les Croisés partant pour la délivrance du Saint-Sépulcre, soldats du plus haut idéal que puisse concevoir l'humanité! On connaît leurs invraisemblables prouesses. . . .

L'odieuse rapacité de l'Allemagne, son appétit brutal de conquête et d'hégémonie, son coup de force de 1914, ont permis aux héroïques soldats de l'Entente de reprendre la succession des soldats de l'an II.

L'Allemagne imbécile avait pris l'initiative du colossal carnage. Elle jeta le gant et la Belgique, la France, aussitôt suivies par l'Angleterre, le ramassèrent. Dès lors, c'était un duel à mort. Entre deux groupes de peuples? . . Non, entre deux principes irréconciliables. Ils prétaient à rire ceux qui, pendant la guerre, croyaient à une paix par compromis! Comme s'il y avait un compromis possible entre la femme et l'eau! L'un des deux adversaires devait rester sur le carreau. "Knock out!" comme le disait pittoresquement Lloyd George.

Si nous avions été vaincus, ce qui eût été vaincu avec nous, c'est la Révolution française, ce sont ses immortels principes, ce sont toutes les conquêtes morales dont notre âge s'enorgueillit. La victoire de l'Allemagne eût été celle du sombre moyen-âge, de l'oppression des consciences et des volontés; la victoire de tous les procédés habituels de la tyrannie: l'abus de la force, la délation, l'hypocrisie, la cruauté. Inutile d'insister, d'ailleurs, ces procédés nul ne les connaît mieux que nos frères des régions libérées eux qui les sont subis pendant plus de quatre ans!

Mais la victoire, c'est nous qui l'avons, c'est notre cause qui l'a remportée. Et c'est la victoire du droit, la plus belle victoire qui fût jamais! A présent, ne faisons pas comme Annibal. Après avoir su vaincre, sachons profiter de nos efforts, sachons rendre fécond tant de sang répandu: qu'il s'en lève une moisson magnifique! . . .

Notre génération, hélas! est trop âgée déjà pour pouvoir se renouveler de fond en comble, pour devenir celle qui instaurera sur la terre le règne de la liberté, de l'égalité, de la fraternité. C'est donc aux générations futures qu'il faut s'adresser. C'est elles qu'il faut préparer, dès demain, à cette grande et lourde tâche.

L'école est l'instrument tout indiqué de cette préparation, de cette rénovation de notre espèce. C'est là qu'il faut enseigner à l'enfance non seulement et surtout les devoirs nouveaux des hommes. C'est là qu'il faut créer des habitudes psychiques qui rendront aisée une manière nouvelle de vivre, fondée sur la tolérance réciproque, sur la sympathie universelle.

Des millions de héros ont donné leur vie pour que la force brutale fût abattue, pour que triomphât la cause du droit. Nos enfants sont comptables envers eux. Ils leur devront un meilleur avenir. Cette dette doit être payée. Ce serait perdre tous les fruits de la guerre que de ne point travailler, dès aujourd'hui, dans toutes les classes de la société, à nous faire une jeunesse ardente et généreuse, où ne subsiste plus l'ancien égoïsme, où brûle, comme dans l'âme des héros morts, la flamme du sacrifice et de l'abnégation. . . .

P. CHAUMET.

Fumez le tabac No 60 Lemesurier

COMPAGNIE DE PULPE ET DE PAPIER

La Royal Securities Corporation finance la Compagnie Mattagami. Offre de $2,000,000 de débentures-actions, 7%, hypothécaires, amortissables et convertibles

La Royal Securities offre $2,000,000 de Débentures-Actions, 7%, Hypothécaires, Amortissables et Convertibles, de la Compagnie Mattagami à 94, et les intérêts courus, pour rapporter au-delà de 7½% sur l'argent placé.

Les obligations sont en coupures de $100 et plus.

L'augmentation pour la demande à l'étranger pour la pulpe au bisulfite, facile à blanchir et d'une qualité très supérieure, et laquelle est manufacturée par la Compagnie Mattagami, a donné lieu à cette nouvelle émission. Les conditions d'exportation sont devenues si favorables que les extensions en voie de construction aux moulins de la Compagnie, sont poussées avec rapidité. En octobre prochain la production annuelle de la Compagnie sera augmentée de 30,000 tonnes à 45,000 tonnes de bisulphite facile à blanchir. Il est à remarquer que la plus grande partie de cette augmentation de production a déjà été vendue à des prix très favorables pour les marchés du Royaume-Uni.

Les moulins et les limites de la Compagnie Mattagami sont situés dans le nord de la Province d'Ontario, et sont presque adjacents à ceux de l'"Abitibi Power & Paper Co., Limited". Ces limites couvrent une étendue de 895 milles carrés de terrain boisé affermé, contenant au-delà de 4,000,000 de cordes de bois de pulpe. La Compagnie possède un pouvoir hydraulique de 18,000 C.V. dont 9,000 sont actuellement développés.

Cette émission de $2,000,000 de Débentures-Actions, 7%, Hypothécaires, Amortissements et Convertible, est garantie par une hypothèque sur toutes les propriétés de la Compagnie, et n'est sujette qu'à une hypothèque de l'émission d'obligations de première hypothèque. Cette émission est, en plus, garantie par un fonds d'amortissement suffisant pour acheter ces débentures à maturité, c'est-à-dire en 1949. Elles sont convertibles en stock ordinaire, ce qui est un fait remarquablement rare dans les valeurs offertes sur le marché canadien, mais qui paraît très populaire chez les placeurs américains. Cette clause de conversion aura pour effet, en sus de la garantie de l'hypothèque, d'offrir l'avantage de participer aux affaires fructueuses de la Compagnie, en échangeant les Débentures-Actions contre le stock ordinaire de cette Compagnie lorsqu'elle sera cotée et que ses dividendes excéderont les Débentures-Actions.

La Compagnie Royal Securities Corporation est bien connue du public-acheteur comme une des institutions financières faisant spécialité d'Obligations Industrielles de tout premier ordre. Elle recommande l'achat des Débentures-Actions à 7%. Convertibles, comme placement offrant toutes les possibilités réalisées en profits aussi bien qu'en revenus, qui ne peuvent que devenir très alléchants, et bien appréciés surtout de nos jours où le coût de la vie est si élevé.

A ST-ROCH

Mois du Sacré-Cœur

Tous les soirs du mois de juin, il y aura, à 7 heures, exercice du mois du Sacré-Cœur.

Premier vendredi

Vendredi prochain, le premier du mois, il y aura exposition du St-Sacrement et le soir, à 7 heures, une heure d'adoration. Les paroissiens sont tous invités.

Jeûne d'obligation

Samedi prochain, veille de la Pentecôte, c'est jour maigre et de jeûne et pour tous les fidèles.

Dans le deuil

Nous avons appris avec chagrin la mort de Mlle Blanche Giguère, fille de Mme Yve Théophile Giguère, de la rue de la Reine.

Mlle Giguère a succombé à une maladie qui ne pardonne pas et c'est avec résignation qu'elle a fait le sacrifice de la vie.

Toutes nos sympathies sont acquises à la famille en deuil.

Aux paroissiens

Les messes auront maintenant lieu, sur semaine, à 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30.

Pèlerinage

Le pèlerinage annuel du Tiers-Ordre de St-Roch à l'église N.-D. des Victoires, a eu lieu, hier matin sous la direction de M. le curé Lagueux et de M. l'abbé Fortin.

Les pèlerins étaient nombreux. Il y eut messe, sermon puis salut solennel.

La Pentecôte

Dimanche prochain, l'Eglise célébrera avec pompe la fête de la Pentecôte ou de la Descente du St-Esprit sur les Apôtres.

A ST-FRS-D'ASSISE

La procession

La procession suivra cette année le parcours suivant: De l'Eglise, par la 1ère Avenue, à l'avenue Boiselere; par l'avenue Boiselair à la rue de la Normandie; par la rue de la Normandie à l'avenue Lamontagne; par l'avenue Lamontagne à la 1ère Avenue, et par celle-ci, à l'église.

Dans 1ère Avenue, avenue Boiselere, de la Normandie, avenue Lamontagne et retour par la 1ère avenue.

Reposoirs chez MM. Odilon Bédard, 1ère avenue et Edmond Ruelland, de la Normandie.

Communion solennelle

Mercredi matin, à 7 heures, il y aura communion solennelle d'une quarantaine d'enfants.

A 2 h. de l'après-midi Son Eminence le cardinal Bégin confirmera les nouveaux communiants.

ANNONCE

d'un prix de reduction sur les pneus et chambres a air Goodyear

En vigueur le 2 juin

Voici la nouvelle cedule des prix de detail pour certains numeros populaires des Pneus et des Chambres a Air Goodyear. Ces prix auront cours a partir d'aujourd'hui lundi 2 juin 1919.

Détachez cette liste et conservez-la

NUMEROS	PNEUS-TISSU GOODYEAR Semelle unie	PNEUS-TISSU GOODYEAR Semelle Tout-Temps	PNEUS-CORDE GOODYEAR Semelle Tout-Temps et par côtes	CHAMBRES A AIR GOODYEAR Régulière	CHAMBRES A AIR GOODYEAR Heavy Tourist
30 x 3½	$20.70	$22.25	-	$3.25	$4.00
32 x 3½	22.40	24.65	$45.20	4.30	5.25
31 x 4	31.15	34.25	-	5.35	6.50
32 x 4	32.95	36.25	57.50	5.55	6.75
33 x 4	34.80	38.30	59.00	5.70	7.00
34 x 4	36.05	39.70	60.50	6.00	7.25
32 x 4½	42.80	48.20	64.70	6.95	8.50
33 x 4½	44.05	49.55	66.45	7.20	8.75
34 x 4½	45.90	51.65	68.20	7.30	9.00
35 x 4½	48.15	54.15	69.80	7.50	9.25
36 x 4½	49.20	55.30	71.50	7.75	9.50
35 x 5	55.90	64.25	84.75	8.85	10.75
37 x 5	59.25	68.15	88.65	9.30	11.25

Détails plus au long à n'importe quel poste de service Goodyear

Les "Faits au Canada" vous ménagent de l'argent

Les Pneus Goodyear étant faits au Canada vous n'avez pas à payer des frais élevés de douane. Le tableau ci-contre vous indique l'économie réalisée sur certains numéros populaires.

62 rue St-Joseph Quebec, P. Q.

Numéros	Prix si importé	Prix du Goodyear Fait au Canada	Economie pour les automobilistes Canadiens
30 x 3½	$28.50	$22.25	$6.25
34 x 4	48.59	39.70	8.89
33 x 4½	62.49	49.55	12.94
34 x 4½	64.48	51.65	12.83
35 x 5	79.16	64.25	14.91

GOODYEAR
FAITS AU CANADA

A JACQUES-CARTIER

Feu Alf. Allard

Ce matin, a été chanté le service de l'Union de Prières de feu M. Alfred Allard.

Funérailles

Ce matin, à 9 heures, ont eu lieu les funérailles de dame Eva Dufour, épouse de M. Emile Allaire, décédée ces jours derniers.

De nombreux parents et amis ont assisté à ses funérailles.

La Ste-Famille

Dimanche prochain, à la messe de 6 heures les Dames de la Ste-Famille feront leur communion générale.

Premier vendredi

Vendredi prochain, le premier du mois, il y aura messe réparatrice à 7 heures et le soir, à 7 h. 30, il y aura heure d'adoration prêchée.

Pour les Ruthènes

Dimanche prochain, aux messes de 8 h. 30 et 10 h., il y aura collecte pour les Ruthènes.

Goutte de lait

Une collecte à domicile est faite dans la paroisse pour l'œuvre de la Goutte de Lait.

La Procession

Voici l'itinéraire de la procession du St-Sacrement.

Rues Caron, St-Valier, Nelson, Arago, Dorchester, St-Joseph et Caron.

VOL D'UNE AUTOMOBILE

Une automobile a été volée hier matin, vers onze heures, alors qu'elle était arrêtée devant l'Hôtel-Dieu de cette ville. C'est un Ford, modèle 1914, carosserie noire, roues rouges, portant le numéro de licence 31,610.

NOTRE-DAME DE SION

Le R. P. Paul Ferrand, qui prêche le carême à l'église Notre-Dame de Montréal, est, avons-nous dit, un membre de la congrégation des prêtres de Notre-Dame-de-Sion; plus exactement, le Père Ferrand est un prêtre missionnaire de Notre-Dame-de-Sion, les religieux de cet ordre qui forme une double communauté d'hommes et de femmes.

En attendant que l'éminent orateur sacré nous parle de l'œuvre accomplie par les prêtres missionnaires de Sion, en France et ailleurs, il sera peut-être intéressant de savoir quand et par qui cet ordre religieux a été fondé. Le sujet nous intéresse d'autant plus que tous les pèlerins qui sont allés en Terre-Sainte, y compris Pierre Loti, nous parlent avec beaucoup de respect et d'admiration des religieux et des religieuses de Sion.

La congrégation de Notre-Dame de Sion a été fondée, en 1843, par un israélite converti, Alphonse Ratisbonne, et son frère aîné, Théodore. Toutefois les constitutions n'en furent approuvées que le 8 septembre 1865.

Le but premier du fondateur était de favoriser la conversion des Juifs et de procurer l'éducation chrétienne aux jeunes néophytes. Mais, encouragé par le succès, l'institut établit aussi, bientôt, des pensionnats pour jeunes filles en général, ainsi que des orphelinats et des ouvroirs pour les classes pauvres. Les fondations s'étendirent principalement en Moldavie (Roumanie), en Angleterre, en Turquie, en Terre-Sainte, où l'institut possède un établissement sur l'emplacement même où la tradition place le Palais de Pilate et l'arc de l'"Ecce Homo", à Jérusalem.

Les religieuses de la congrégation de Notre-Dame de Sion sont vulgairement appelées Dames de Sion, et l'on sait que le Canada français s'honore de compter parmi elles quelques-unes de ses jeunes filles.

Aussi bien de la communauté des hommes que de celle des femmes, la maison-mère est à Paris, foyer de toutes les grandes œuvres sociales et religieuses.

VICTOIRE FRANCAISE

Casablanca, Maroc, 31.—Les troupes françaises ont infligé une défaite au chef Gef Rauman, au sud du Maroc, dans la région de Tanelett.

HISTOIRE MODERNE

Ceci pourrait s'intituler: "Conversation dans un café". Dans quel café? Mettons que ce soit le Café du Commerce, où se réunissent les stratèges démobilisés, et n'en parlons plus.

Celui qu'on appelait le "Général" et qui, de fait, avait rempli avant la guerre les modestes fonctions de capitaine d'habillement, me dit:

—Je reviens de Mayence. Eh bien! vous savez, on nous avait bourré le crâne. Il fallait d'ailleurs s'y attendre. On nous bourre toujours le crâne en France: Il n'y a pas de jambons à Mayence; il n'y en a pas plus que sur ma main..

—Cependant..

—Tel que je vous le dis. Les jambons de Mayence, c'est comme ceux de Bayonne; ils sont fabriqués à Orthez.

A ce moment, un vieillard qui avait paru prendre un certain intérêt à notre conversation s'approcha de nous:

—Monsieur a raison. Les jambons de Mayence, mauvaise plaisanterie.. En fait de jambons à Mayence, il n'y en a eu qu'un..

—Vous voyez bien..

—Et il y a longtemps de cela, il nous fait remonter à la première République, celle qui était une et indivisible.

—Remontons. Je n'y vois, pour ma part, aucun inconvénient.

—Le jambon en question s'appelait Jean Bon Saint-André, et il était préfet de Mayence; c'est là, d'ailleurs, le seul jambon qu'il y ait eu à Mayence..

Et voilà comme on écrit et on apprend l'histoire dans les cafés!..

TRANS-CANADA LIMITED

Nouveau Service Quotidien de Wagons-Lits

entre l'Est et l'Ouest du Canada, **effectuant le voyage transcontinental le plus rapide en Amérique.**

Départ de Montréal (gare Windsor) tous les jours à 3.30 p.m., se rendant à Fort William en 30 heures, à Winnipeg en 43, à Régina en 54, à Calgary en 68 et à Vancouver en 93 heures.

Quitte aussi Toronto tous les jours à 7.15 p.m.

Limité aux Voyageurs de Wagons-Lits seulement
(Exception faite pour voyageurs de wagon-salon entre Montréal et Ottawa)

PREMIER TRAIN LE 1er JUIN

Pour réservations, s'adresser à tout agent du

PACIFIQUE CANADIEN

2-4-6-10-17-24 juin —

ON DEMANDE LA CLEMENCE DU TRIBUNAL

Les avocats de la défense, dans l'affaire de Pion, Goulet et Guay, demandent la clémence du tribunal pour leurs clients. Ils invoquent que c'est une offense commise pendant la guerre et qu'une amnistie devrait leur être accordée maintenant que la guerre est finie

Les sentences dans le cas du notaire Pion, du capitaine J.-Albérie Goulet et Homère-Désiré Guay ont été rendues, ce matin, comme on le verra en dernière page.

Samedi dernier, l'hon. juge L.-P. Pelletier qui a présidé au procès au cours du terme des assises d'avril a siégé pour entendre une motion demandant la suspension de la sentence pour les trois accusés et surtout pour le notaire Pion.

Les procureurs de la défense n'attaquent pas la charge du juge et ils s'en sont simplement rapportés à la clémence de la cour, alléguant premièrement qu'il s'agissait d'une offense qui aurait été commise pendant la guerre et qu'une amnistie devrait être accordée puis qu'il n'a pas été prouvé que les accusés savaient que les cartes qu'ils ont vendues étaient fausses et nulles, que les accusés sont accusés d'avoir fraudé des conscrits qui, dans l'espèce, ont eux-même concouru dans la commission d'un acte illégal et ne méritent pas de jugement pour sanctionner leur propre turpitude.

Cette motion de clémence a été présentée par Mtres Hector Laferté et Fernand Choquette, défenseurs de Pion et ils ajoutent que leur client est déjà suffisamment puni du fait qu'une poursuite a été prise contre lui attendu qu'il n'a pas été apporté l'ombre d'une preuve que le notaire Pion ait de près ou de loin trempé dans la confection ou l'obtention des documents d'exemption, mais qu'il s'y est trouvé à servir d'intermédiaire par suite de circonstances malheureuses et qu'il ignorait entièrement les dessous de cette organisation.

Ses avocats allèguent de plus que par suite de la publicité qui a été faite autour de cette affaire et surtout autour de son nom lui a causé un tort si grand qu'un verdict d'acquittement n'aurait pu en atténuer les effets.

Le tribunal avec le consentement de la Couronne a droit de suspendre la sentence, disent les avocats de la défense. Tous les jours devant la cour des Sessions de la Paix, où le juge joue à la fois le rôle de juge et de jury, dans les procès sommaires ou expéditifs, des sentences sont suspendues dans le cas d'offenses beaucoup plus graves que dans le présent cas, d'offenses punissables par beaucoup plus de sept ans. Et cette conduite est suivie par le tribunal particulièrement dans le cas où l'accusé a indemnisé la victime de son acte.

La personne qui suivant l'opinion du tribunal a été lésée par la conduite des accusés est la veuve Côté, de Montmagny. Or cette personne a été complètement remboursée par les accusés.

De sorte que, disent les avocats de la défense en terminant, il n'est pas de cas où il y ait plus de circonstances qui militent en faveur d'une suspension de sentence.

Nos partages

"L'homme, c'est l'empire, c'est la force; la femme, c'est la poésie, c'est le charme", ai-je vu quelque part. Pourtant il y aura toujours des femmesgrotesques comme il y a des hommes efféminés dans ce grand chapitre qu'est "l'univers"!

Imbues d'un rêve de gloire mal sensé, il est des milliers de femmes qui vont à travers le monde, un champ aux infinis attraits peut-être, mais où leur dignité sombre avant même qu'elles n'aient atteint ce sommet des ambition qu'elles ont visées.

A l'hlmme la marge des grandes conquêtes, des auréoles politiques ou professionnelles; a l'homme le soin de redresser les torts!... qu'il aille de par la terre entière aplanir les embûches, convertir les opinions, qu'ils aille conquérir la renommée, qu'il use ses talents sans trêve, ni relâche... au triomphe du droit, de la justice... C'est son partiage, c'est son dû !!... Mais qu'un pour harassé, fourbu de tant de courses, s'il rentre le front barré d'un large soucis, la lèvre contractée dans un rictus amer, à cause de nombreuses déceptons cueillies au cours de la rendonnée mondiale; il trouve là... dans son paisible "home", une non moins paisible compagne, une épouse, une femme enfin, digne de tous ces innombrables attributs dont on a voulu la gratifier de tous temps..., une compagne capable de consoler: qu'il trouve là, dis-je, plus de raisons que dans les raisons réunies du monde entier; et son âme se retrempera pour les luttes a reprendre, d'une manière plus sûre et plus solide a ce contact de douce abnégation, et de juste bonté, qu'au choc d'une éloquence piaffante, d'une verve endiablée qui ne serait qu'une réplique continuée... aux tracas du dehors.

Done, soyons les suffragettes de notre véritable causes, de nos mérites reconnus de nos droits incontestables! contribuons dans la mesure de notre science a rendre les nôtres heureux et confiants visons les plus hauts sommets... pourvu qu'ils se limitent a notre "seuil"; qu'on nous proclame "reine" dans notre "chez nous" et nous aurons comblé la lacune.

Voilà la tribune que nous devons fréquenter! Voilà notre partage, notre dû!!!

Ajouter si convenable: Amies lectrices, qui opinez en ma faveur, "développez bien" ce que moi, je ne sais que "bien penser". Suffragettes qui songez, d'une manière autre que la mienne, ne me jetez pas de pierre, je ne saurais jamais répondre par la "force"... je suis femme!

SPHINX

Ce 8 avril 1918

A LEVIS

Les Douanes à Lévis

Les opérations des Douanes, à Lévis, au cours du mois de mai dernier, ont été les suivantes:

Valeur des marchandises admises en franchise	$18,854.00
Valeur des marchandises payant droits	49,257.00
Total	$68,111.00
Montant des droits perçus	$17,334.53

Les Accises à Lévis

Les opérations du bureau du Revenu de l'Intérieur, à Lévis, au cours du mois écoulé ont été comme suit:

Perception sur tabac en feuilles	$3,631.65
Perception sur cigares	2,358.00
Perception sur taxe de guerre	261.32
Perception sur timbres sur tabac canadien	282.15
Perception sur cinéma	22.05
Total	$6,955.17

Appel d'ambulance

L'ambulance de M. Laval Fortier a été appelée hier après-midi pour transporter à l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. J.-B. Hamel, domicilié rue St-Rémi. M. Hamel souffre des fièvres.

On a lancé un navire samedi au chantier Davie

Un autre navire a été lancé samedi matin au chantierNo 4, chez Davie, à Lauzon. C'est l'un des navires en bois construits à ce chantier. Il mesure environ 220 pieds de longueur et a une capacité de 1,500 tonnes. Le lancement a très bien réusi. Aussitôt que les autres navires seront terminés on les lancera.

Mariage Dion-Doyle

Ce matin, à 5 heures 30, dan la chapelle des Congréganistes, à Lévis, a été célébré le mariage de M. J.-Théodule Dion, avee Mlle Marie-Ange Doyle.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé J. Lacasse, vicaire de Lévis.

M. Théodule Dion servait de témoin à son fils et M. Patrick Doyle accompagnait sa fille. Après la cérémonie nuptiale le déjeuner fut pris à la résidence de M. Doyle et les nouveaux mariés partirent en voyage de noces à Montréal et aux Etats-Unis.

Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Le jeune Guay est sérieusement blessé

Le petit garçon de M. Arthur Guay, de la rue Fagot, qui a été blessé à la figure par une ruade de cheval, dans l'Avenue Botrel, est très souffrant. Cet enfant, âgé de 6 ans, fut secouru par son père au moment de l'accident, qui le transporta chez lui et fit demander les Drs Joseph Leblond et Roméo Bourget.

Belle fête de famille

De nombreux parents et amis se sont réunis hier soir à la résidence de M. J.-Thomas Boissinot, à Bienville, à l'occasion du 18e anniversaire de naissance de Mlle Germaine Boissinot. Elle reçut pusieurs beaux et riches cadeaux. Il y eut chant et musique, puis la soirée se termina par un succulent goûter, auquel chacun fit honneur. Nos félicitations à Mlle Boissinot.

Première communion solennelle

Hier matin, à 7 heures, 46 enfants de Bienville, 16 petits garçons et 26 petites filles ont fait leur première communion solennelle.

Les enfants de Lévis au nombre de 160 feront mercredi prochain leur première communion solennelle, à l'église Notre-Dame. Ils sont entrés en retraite ce matin.

Les enfants de Lauzon feront leur première communion solennelle le 11 juin courant.

Funérailles de Mme Azarie Guay

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, à l'église St-Joseph de Lévis, les funérailles de Mme Azarie Guay. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent reconduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille. Nous réitérons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Un voyage en auto aux Trois Rivières

Les élèves du Collège de Lauzon faisant partie du comité des jeux, feront demain matin une excursion en auto aux Trois-Rivières sous la direction du Frère Champagne avec la bienveillance de MM. Rodolphe Marquis et Henri Julien. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

Collecte pour les Ruthènes

Dimanche prochain, dans les différentes églises du diocèse, sera faite une collecte en faveur de l'Œuvre des Ruthènes.

Adoration nocturne à Lévis

A l'occasion du premier vendredi du mois, il y aura, à l'église Notre-Dame, adoration nocturne, de jeudi soir à 10 heures jusqu'à vendredi matin à 6 heures.

Recommandées aux prières

Mme Julie Fradet, veuve de M. Johnny Drapeau, décédée à l'Hôpital St-Joseph de la Délivrance et inhumée à St-Henri.

Mlle Alice Bégin, fille de M. Paul Bégin, décédée à St-Louis de Pintendre, à l'âge de 17 ans. Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église de Pintendre et l'inhumation a été faite au cimetière Mont-Marie.

Publication de mariage

A LEVIS: M. Jos.-Théodule Dion veuf de Dame Rosanna Doyle, de St-Jacques, été Leeds, avee Mlle Marie-Ange Doyle, fille de M. P. Doyle, de Lévis.

M. Jos.-Emile Bédard, pharmacien, fils de M. Louis Bédard, de St-Louis de France, Montréal, avec Mlle Jeanne Richard, fille de M. Gaudiose Richard, de Lévis.

—M. Alexandre Vocelle, mécanicien, fils de M. Eugène Vocelle, de St-Jean-Baptiste de Québec, avec Mlle Marie-Anna Dion, fille de M. Cléophas Dion, de Lévis.

A LAUZON: Dr Paul Bourget, de Ste-Perpétue, fils de feu M. Onésime Bourget, de Lauzon, avec Mlle Laura Lagueux, fille de M. Irénée Lagueux, de Lauzon.

Conseil à Lauzon ce soir

Le conseil de Lauzon aura une séance ce soir, à huit heures. La principale question discutée sera celle de la construction d'un aqueduc dans la partie est de Lauzon.

Funérailles de M. J.-Herbert Byrne

Hier après-midi, à 3 heures, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu, à l'église Notre-Dame, les funérailles de M. Joseph-Herbert Byrne, professeur. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent reconduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrains de la famille. Nous réitérons à la famille en deuil nos plus cordiales sympathies.

Comité générale ce soir à Lévis

Il y aura une séance de comité général ce soir, à huit heures, à l'hôtel de ville de Lévis.

Ordre Canadien des Forestiers

Les Forestiers Canadiens, cour Notre-Dame, auront une assemblée ce soir au lieu et à l'heure ordinaire des réunions.

Des garde-moteurs et conducteurs

La compagnie des tramways électriques de Lévis a besoin de garde-moteurs et de conducteurs. S'adresser aux inspecteurs de la compagnie, MM. Thimotée Lizotte et Napoléon Pelletier.

Il mendiait à la gare de Lévis

Le constable Dechêne a fait hier après-midi, à la gare de Lévis, l'arrestation d'un étranger qui était en état d'ivresse et passait son temps à ennuyer les passagers en leur demandant de l'argent, probablement dans le but de se procurer encore de la boisson. Le constable Dechêne le dérangea dans ses calculs et lui donna un billet pour la station centrale de police. La voiture du poste vint le chercher et le conduisit à l'hôtel municipal de Lévis.

Funérailles de Mlle Rose Guay

Hier après-midi, à 3 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, l'église St-Joseph de Lévis, les funérailles de Mlle Rose Guay.

Mlle Albert Labarre portait la croix et Mlle Mérilda Bolduc, une couronne de fleurs naturelles.

Mlles L. Létourneau, A. Létourneau, Anne Bernier et Ernestine Guay portaient les coins du drap et MM. Wilfrid Boldue, Alphonse Vézina, Antonio Poliquin et J.-A. Gagnon, les restes mortels.

Le deuil était conduit par le père de la défunte, M. Eduard Guay, ses frères, MM. J.-Ed. Guay, Alfred et Gérard Guay; ses oncles, MM. Théo. Létourneau, Télesphore Létourneau, Jean Bolduc, Nap. Guay, Théo. Létourneau, jnr., Jos. Vézina; ses cousins, MM. Adjutor, Ulric, Edouard, Joseph et Alfred Vézna, Almanzor, Roméo, Amédée, Irénée-Arthur, Hilaire et Lucien Létourneau, Paul Bégin, Benjamin Turgeon, Paul-Henri Bégin, Arthur Lemay, Georges Blais, Gaudias Côté Jules, Damase, Frédéric et Henri Létourneau, Romuald Bernier, snr, Romuald Bernier, jnr, Thomas, Eudore, Henri et Lauréat Bernier, Odilon Turgeon, Odilon et Sifroid Guay, Hildas, Paul-Emile et Alfert Létourneau, Samuel Huot, Arthur Bilodeau, J.-Edmond Guay, Maurice Létourneau, J.-Ed. Turgeon, Joseph Létourneau et un grand nombre d'autres.

M. l'abbé H. Bernier officia au libera, assisté de MM. les abbés Gagnon et Roy comme diacre et sous-diacre. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent reconduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

Nous réitérons à la famille en deuil l'expression de nos sympathies.

UN HEROS DU 22ième FETE

Le brancardier Philippe Petit, du glorieux 22e régument, a été hier soir, le héros d'une fort jolie démonstration à l'occasion de son retour du front où il a servi durant quatre ans et demi. Les parents et amis du héros s'étaient réunis nombreux à la résidence de ce dernier qu'on avait magnifiquement décorée pour la circonstance.

Une adresse exprimant fort délicatement la joie débordante des uns et des autres de retour, fut lue au brancardier Petit par Simone Petit sa fille aînée.

Une riche bague monogramme accompagnait l'adresse.

La réponse du brancardier Petit bien que courte fut on ne peut plus heureuse et c'est avec effusion qu'il a remercier les organisateurs et les souscripteurs de cette fête.

Il y eut ensuite chant, musique et récits et sauterie ce qui veut dire que cette fête qui se prolongea jusqu'aux petites heures fut belle et très bien réussie.

Il y eut chant et musique par Mlles Fiset, Drolet, Guillot et Sanfaçon, MM. W. Petit, Paré, Moreau, Pin, Pageau et Mme Binet et ses enfants dans un quatuor.

M. N. Petit, pianiste dont la réputation n'est plus à faire, fût l'accompagnateur et il exécuta de fort jolis morceaux de musique.

A minuit les invités furent invités à un souptueux banquet qui fut présidé par M. J.-E.-A. Pin.

Après avoir fait honneur au menu qui avait été préparé avec tout l'art culinaire.

Il n'y eut que trois santés : Roi et Pape, le héros et les dames.

Il y eut discours par M.M. J.-E.-A. Pin, Philippe Petit et J.-T. Marier.

M. Petit fut particulièrement intéressant en faisant un récit des prineipaux faits de la grande guerre à laquelle il prit part.

Les organisateurs M.M. W. Petit, J.-B Martel, O Paré et R Guillot ont raison d'être fiers du succès de cette inoubliable fête de famille.

L'EXPOSITION DE ORMSTOWN

La plus importante dans la province pour les animaux

C'est mardi le 3 juin, et les jours suivants, que se tiendra la grande exposition agricole de Ormstown. Cette exposition d'animaux, venant de toutes les parties du Canada et même des Etats-Unis est considérée comme la plus importante de la province de Québec. Les éleveurs s'y donnent rendez-vous, non seulement pour y exposer leurs plus beaux animaux, mais aussi pour y faire leurs achats.

Le département de l'agriculture y sera représenté par M. F.-N. Savoie, le secrétaire du département, M. J.-J. Gotreau, A.-G. Lambert, Xavier Rodrigue, et tous les agronomes de la Province, s'y rendront afin de profiter des conférences qui y seront données par des experts assister à la classification des animaux et suivre les décisions des juges.

Nous apprenons qu'un grand nombre de nos cultivateurs du district de Québec, qui s'occupent d'élevage, ont l'intention de s'y rendre et se choisir de belles têtes de bestiaux, pour compléter leurs troupeaux.

C'est heureux, car jusqu'à ces dernières années, le district de Québec n'était pas en position de faire compétition aux éleveurs de l'ouest et des cantons de l'est, mais avec l'encouragement que donne le gouvernement à nos cultivateurs, nous serons avant peu, sinon leurs supérieurs, au moins leurs égaux

OUVRIERS SATISFAITS DE LEURS SALAIRES

Montréal, 31.—A une réunion tenue hier soir, se composant d'environ 500 employés de la Commission du Havre de Montréal, on a adopté presque à l'unanimité l'acceptation de l'échelle des salaires des commissaires du Havre. Il y a eu moins d'une demie douzaine d'employés qui ont voté contre cette échelle de salaires.

Deux Superbes Echantillons
de la Ligne "LEGARE"

Vous obtiendrez avec l'un ou l'autre de ces styles, ce qu'il y a de plus moderne, dans une beauté sobre, une qualité supérieure, à un prix absolument correct. Notre fabrication est entièrement garantie et nous recommandons ces modèles pour donner la plus grande satisfaction. Lisez la description de chacun et venez les examiner.

RUNABOUT No 210

TRAIN.—Deux perches parallèles. Essieux brevetés Legaré No 3, arqués, acier 15-16 pouce. Roues, 7-8 pouce; hauteur, 36 et 40 pouces; bandages acier ou caoutchouc; cache-écrous nickelés; ressorts elliptiques à tête française, longueur, 38 pouces.

BOITE.—Piano, 23 x 56 pouces. Choix du siège dans plusieurs styles. coussin de 34 pouces avec ressorts dans la bourrure. Garde-boue "Cerceau" exédant la boîte.

BOURRURE.—En cuir de choix. Tablier imperméable ... tapis en caoutchoue.

PEINTURE.—Train rouge, vert foncé ou moir. Boite noire. Le même Runabout peut être fourni avec couverture "Dominion" à quatre branches.

RUNABOUT No 400

TRAIN.—Une seule perche. Essieux brevetés Legaré, très arqués, acier 15-16 pouce. Roues avec rais en broche; bandages en caoutchoue rond (cushion) 1 3/4 pouce. Ressorts elliptiques à tête française, 38 pouces de longueur.

BOITE.—Martell, panneaux pliés, coins arrondis. Différents styles de sièges fournis au choix de l'acheteur. Cerceau avec ailes Tablier imperméable en mohair. Tapis en caoutchoue. Accouplements de menoires à changement rapide "Bradley"; le talon de la menoire se trouve enveloppé dans un boulon en cuir, ce qui évite tout bruit et vibration. Menoires "Bike". Garniture en caoutchoue sur les marchepieds.

PEINTURE.—Train jaune spécial, rouge, vert foncé ou noir. Boite noire.

Nous Manufacturons les Voitures que Nous Vendons

P.T. LEGARÉ LIMITÉE
273 - St-Paul - 273

Concours d'etables de Beauceville

	Points	conservés
1—Esdra Veilleux	.92	sur 100
2—Napoléon Poulin	.84	sur 100
3—Charles Boldue	.80	sur 100
4—Mojorique Roy	.79½	sur 100
5—Collège Beauceville	.77½	sur 100
6—William Bernard	.77	sur 100
7—Charles Boldue (Abraham)	.76	sur 100
8—Joseph Doyon (Syfroy)	.69	sur 100
9—Arthur Roy (Joseph)	67¾	sur 100
10—Siméon Poulin	.65½	sur 100
11—Léger Lubin	.65	sur 100
12—Ernest Bisson	63½	sur 100
13—Paul Rodrigue (fils Jules)	.62	sur 100
14—Louis Roy (Majorique)	.60	sur 100
15—Napoléon Grondin	.59½	sur 100
16—Godfroy Jolicœur	.59	sur 100
17—Gédéon Doyon	.57½	sur 100
18—Augustin Boldue	.57	sur 100
19—Joseph Champagne	.56½	sur 100
20—Josaphat Rodrigue	.56¾	sur 100
21—Omer Pomerleau	.56	sur 100
22—Rémi Bosdue	.54¼	sur 100
23—Gédéon Feuilteault	.54½	sur 100
24—Napoléon Roy	.54	sur 100
25—Charles Hamel	.53	sur 100
26—Adolphe Busque	.52	sur 100
27—Cyprien Roy	51½	sur 100
28—Joseph Rodrigue (Jean)	.51	sur 100
29—Joseph Boldue (Abraham)	.50½	sur 100
30—Charles Bernard (Elzéar)	.50	sur 100

REMARQUES GENERALES

Plusieurs cultivateurs ont des étables trop petites, quelques animaux sont libres; telles que les poules. Ceci est regrettable car l'ordre ne peut régner dans ces étables.

Il serait désirable que plusieurs étables soient redivisées, afin d'avoir la lumière du côté sud et ouest'

Cette paroisse est pourvue de quelques systèmes de ventilation, mais peu sont installés tels qu'ils devraient l'être. De sorte que ces systèmes ne peuvent donner satisfaction.

Très peu de cultivateurs ont des pavés en ciment. Il devrait y en avoir un plus grand nombre, car avec les renseignements de l'expert du Département les éultivateurs pourraient confectionner eux-mêmes leur pavé en ciment.

Le blanchissage est généralement trop négligé. Pour quelques cents de chaux, les cultivateurs auraient des étables plus hygiéniques.

Signé: JOSEPH BERNIER

Diamants

LE diamant est la plus populaire des pierres précieuses. Etant donné les conditions présentes, les bons diamants deviennent rares. Notre assortiment actuel offre aux acheteurs sages d'excellentes occasions. Nous pouvons vous assurer d'un **meilleur choix** et de **meilleurs prix** que vous pourrez obtenir plus tard.

G. SEIFERT & FILS
16 rue de la Fabrique

FUMEZ "INDEX" MACDONALD

ATTENTION! VOUS TOUS ACHETEURS ECONOMES!
MARDI ET MERCREDI NOUS VENDONS AU PRIX COUTANT!

Ventes de lignes spéciales, à heures fixes, chaque heure du jour aura son tour de bons marchés. Prenez note du temps indiqué, des prix et des lignes offertes, vous trouverez durant cette vente des chiffres d'autrefois. Vu le sacrifice énorme que nous consentons pour cette vente, les marchandises indiquées ne seront vendues que dans les heures annoncées. Ni avant ni après l'heure marqués, c'est une vente avantageuse à l'extrême, mais précise.

Ne demandez pas les marchandises avant l'heure indiquée pour la vente qui commencera à la première minute pour finir avec la dernière.

8 h. Mardi de 8h. a 9h.

Rayon des Confections
Deuxième étage

COMBINAISONS (rompers) complets en coton lavable, salopettes pour enfant. Valeur de $1.25 et $1.50, de 8 à 9 heures, pour..... 44c

9 h. Mardi de 9h. a 10h.

Rayon des Tapis et Prélarts
Troisième étage

CARRES de PRELARTS rugs 18 x 36. Valeur exceptionnelle..... 39c

Rayon de la chapellerie, 2e étage chapeaux en paille, forme négligée pour garçon pour..... 19c

10 h. Mardi de 10 a 11h.

Rayon des Bas
Premier plancher Deuxième magasin

Très belle valeur de BAS en coton noir grandeur pour dames ... 22c

Rayon des fantaisies, 1er plancher, sacoches en imitation de cuir, tant qu'il y en aura..... 26c

11 h. Mardi de 11 a 12h.

Rayon des Tissus pour Robes

POPELINE mercerisée, largeur 36 et 38 pouces prix extraordinaire.. 39c

Au troisième étage rayon des jouets, chevaux berçants..... 69c

1 h. Mardi de 1 h. a 2 h.

Au rayon des chapelleries, 2e étage, casquettes en tweed ou en cuir pour enfant. Au prix de..... 10c

Au rayon des GANTS, 1er plancher, deuxième magasin gants en fil blanc (2 boutons) grandeur 6 à 8 1-2 prix..... 15c

Mardi de 12 h. a 1 h. P. M.

12 h.

FLANELLETTE blanche saxony, valeur actuelle de 25c la verge, remarquez le prix, quantité limitée.

La verge..... 10c

2 h. Mardi de 2h. à 3h.

Rayon des Tissus pour Robes
Un Evénement de Prix

GABARDINE et DUCK rayé largeur 36 pouces, marchandise lavable, pendant une heure, la verge..... 24c

3 h. Mardi de 3h. à 4h.

Premier magasin, 1er étage, Soie Shantung naturelle, largeur 32 pouces..... 44c

Rayon des RIDEAUX, 3e étage Rideaux à la paire, longueur 2 3-4 et 3 verges de long $2.25 la paire pour..... $1.59

4 h. Mardi de 4h. a 5h.

COTON blanc shirting, attention, la verge..... 13c

AU DEUXIEME ETAGE

BOTTINES pour hommes 8, 8 1-2, 9, 10 pour.. $1.75

SOULIERS blancs pour Dames talon haut ou bas, 2 à 4. Prix..... 99c

5 h. Mardi de 5h. a 6h.

ARRETEZ EN PASSANT

CHAUSSETTES en cachemire tout laine, grandeur pour homme, la paire..... 19c

Au deuxième étage, chaussure BOTTINES en dongola, talon haut, 2 1-2 à 6 pour Dames..... $3.19

En aucune manière nous ne pouvons nous occuper des commandes par la malle durant cette vente.

Myrand & Pouliot LTEE ST-ROCH

Pour aucune raison nous ne vendrons en gros, ces prix sont pour les consommateurs et les quantités sont limitées.

BANQUE IMPERIALE DU CANADA

Quarante-quatrième assemblée annuelle des actionnaires, tenue au siège social, à Toronto, le mercredi 28 mai 1919, à 12 heures (midi.)

D'accord avec les termes de la chartre, la quarante-quatrième assemblée générale annuelle de la Banque Impériale du Canada a eu lieu le 28 mai 1919, au siège social de cette institution.

LE RAPPORT

Les directeurs ont le plaisir de présenter aux actionnaires le quarante-quatrième rapoort annuel et la feuille de vérification des affaires de la banque jusqu'au 30 avril 1919, accompagnés de l'état du compte de profits et pertes, indiquant le résultat des opérations de l'année financière.

La balance au crédit du compte de profits et pertes rapportée de l'an dernier est de	$1,204,942.91
Les profits nets pour l'année, après avoir déduit les frais d'administration, les honoraires des auditeurs et l'intérêt dû aux déposants et après avoir pris les mesures voulues contre les créances mauvaises et douteuses, et pour le rabais sur les billets sous escompte, se chiffrent à	1,247,516.75
Ce qui fait, au crédit du compte de profits et pertes, un total de	$2,452,459.66
Ce montant a été attribué comme suit:	
Dividendes au taux de 12% par année	$ 840,000.00
Contribution annuelle aux fonds de pension des officiers et de garantie	42,500.00
Contribution spéciale au fonds de pension	100,000.00
Contribution au Fonds Patriotique et autres fonds de guerre	34,500.00
Taxe de guerre sur la circulation des billets de la banque	70,000.00
Transporté au fonds de réserve	500,000.00
Balance du compte reporté	865,459.66
	$2,452,459.66

Durant l'année des succursales ont été ouvertes comme suit:

Dans l'Alberta:—Bear-Lake, Crossfield, Daysland, Edson, Grande-Prairie, Greencourt, Rocky-Mountain-House, Sangudo, Spirit-River, Sylvan-Lake, Waterhole.

En Colombie-Anglaise:—Kimberley.

Au Manitoba:—Gimli, Riverton.

Dans Québec:—Station St-Jovite.

En Ontario:—Toronto—Danforth et Carlaw, Queen et Carlaw, St-Clair et Boon, Leaside; rue Simpson, Fort-William; Grand-Valley, Glenmorris, Kirkland-Lake; Port-Robinson, Queenston, Richards-Landing, Smooth-Rock-Falls, Welland-Sud, Waldemar.

Dans la Saskatchewan:—Canwood, Dafoe, Edenwold, Fielding, Hepburn, Krydor, Lestock, Piapot, Waldheim.

Les succursales suivantes ont été fermées:

En Ontario:—Iroquois-Falls, Leaside et Mount-Dennis.

Dans la Saskatchewan:—Kandahar et Lestock.

Depuis la fin de l'année financière des succursales ont été ouvertes à Colinton, Rockfort et Whitecourt, Alberta; rues Westminster et Arlington, Winnipeg, Manitoba; Matheson et Nobleton, Ontario.

Comme d'habitude, le bureau principal et les succursales de la banque ont été inspectés avec soin durant l'année, et les auditeurs nommés par les actionnaires ont aussi fait leurs examens, tel que requis par la loi des banques. On trouvera leur rapport et leur certificats attachés à la feuille de vérification. Ces messieurs offrent de nouveaux leurs services.

C'est avec beaucoup de regret que vos directeurs ont à rappeler le décès, survenu durant l'année de M. Cawthra Mulock et de l'hon. W.-J. Hanna, C.-R. Leur place ont été remplies dans le conseil d'administration par la nomination de M. Frank-A. Ralph et de M. Robert-S. Waldie.

A cause du mauvais état de sa santé, M. Edouard Hay a été obligé de quitter durant l'année, sa position de gérant général. Sa place a été remplii par la nomination de l'assistant gérant général, M. William Moffatt, lequel est depuis 1881 au service de la banque.

Les directeurs ont le plaisir de témoigner de nouveau en faveur de l'excellente façon avec laquelle les officiers de la banque se sont acquittés de leurs devoirs respectifs.

Le tout respectueusement soumis.

Le président
PELEG HOWLAND

PASSIF

Billets de la banque en circulation		$ 11,870,723.00
Dépôts ne portant pas intérêt	$21,486,089.28	
Dépôts portant intérêt, y compris intérêt accru jusqu'à la date de l'état	61,712,144.91	3,198,234.19
Balances dues à d'autres banques au Canada	$ 792,522.85	
Dû à des banques et à des correspondants de banque au Royaume-Uni	595.42	
Dépôts par des banques et balances dues à des banques ailleurs qu'au Canada et qu'au Royaume-Uni	609,347.44	
Acceptations d'après lettres de crédit (comme d'autre part)	139,575.00	1,542,040.71
Total du passif envers le public		$ 99,810,997.90
Capital-actions payé		7,000,000.00
Compte du fonds de réserve	$ 7,500,000.00	
Dividende No 115 (payable le 1er mai 1919) pour trois mois, au taux de 12% par année	210,000.00	
Balance du compte de profits et pertes reportée	865,459.66	8,575,459.66
		$112,186,457.56

ACTIF

Monnaie courante détenue par la banque	$ 2,573,248.73	
Billets du gouvernement de la Puissance	9,554,118.00	$ 12,127,366.73
Dépôt aux réserves centrales d'or		6,000,000.00
Dépôt chez le ministre aux fins de fonds de circulation		389,491.77
Billets d'autres banques		$40,190.00
Chèques sur d'autres banques		4,004,152.52
Balances dues par d'autres banques au Canada		693,524.47
Dû par des banques et par des correspondants de banque au Royaume-Uni		323,970.95
Dû par des banques et par des correspondants de banque ailleurs qu'au Canada et qu'au Royaume-Uni		3,008,947.32
		$ 27,658,048.76
Garanties des gouvernements fédéral et provinciaux, n'excédant pas la valeur du marché	$ 5,934,919.21	
Obligations municipales canadiennes, anglaises et étrangères et obligations publiques coloniales, autres que les canadiennes	$14,702,059.33	
Bons, obligations et actions de chemins de fer et autres, n'excédant pas la valeur du marché	775,397.91	21,412,376.45
Prêts aux gouvernements provinciaux	$ 37,000.00	
Prêts aux cités, villes, municipalités et districts scolaires	4,610,473.30	
Prêts à demande et à court terme n'excédant pas trente jours, au Canada sur bons, obligations et actions	4,866,495.25	9,513,968.55
		$ 58,584,393.79
Autres prêts et comptes courants au Canada (moins rabais d'intérêt)		48,844,711.12
Obligations de clients d'après lettres de crédit (comme d'autre part)		139,575.00
Créances en souffrance (pertes prévues)		376,949.44
Immeubles (autres que les batisses de la banque)		548,806.27
Hypothèques sur immeubles vendus par la banque		539,034.48
Bâtisses de la banque, à pas plus que leur coût moins montants déduits		3,300,333.02
Autres actifs non compris dans ce qui précède		62,573.57
		$112,186,457.56

RAPPORT DES AUDITEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons comparé la feuille de vérification ci-dessus avec les livres et les comptes qui se trouvent au siège social de la Banque Impériale du Canada et avec les rapports certifiés reçus de ses succursales, et après avoir vérifié le 30 avril 1919 le numéraire ainsi que les valeurs qui se trouvent au bureau principal et à certaines des succursales principales, nous certifions que, d'après nous, cette feuille de vérification contient un exposé vrai et correct des affaires de la banque au meilleur de notre connaissance et suivant les explications qui nous ont été donnés et tel que le démontrent les livres de la banque.

Outre les examens dont il est question, le numéraire et les valeurs détenus au siège social et à certaines des succursales principales ont été examinés et vérifiés par nous durant l'année et nous les avons trouvés d'accord avec les livres de la banque.

Toutes les explications et tous les détails requis nous ont été fournis et toutes les transactions de la banque qu'on a portées à notre connaissance ont été faites, d'après nous, selon les pouvoirs de la banque.

G.-T. CLARKSON, F. C. A.
R.-J. DILWORTH, F. C. A.
de Clarkson, Gordon et Dilworth.

Les motions ordinaires ont été présentées et acceptées à l'unanimité.

M. G.-T. Clarkson, F. C. A., Toronto, et M. R.-J. Dilworth, F. C. A., Toronto, ont été nommés auditeurs de la banque pour l'année qui va suivre.

Les scrutateurs nommés à l'assemblée ont déclaré dûment élus directeurs pour l'année courante les actionnaires suivants: MM. Peleg Howland, Elias Rogers, William Ramsay (de Bowland, Stow, Ecosse), William Hamilton Merritt, D. M. (St. Catharines), sir William Gage, sir James Aikins, C.R., (Winnipeg), John Northway, J.-F. Michie, sir James Woods, E. Hay, Frank-A. Rolph, R.-S. Waldie.

Lors d'une assemblée subséquente des directeurs, M. Peleg Howland a été réélu président et M. Elias Rogers, vice-président, pour l'année courante.

Le président, PELEG HOWLAND. Le gérant général, W. MOFFATT.

LA FETE DES ARBRES A L'EXPOSITION

La cérémonie a eu lieu samedi après-midi, en présence du lieutenant-gouverneur de la province et de lady Fitzpatrick. — Arbres plantés par l'hon. P. Pelletier, le brigadier général Tremblay, etc.

La fête des arbres a été bien observée à Québec, samedi dernier. Dans l'après-midi, sur les terrains de l'exposition, il y eu plantation de plusieurs arbres et la cérémonie a eu lieu en présence de sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur de la province et de lady Fitzpatrick.

Un grand nombre de citoyens éminents ont participé à cette fête qui a été un succès. Les élèves et professeurs des différentes écoles de la ville assistaient en assez grand nombre et l'on a remarqué la présence des cadets de l'Académie Commerciale qui formaient une garde d'honneur lorsque le lieutenant-gouverneur arriva sur les terrains accompagné de son aide de camp, le major Victor Pelletier.

Les dignitaires ont été reçus par le président de la Commission M. L.-A. Cannon, C. R., M. P. P., et les cadets de l'Académie furent ensuite passés en revue, puis ils exécutèrent divers exercices militaires qui leur méritèrent les compliments du lieutenant-gouverneur et de lady Fitzpatrick.

Le premier arbre fut planté par sir Charles, puis un second par l'hon. M. Caron, ministre de l'agriculture et un troisième par l'échevin Ulderic Gauvin, pro-maire qui représentait le maire Lavigueur.

Le brigadier général Tremblay, commandant de la 5ème division canadienne au front et ancien commandant du 22ème bataillon canadien-français fut ensuite invité à mettre en terre, un arbre pour commémorer le souvenir du glorieux bataillon, assisté du major Henri Chassé et des lieutenants Georges Lamothe et Antoine Chassé.

Des arbres furent aussi plantés par l'hon. Dr P. Pelletier, représentant la province de Québec à Londres, actuellement de passage à Québec; l'hon. P.-Aug. Choquette, MM.-L.-A. Cannon, Cyrille Tessier, N. P., Cyr Duquet, J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'agriculture; Georges Bellerive, représentant la Légion d'honneur; Georges Belleau, Avila Bédard, Jos. Côté, J.-H. Lavoie, Ernest Myrand, Arthur Picard, Harry Gaudry, lieutenant-colonel Paquet, Georges Morisset et autres.

Pauvre Reine!

Etait-ce bien vrai ce qu'on disait autour d'elle? L'avait-il vraiment si vite oubliée, celui, qui, à peine depuis quelques mois, lui avait fait ces doux ,ces troublants aveux qui semblent devoir n'être qu'éternels: "Je t'aime et jamais une autre femme ne saura te reprendre mon cœur!" Serait-il déjà à respirer le parfum d'une autre fleur, délaissant la pauvrette qui s'étiole sans son amour? Ses yeux et ses lèvres auraient-ils menti à ce point?

Non, sans doute, on s'était trompé Assurément, deslangues trop méchantes avaient voulu la torturer à plaisir. Et c'étaient elles, les calomniatrices qui mentaient! Et Reine, éloignant les papillons noirs qui voltigeaint en sa pensée, relevant énergiquement sa jolie tête blonde coubée, sous le poids de réflexions trop sombres, suit, plus gaiement ,maintenant, le chemin conduisant à son bureau.

A peine a-t-elle fait quelques pas, qu'elle aperçoit, venant en sa direction, un joyeux couple formé d'un jeune homme et d'une jeune personne, tous deux, très bien ,très élégants.

Serait-ce illusion de ses yeux? Plus elle regarde, plus il lui semble le reconnaitre là, à côté, de celle qu'on nomme sa rivale à elle, lui, l'aimée.

C'est bien lui! C'est bien elle Lui ne paraît même pas se troubler. A Reine, ta blessure va droit au cœur.

Pourtant, il ne faut pas qu'il devine, à sa pâleur, l'immense amertume de son cœur. Elle réussit à demeurer froide et lorsqu'elle passe passe auprès d'eux, elle a le courage de leur sourire, de sourire, alors qu'elle éclaterait en sanglots!

Mais c'en est trop A peine le bruit de pass s'éloigne-t-il peu à peu que les les beaux yeux de Reine, ses yeux couleur de ciel, s'emplissent d'amères larmes qui, bientôt, coulent sur ses joues pâles.

Plus loin, des notes joyeuses s'égrenant sous le ciel clair d'avril, viennent frapper son oreille. C'estla voix des cloches, la voix amie de tous qui, avec nous, chante, pleure et prie!

Reine, avant tout est chrétienne. Et, en son cœur qui, pour la première fois, souffre,la voix des cloches fait écho. Elle ressent, maintenant, le besoin d'être consolée. Qui le pourra? Personne aussi bien que le divin Ami!

Tout auprès, se trouve l'auguste Temple. Elle entre; là, près du sanctuaire, sous la voûte sacrée, elle épanche sa peine, son bon et naif petit cœur meurtrie, déçu.

Douceur inconnue à ceux qui ne croient que bien peu, dans le cœur de la jeune fille, une bienfaisante paix descend peu à peu

Elle qui ne pouvait que sangloter mutmure, maintenant, une prière. Elle ne pleure plus! Elle prie! Et dans la prière, elle retrouve tout son courage, toute son énérgie, toute son ardeur de vivre!

La prière la relève; la souffrala grandit!

Elle ira, dès ce moment,, droite et forte, où l'appelle le devoir. Son petit cœur s'est aguerri, il a vaincu sa faiblesse, l'amour du Créateur l'a consolée de l'oubli des créatures.

Petites Reines aimantes, petites Reines délaissées, petites Reines chrétiennes,sous la voûte du Temple, à genoux, allez prier!

C'est là seulement que, tourné vers le ciel, le cœur peut oublier.

MUGUETTE.

Neolin

Cette étiquette de prix vous indiquera le magasin où se trouvent les chaussures à Semelles Neolin.

Les Semelles Neolin — demi-semelles et semelles à la longueur — se clouent ou se cousent chez les manufacturiers, chez les cordonniers, et chez soi, sur toute sorte de chaussures.

ON N'A PU LA TROUVER EN DEFAUT

Depuis trois ans et demi les Semelles Neolin sont essayées et éprouvées du long en large de ce continent. Dans les villes et dans les campagnes des millions de paires ont été soumises à l'usure quotidienne du travail et des amusements.

Et on n'a pu trouver en défaut les Semelles Neolin.

Pour chaque paire qui fut essayée alors que le Neolin était inconnu en-dehors du commerce de chaussures, il s'en achète maintenant une centaine de paires par des gens qui *connaissent* les excellentes qualités des Semelles Neolin.

Vous ne pouvez circuler dans aucune rue en Amérique sans rencontrer des gens qui, grâce aux Semelles Neolin, ménagent sur le coût des chaussures, et ont plus de confort aux pieds.

Ce sont des semelles à longue durée qui sont encore légères et flexibles.

Semelles confortables, sur les chaussures fines comme sur les grosses chaussures.

Semelles *à l'épreuve de l'humidité*, qui vous empêchent de vous mouiller les pieds.

Vous pouvez en voir chez votre marchand de chaussures—une grande variété de chaussures munies de Semelles Neolin—chaussures pour les femmes et pour les enfants. Commencez dès aujourd'hui à pratiquer l'économie que vous permet de faire les Semelles Neolin.

Les Semelles Neolin sont l'objet d'un grand succès. C'est pourquoi elles ont des imitateurs. Mais les méthodes et les matériaux qui font la supériorité des Semelles Neolin ne sont connus que de Goodyear. Vous ne pouvez être sûr de la qualité de la Semelle Neolin que si vous voyez la marque de fabrique "Neolin" sur l'endroit de la semelle.

The Goodyear Tire & Rubber Co. of Canada, Limited
62 rue St-Joseph, Quebec, P. Q.

Neōlin Soles

LE CURE DE ST-ROMUALD FETE HIER

Les paroissiens ont célébré hier avec éclat le 25e anniversaire de prêtrise de M. l'abbé G. Lemieux leur distingué curé.—On lui présente une bourse.

La fête du vingt-cinquième anniversaire de prêtrise de M. l'abbé Gaudiose Lemieux, curé de St-Romuald, a donné l'occasion aux citoyens de cet endroit de lui démontrer que cette paroisse a toujours conservé tout le respect et l'attachement qu'avaient nos ancêtres pour l'autorité religieuse.

Cette fête sera à jamais mémorable, tant pour celui à qui elle était dédiée que pour tous les paroissiens

Dès hier matin à bonne heure toutes les demeures se pavoisèrent, ce qui donna tout de suite à la paroisse un air de fête.

Le premier article au programme était la grand'messe, que célébra le jubilaire, assisté des abbés Ulric Martel, curé de Broughton, et Dumas, du collège de Lévis.

Le sermon fut donné par M. l'abbé Roy, du collège de Lévis.

L'église était bien décorée et une foule énorme assistait.

Une belle messe en musique fut rendue par le cercle Choral sous la direction de M. J.-P.-A. Gravel, avocat, à qui revient l'honneur d'avoir élaboré et préparé avec soin le programme musical de la journée d'hier. Les membres du cercle Choral ont bien secondé leur directeur et les différentes parties de la messe ont été rendues avec un art et une précision qui a fait l'admiration de tous les assistants.

De nombreux prêtres étrangers assistaient, en outre des parents du vénérable jubilaire qui avaient pris place en avant de la nef principale où des sièges spéciaux avaient été placés.

Avant et après la messe la fanfare joua plusieurs morceaux sur la place en face de l'église.

Hier soir, à 7 heures, avait lieu en l'église paroissiale le grand concert sacré.

Que dire de la belle musique et du beau chant qui y ont été donnés? M. l'abbé Alphonse Tardif, a touché l'orgue et a rendu avec un brio remarquable les différents morceaux au programme. Tandis que la Chorale s'est surpassée et a démontré qu'elle était sinon supérieure au moins l'égal des meilleurs chœurs de chant de notre province, C'est M. l'avocat Gravel qui hier soir encore, dirigeait le chant.

Nous donnons ici le programme et laissons aux connaisseurs le soin d'en discuter le mérite et d'en donner le crédit à chacun des exécutants.

1—Hymne National.
2—"O Canada" Lavallée-Richardson.
3—Cantate —
"Tout l'univers est plein de sa magnificence"—Tiré d'Athalie Mendelssohn
4—Orgue—
Grand Chœur Dialogué Eug. Gigout
5—Chœur—"Ecce Sacerdos Magnus" Fr. Rija.
6—Orgue—"O Filii et Filiae", A. Guilmant.
7—Oratorio " Gallia" Gounod
(Soliste, Mlle R. Villeneuve)
8—Orgue—
a) Canzona A. Guilmant.
b) Marche Pontificale
(1ère Symphonie) Ch. M. Widor.

Après le concert, M. le maire Kiely au nom de tous les paroissiens de St-Romuald, présenta les hommages et les meilleurs souhaits de bonheur, dans une magnifique adresse, et présenta à M. le curé, une bourse contenant $500 en or, don des paroissiens.

M. l'abbé Lemieux répondit alors dans un éloquent discours, laissant voir comment son cœur d'apôtre et de prêtre était sensible à ces hommages de la part de paroissiens que seulement depuis quelques mois il avait la tâche de diriger. Nous regrettons de ne pouvoir publier, vu le manque d'espace cet éloquent discours, de même que l'adresse qui est un travail d'art sur parchemin et qui est l'œuvre des S.S. du Précieux-Sang.

Après cette présentation, on termina par le salut du St-Sacrement, durant lequel le cercle Choral rendit encore du très beau chant'

Aujourd'hui la fête se continue. C'est la journée des enfants. Ce matin il y a eu messe basse à 7 heures, dite par le jubilaire, à laquelle assistait tous les enfants.

A midi il y aura banquet au presbytère.

A 2 heures, séance au couvent.

Et ce soir à 8 heures, séance au collège par les élèves de cette institution, à laquelle le public est admis sur paiement de 25 sous.

En terminant nous devons complimenter les organisateurs de cette fête qui n'ont rien négligé afin qu'elle fût tout à fait digne de celui à qui elle a été faite.

QU'EST-CE QU'UN RASTA?

Au Conseil de Genève qui jugea Charles Humbert, la question se posait de savoir en quels termes exacts M. Leymarie avait averti M. Humbert de se méfier de Bolo.

—Il m'a dit, assurait Humbert: "Bolo est un rasta."

Peut-on traiter avec un rasta? Qu'est-ce exactement qu'un rasta? Le mot ne se trouve pas encore dans le dictionnaire. Est-ce plus qu'un "épateur" teinté d'une fausse élégance? Est-ce nécessairement un homme dont on a des raisons de se méfier?

Que de connaissance linguistiqu sont nécessaires aux magistrats d'aujourd'hui?

"La Croix".

FUMEZ "INDEX" MACDONALD

ETUDIANT CONDAMNE AU PENITENCIER

Worcester, 30.—Joseph Spooner du College Harvard a été condamné à deux ans de pénitencier pour avoir tué le 16 janvier Thomas Colburt. Harold Winn accusé de concert avec Spooner a reçu une sentence de six mois.

La rumeur qu'un nouveau chemin serait ouvert depuis la nouvelle rue jusqu'à l'Hôtel Commercial paraît prendre corps et l'on nous assure que les citoyens de la partie nord de Bagotville semble tenir beaucoup à ce chemin, sirtout depuis que les travaux à la nouvelle "côte" se poursuivent vigoureusement.

Chocolats

MOIR

Une histoire d'amour est encore plus jolie si elle est accompagnée d'une boîte de Chocolats Moir.

Les Chocolats Moir possèdent une qualité qui en font les premiers favoris de tous ceux et celles qui aiment le bon chocolat.

Moir's Limited, Halifax, N.-E.

Bas à longue durée pour les gars actifs

LES jeux bruyants et animés dans la cour de l'école ne sont guère tendres aux bas. Les gars, ça **joue** dur, c'est pourquoi nous faisons un bas spécialement pour eux—le Bas Buster Brown.

Ce bas a la jambe à deux plis, le talon et le bout de pied à trois plis. Il est tricoté de fils de longueur exceptionnelle — filés par nous-mêmes pour lui assurer la qualité voulue.

Pour donner au bas Buster Brown la qualité voulue il faut un entraînement spécial. Nous avons sacrifié des années pour enseigner à nos employés comment tricoter les Bas Buster Brown.

Parce que nous faisons tout cela, vous trouverez que nos bas *durent plus longtemps*. Il vous fera plaisir de voir combien ils apparaissent peu souvent dans le panier au ravaudage. Vous trouverez qu'il vous en coûte moins cher pour habiller votre gars.

Sans compter que nos bas paraissent joliment bien. On dirait que la bonne apparence est comme tricotée à même les Bas Buster Brown. Va sans dire que votre garçon en sera fier.

En vente partout. Demandez à votre fournisseur les bas " Buster Brown " durables.

The Chipman-Holton Knitting Co., Limited

Hamilton, Ont.—Moulins aussi à Welland

LES BAS BUSTER BROWN

LE PRIX DU BEURRE ET DU FROMAGE

Les cotations du beurre et du fromage.—Dans la province de Québec le beurre s'est vendu 52 3-8 cents la livre et le fromage 31½ cents—Les prix sont à peu près les mêmes dans l'Ontario

(Service spécial du "Soleil")

St-Hyacinthe, 2.—L'association d'industrie laitière à sa réunion de samedi dernier a mis en vente 230 paquets de beurre au prix de 52 3-8 la livre et 350 boîtes de fromage à 31 1-16 cents la livre.

Cowansville, Qué., 2.—A une assemblée de l'association d'industrie laitière des Cantons de l'Est samed 836 paquets de beurre ont été offerts en vente, mais 576 paquets seulement ont été achetés au prix de 53 1-8 cents la livre. Cinq fabriques étaient représentées.

Victoriaville, 2.—Le fromage s'est vendu, ici, samedi dernier, 31 5-16 cents la livre. Neuf cents quinze boîtes ont été offertes en vente.

Iroquois, Ont., 2.—Au cours d'une réunion ordinaire de l'association des fromagers, vendredi après-midi, 535 boîtes de fromage coloré et 260 boîtes de fromage blanc ont été adjugées comme suit: Johnston, 105 boîtes à 31½ cents la livre. La balance n'a pas été vendue.

L'an dernier, à pareille époque 750 boîtes avaient été offertes au prix de 22¾ cents la livre.

Belleville, Ont. 2.—Mille boîtes de fromage blanc ont été mises en vente à 31 5-16 cents la livre, samedi.

Cornwall, Ont., 2.—L'Association des fromagers à son assemblée régulière de vendredi après midi a mis sur le marché 2056 boîtes de fromage coloré et 56 boîtes de fromage blanc. Le premier s'est vendu 31 5-16 cents la livre et 31½ cents pour le blanc.

Vankleekville, Ont., 2.—Sept cents dix-huit boîtes de fromage blanc et 397 de coloré ont été vendues vendredi soir, 31½ cents la livre dans le premier cas et 31 7-16 cents la livre dans l'autre. Il n'y avait que cinq acheteurs.

Brockville, Ont., 2.—Les prix offerts pour le fromage ont été les suivants: 1015 boîtes de blanc et 2,179 boîtes de coloré à 31 4-16 cents la livre. 85 boîtes de blanc et 325 boîtes de coloré ont été achetées par Webster; 150 de blanc et 800 de coloré par Smith et Smart en acheta 535 boîtes de blanc et 425 de coloré.

La souscription sera close le ou avant le **15 juin 1919**

Emission Nouvelle MONTREAL, 29 Mai 1919

$2,000,000

Mattagami Pulp & Paper Company Limited

Débentures-Actions 7% Hypothécaires, Amortissables et Convertibles

Da ées du 1er mai 1919. **Echéant le 1er mai 1949.**

Intérêt ($35 tous les six mois par $1,000 de débentures) payable les 1er mai et 1er novembre. Principal et intérêt payables à Montréal, à Toronto, à New-York ou à Londres.

COUPURES : $100 ET TOUT MULTIPLE DE $100

La Compagnie peut racheter les débentures simultanément, dans les dix ans, à 115 plus les intérêts courus, et, en tout temps après dix ans, à 105 plus les intérêts courus.

CAPITAL

	Nominal	Effectif
Actions ordinaires	$5,000,000	$2,000,000
Actions privilégiées 7% cumulatif	2,000,000	1,500,000
Obligations première hypothèque 6% amortissables	2,000,000	1,933,500
Débentures-actions 7% hypotécaires et convertibles	3,000,000	2,000,000

CONVERTIBILITE EN ACTIONS ORDINAIRES

Les débentures peuvent, en tout temps avant le 1er mai 1929, être échangées contre des actions ordinaires d'une même valeur nominale. Si la Compagnie désire les racheter, avant le 1er mai 1929 (à 115 et les intérêts courus), elle devra donner un préavis de trois mois aux détenteurs, qui pourront, dans ces délais, les convertir en actions ordinaires.

GARANTIES CONFEREES AUX DEBENTURES HYPOTHECAIRES

Sauf le privilège des obligations 1ère hypothèque, les débentures seront garanties par une hypothèque directe sur les terrains et chutes d'eau que la Compagnie possède à titre précaire ou de propriétaire, ainsi que sur ses usines et propriétés présentes ou futures, et par un droit flottant sur le reste de son actif.

FONDS D'AMORTISSEMENT DESTINE A PAYER LES DEBENTURES A LEUR ECHEANCE

Le fidéicommis pourvoit à la création d'un fonds où, à partir du 1er mai 1924; devront être versées des annuités égales à 2% du capital des débentures émises et qui serviront à payer celles-ci à leur échéance. Un fonds destiné à payer, à leur échéance, les obligations 1ère hypothèque est déjà en formation.

LA COMPAGNIE

Notre prospectus détaillé (dont des exemplaires seront adressés à qui en fera la demande) contient une lettre du président de la Compagnie, lettre que nous résumons comme suit:

1. La Mattagami Pulp & Paper Company, Ltée, fabrique à Smooth Rock Falls, Ontario, d'après les méthodes les plus modernes, une pulpe au bisulfite de qualité supérieure.

Son domaine forestier et ses usines sont peu éloignés de ceux de l'Abitibi Power & Paper Company, Lted. Eu égard aux débouchés, ils sont très bien situés; le chemin de fer National Transcontinental les relie directement à l'Atlantique et au Pacifique, ainsi qu'aux marchés qu'il traverse.

La Compagnie est propriétaire du territoire de Smooth Rock Falls, où l'on trouve déjà une hôtellerie, une maison d'école, des habitations, un aqueduc, des égouts et l'éclairage électrique.

2. Puissance de production annuelle—45,000 tonnes de pulpe au bisulfite et à blanchiment rapide. La production qui est actuellement de **30,000** tonnes l'an, sera portée à **45,000** par suite de l'installation d'une machine à sécher nouvelle qu'on compte mettre en action dès octobre 1919.

3. Domaine forestier—840 milles carrés de terrains boisés affermés et **125 milles carrés** possédés en pleine propriété, situés dans le bassin de la rivière Mattagami, dans le nord de l'Ontario, et contenant plus de **4,000,000** de cordes d'épinette propre à la fabrication de la pulpe.

4 Puissance des ressources hydrauliques—18,000 chevaux-vapeur, dont **9,000** utilisés.

5. Valeur de l'actif—$8,000,000.

6. Dette fondée (y compris cette émission de $2,000,000 de débentures 7%): **$3,933,500.**

7. Bénéfices nets des six mois expirés le 31 octobre 1918 disponibles pour les intérêts et les amortissements (attestés par Clarkson, Gordon & Dilworth): **$302,306.18**—intérêts payables: $97,000.

Les bénéfices nets de douze mois suivants sont estimés à **$750,000** et les intérêts de la dette fondée (y compris la présente émission) à $256,010.

Une bonne partie de la présente émission a été placée aux Etats-Unis et au Canada. Nous offrons le reste à

94 plus les Intérêts Courus, pour Rapporter plus de 7½%

Payables comme suit: 20% de la valeur nominale, en souscrivant.
40% de la valeur nominale, le 20 juin 1919.
34% de la valeur nominale, le 20 juillet 1919.

Il sera alloué sur les versements un intérêt de 7% l'an. On peut toujours se libérer en tout ou partie par anticipation Le règlement des intérêts courus s'effectuera lors du dernier versement.

On peut souscrire sur le bulletin ci-après.

ROYAL SECURITIES CORPORATION

LIMITED

TORONTO: 58 rue King Ouest. MONTREAL: 164 rue St-Jacques. HALIFAX: 200 rue Hollis.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

ROYAL SECURITIES CORPORATION, LIMITED.

(Adressez à Montréal, à Toronto ou à Halifax).

Messieurs, je, nous souscri..... pour $..... valeur nominale, de débentures-actions 7% hypothécaires, amortissables et échéant le 1er mai 1949, de la Mattagami Pulp & Paper Company, Lted, et conviens-convenons de payer ces valeurs, ou ce qui nous-m'en sera attribué, suivant les termes de votre prospectus du 29 mai 1919.

Joindre à ce bulletin un chèque à l'ordre de la Royal Securities Corporation, Ltée, pour la somme à verser en souscrivant ($100 pour chaque $500 de capital nominal souscrit).

Noms (en toutes lettres) .....
(M., Mme ou Mlle)

Adresse (en toutes lettres) .....

Date .....

25

CARNET DE L'AGRONOME

SEMENCES.—Nous avons fait l'essai d'un grand nombre de semences pour savoir si elles germaient bien et si elles levaient être traitées à la formaline. En général les grains étaient mauvais et ceux qui les ont jetés en terre sans plus de'informations pourront récolter des regrets à l'automne.

Le traitement de l'avoine par PULVERISATION avec un mélange d'une partie de formaline et d'une partie d'eau semble répondre le mieux au besoin des gens. Ce traitement deviendra rapidement populaire si tous les agronomes se mettent à l'appliquer en même temps. C'est l'avis également de notre adjoint M. Saint-Arnand. Ce traitement requiert la même quantité de formaline (c.a.d. une chopine par 50 minot d'avoine), mais il dispense du sèchage.

VIEUX TAUREAUX.—C'est un préjugé néfaste que celui qui incline nos cultivateurs à livrer à la boucherie un taureau qui n'a d'autres défauts que celui d'avoir plus de 5 à 6 ans. Que de bons reproducteurs qui sont disparus comme ça ! Il serait si facile alors pour un cercle agricole d'échanger les taureaux âgés avec ceux d'un autre cercle. Ou encore dans une même paroisse l'animal n'a qu'à être dirigé dans un autre canton. Il faut être gaspilleur..... en taureaux pour sacrifier ces animaux, quand ils sont bons, avant l'âge de 8 à 10 ans.

LES VEAUX.—Ils aurront cette année, le privilège et l'honneur de participer aux expositions scolaires du comté de l'Islet si les jeunes gens qui les auront bien soignés veulent bien les présenter. C'est aux petits garçons de l'école qu'il appartient de veiller au choix et au bon soin des génisses afin de décrocher des prix à l'automne.

C'est au parents d'encourager leurs enfants à prouver qu'ils sont déjà des éleveurs en-herbe.

L'AGRONOME DE L'ISLET

Départs pour l'Europe

WHITE STAR DOMINION LINE

La " Route du St-Laurent " via
MONTREAL — QUEBEC — LIVERPOOL
Megantic 7 juin, 5 juillet, 2 août
Canada 21 juin, 22 juillet, 23 août

WHITE STAR LINE

NEW-YORK	—	LIVERPOOL
Adriatic 18 juin		Baltic 24 juin
Lapland 21 juin		Celtic 25 juin

Renseignements au long chez W.-M. Macpherson, 51 rue Dalhousie, Québec, ou chez les agents locaux.

CORRESPONDANCE EN FRANCAIS

Ameliorons nos etables

L'amélioration de nos étables est une question de première importance en agriculture. C'est dans les bonnes étables qu'on va généralement chercher les bons animaux. Trois raisons principales nous font un devoir d'améliorer nos étables.

1—**Les engrais**—Sans un pavé imperméable on ne peut pas facilement espérer conserver les engrais liquides qui sont la partie, la plus précieuse des engrais de ferme. Ceux qui préfèrent la potasse et l'azote des commerçants à la potasse et à l'azote les purins ne sont certainement pas des "gens de calculs", pour ne pas dire davantage.

2—**Les animaux**—Pour bien vivre les animaux ont besoin d'air pur, de lumière et de chaleur: trois conditions qui doivent être réalisées dans les étables. Donc choisissons l'exposition sud-ouest qui offre le plus de lumière, plaçons des ventillateurs et des fenêtres et les animaux seront gais et contents.

3—**Les humains** —Les étables sombres, infectes, mausésabondes détournent du soin des animaux et de la traite des vaches les fils et surtout les filles de cultivateurs. Pour que les cultivateurs se livrent à l'industrie laitière pendant une bonne partie de l'hiver, il faut que l'étable soit attrayante, pour que les animaux soient bien soignés et selectionnés pour que l'élevage se fasse méthodiquement il faut que le local soit propre, clair et sain.

Les concours d'étables font ce bon effet d'amener les gens à toucher du doigt les qualités d'une bonne étable.

NUXATED IRON
(FER NUXATE)

Si vous ne jouissez pas de la force et de santé voulues, vous vous devez à vous-même de faire l'essai suivant: Rendez-vous compte de la somme de travail que vous pouvez accomplir et de la distance que vous pouvez parcourir sans vous fatiguer. Prenez ensuite deux comprimés de cinq grains de FER NUXATE (NUXATED IRON) trois fois par jour pendant deux semaines. Essayez alors votre force, ce nouveau pour voir combien vous en avez gagné. Bien des gens ont fait cet essai et ont été étonnés de voir augmenter leur force, leur endurance et leur énergie. Le Fe Nuxaté (Nuxated Iron) est garanti donner satisfaction, sinon on rend l'argent. Chez tous les bons pharmaciens.

L'HON. TESSIER EN TOURNEE D'INSPECTION

(Suite de la page 12)

la salle municipale s'est remplie de contribuables réunis de tous les coins de la vallée de la Gatineau pour entendre l'honorable J.-A. Tessier et les députés qui l'accompagnaient

Sur proposition de M. Jos. Caron M. Mathias Joanis, marchand, et M. C. Logue, maire de la municipalité ont été choisis comme présidents conjoints de cette assemblée.

M. Jos. Caron, député sortant de charge pour le comté d'Ottawa a été le premier orateur de la soirée ; et après avoir remercié le ministre de la Voirie d'avoir consenti à venir visiter la vallée de la Gatineau, il a passé en revue l'œuvre accomplie en cette province par le gouvernement de Sir Lomer Gouin, particulièrement en ce qui touche la question de voirie et la politique des bonnes routes si populaire partout.

L'honorable Ministre de la Voirie est l'orateur suivant. Il dit qu'il a été à la fois surpris et charmé du développement considérable qu'il a constaté dans notre région en venant ici. Il a vu de belles paroisses, des fermes florissantes et une population apparemment heureuse: Tout ce qu'il vous manque maintenant, a-t-il déclaré, ce sont de bonnes routes, des bons chemins pour vous rendre aux marchés des villes."

Et il a ajouté que le gouvernement de Québec était prêt à aider les colons de la Gatineau pour leur procurer ces bons chemins dont ils ont tant besoin. Il fait ensuite l'historique de la question des bonnes routes dans la province de Québec et montre la belle position qu'elle occupe sous ce rapport à la tête des autres provinces de la Confédération. Il termine en disant qu'il se fera l'interprète des colons de la Gatineau auprès de ses collègues du cabinet provincial. Il demande aux municipalités de s'entendre entre elles, de discuter la question et de décider de la part qu'elles pourront contribuer pour assurer la réalisation du projet de la nouvelle route. Et ajoute-il "si les municipalités intéressées veulent bien faire leur part, le gouvernement de Québec fera généreusement la sienne".

M. Emmanuel Devlin, député au fédéral pour le comté de Wright parle ensuite en anglais, traduisant et résumant les remarques faites par l'honorable M. Tessier. Le Docteur Fontaine parle ensuite de l'importance des bonnes routes et de l'avantage que la région de la Gatineau pourrait retirer de la construction de la route projetée.

M. F.-M. Perras, président de l'association des Bonnes Routes de la Vallée de la Gatineau parle aussi en faveur du projet et espère que sa réalisation sera prochaine.

M. Roméo Lafond, président de l'association libérale du comté d'Ottawa termine la série des discours et remercie l'honorable Ministre de la Voirie d'avoir voulu venir visiter la région et se rendre compte par lui-même des besoins des colons de ce district.

L'honorable Ministre de la Voirie nous a quittés samedi matin, enchanté de son voyage et bien disposé à user de son influence auprès du gouvernement de Québec pour hâter la construction de la route projetée Hull-Maniwaki. Nous espérons que son intervention nous sera d'un grand secours en cette circonstance, et nous augurons les meilleurs résultats possibles de sa visite parmi nous.

Canots de plaisance

Si les joies de l'été peuvent être gâtés par un canot plus ou moins bon ou qui fait eau, par contre un bon canot remplira jusqu'au bord la coupe des jouissances estivales.

es nouveaux canots en canevas se présentent sous des couleurs merveilleusement attrayantes, tandis que la course de leurs lignes vous donne tout bonnement un petit frisson exquis de désir.

Canots en châtaignier, canots de Old Town, canots de Peterborough, et esquifs, sans parler des canots sauvages robustes faits par les Hurons.

Nous suggérons pour l'usage des enfants le canot Sponson avec flotteur pneumatique—il est sûr et ne va jamais au fond.

Nous gardons en tout temps un grand choix de :

dossiers, coussins imperméables, rames et avirons.

Holt, Renfrew & Co. Limited

3-5

BAGOTVILLE

Ventes

M. Emile Poulin, de la rue Bagot vient de vendre sa terre de " la batture " à son frère M. Félix Poulin, aux prix de $14,000.00.

M. Charles Duchaîne, industriel bien connu a acheté de M. Bejamin Larouche, rentier le terrain que possédait ce dernier sur la rue Bagot en la rue St-Louis et la propriété de M. Elzéar Larouche pour une somme de $5,000.00 Ce terrain vacant mesure 200 par 300 pieds.

M. J.-Arthur Tremblay, gérant de la Banque d'Hochelaga à Pointe-Claire, est devenu propriétaire au prix de $2,500.00 de l'ancienne résidence de M. Emile Tremblay, de Port-Alfred.

M. Jos.-C. Lévesque vient de vendre à M. Jos. Tremblay, de Chicoutimi, ingénieur-mécanicien, un lot à bâtir sur la rue Victoria pour la somme de $1,400.00

M. Romuald Cimon, de Chicoutimi a aussi acheté à raison de $3,000, la ferme de MM. J.-B. et G. Ouellet de l'Anse-à-la-Croix.

Agence

M. Albert Fortin, entrepreneur, vient, nous dit-on, d'être nommé agent général de la maison J.-H. Gignac (limitée), de Québec, marchands de bois, portes, châssis, moulures, etc., pour la vente de ces articles dans la Baie-des-Ha-Ha.

Travaux de quai

Une somme de $3,300.00 apparaît au budget fédéral pour être employée à réparer notre quai. Comme par les années passées M. Onésime Gagnon sera contre-maître et surveillant des travaux qui vont se faire cet été.

Hôtel McLean

Le nouveau propriétaire de cet hôtel est actuellement à le restaurer. Dans quelques demaines il aura changé de couleur et aura de de nouvelles galeries et de nouveaux vérandahs.

A. Toussaint & Cie

153 rue St-Paul

Brandy, Scotch, Old Tom Gin, Gordon Gin, Whisky, Rhum Rye, Chartreuse, Vins en bouteille, Vins en fût, Sauterne, Claret, etc. Nous expédions par express — que votre commande soit accompagnée d'un certificat de médecin.

DEMANDEZ LE VIN DES CARMES, LE MEILLEUR TONIQUE

A. Toussaint & Cie

2-4-6 Juin

La Suisse à Vos Portes

Par delà les vastes prairies

Ou plutôt, c'est "cinquante Suisses en une seule" que renferme cette immense et pittoresque région où s'étendent à perte de vue, les lacs, les vallées, les pics escarpés et les blancs glaciers des

Rocheuses Canadiennes

Les parcs nationaux de l'Alberta et de la Colombie-Anglaise sont remplis de gros gibier; la pêche y est abondante dans les lacs et les ruisseaux; les excursions alpines sont un agréable passe-temps pour les touristes qui descendent aux hôtels du PACIFIQUE CANADIEN à Banff, Lac Louise, Lac Emeraude, Glacier et Sicamous.

Le voyage aux Rocheuses se fait avec rapidité et confort.

BUREAUX DES BILLETS :
30 rue St-Jean, Château Frontenac et Gare du Palais.
CHS-A. LANGEVIN
Agent du Trafic-Voyageurs

TARIF
— DES —
Petites Annonces
pour la ville

1 cent par mot de chaque insertion.

Aucune insertion à moins de 25 cents.

Six insertions consécutives au prix de quatre.

Toute annonce publiée dans ces colonnes doit être payée avant son insertion.

—ARGENT A PRETER—

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. S'adresser à Romeo Pichet, notaire, 457 rue St-Joseph, Québec. Tél. 3410. 10m.- 20fs

ARGENT A PRETER.— S'adresser à L.-E. Fortier, notaire, 111 rue St-Joseph. Tél: 4496. 17m.- 26fs

AUTOMOBILE A VENDRE

AUTO.— A vendre Studebaker, modèle 1917, 7 passagers, en bon ordre, usagée un 1000 temps au No 13 rue du Pont. 27m.-6fs

AUTO.— A vendre une automobile Studebaker, modèle 1915, 1 pneu de rechange. Aussi un bicycle pour garçon, marque Brantford, le tout en bonne condition et à bon marché. S'adresser à 319½ rue St-Vallier. Tél: 6004. 28m.-6fs

ENGIN.—A vendre une engin marin, 2 cylindres, 8 forces, avec dynamo, pour $75.00. S'adresser à Emile Lalliberté, St-Henri, cté Lévis. 27m.- 6fs

AUTO.—A vendre un auto Runabout racer", en parfait ordre, à caoutchoucs neufs, fraichement "overhauler". S'adresser 114 rue St-Joseph. 30m.- 6fs

AUTOS.— A vendre, 1 Cadillac, 2 McLaughlin D-45 special, 1 Chalmers, 5 passagers, 1 camion Ford, 1 studebaker, 5 passagers, 1 Overland touriste, s'adresser à J.-Edm. Poulin, rue de la Couronne. 2juin-6fs

AUTOMOBILE McLaughlin, 6 cylindres, 7 ou 5 passagers, en parfait ordre. S'adresser à No 14 rue St-Antoine, Basse-Ville. 27m.- 6fs

AUTOMOBILES.— A vendre un Hudson 7 passagers, un Cole 8 cylindres, un McLaughlin touring, un Speedwell, un McLaughlin, 5 places, 16 automobiles sont à vendre ou à échanger. S'adresser à Universal Life, 29 de la Couronne, Québec. Tél: 6585. 28m.- 6fs

AUTOMOBILE.— A vendre une automobile Ford, n'ayant servi que deux mois, en parfait ordre, avec 2 Dominion 9-10 et tout neufs et autres accessoires. S'adresser à Jos. Gagnon, 450 rue St-Jean. Tél: 1414, résidence tél: 1469. 30m.- 6fs

AUTOMOBILE neuve, Chalmers à 7 passagers, à vendre à prix très réduit ou à échanger pour un petit char. E. Fontaine, 251 rue Richardson, tél: 7282 ou 6850. 31m.- 6fs

AUTOMOBILE.— A vendre un automobile Overland, 5 passagers, modèle 18. En bonne condition. S'adresser à 1½ chemin Ste-Foy. 2juin-6fs

CAMION Overland de seconde main à vendre à bonnes conditions. S'adresser le soir à N. Fortunat Fatry, 49 ruez St-Georges, Lévis. 2juin-2fs

FORD.—Un Ford Sedan, modèle 1918, muni de toutes les améliorations modernes, garanti en ordre, de première classe. Belle occasion pour un prompt acheteur. S'adresser à C.-L. Plamondon, 265 des Fossés. 28m.- 6fs

—AUTOS DEMANDES

AUTO.—On demande à acheter un auto Chevrolet, 5 places, en très bon ordre qui aurait très peu servi et qui aurait l'apparence d'un neuf. Seulement le prix en argent sera considéré. Ecrire à T. V., poste restante, Québec. 28m.- 6fs

—CHAMBRES A LOUER—

CHAMBRE à louer, meublée, bien éclairée, améliorations modernes. No 258 rue St-Cyrille. 27m.- 6fs

CHAMBRE meublée à louer, améliorations modernes. S'adresser à 37 avenue Ste-Geneviève. Tél: 6690. 28m.- 6fs

CHAMBRE à louer avec toutes les améliorations modernes. S'adresser au No 70 rue St-Augustin. 27m.- 6fs

CHAMBRES.— Deux chambres à louer, avec bain simple et double. Améliorations modernes. S'adresser à 14 rue St-Vincent. 28m.-6fs

CHAMBRE.— Une chambre à louer avec pension aussi cartes de repas et pension à la semaine et au mois. S'adresser à 5 ave Ste-Geneviève. Tél: 5082. 28m.- 6fs

CHAMBRE meublée ou non, à louer dans une famille privée, améliorations modernes. S'adresser par tel: 1808. 28m.-6fs

CHAMBRES.— A louer, deux chambres bien éclairées, avec usage de chambre de bain, lumière électrique, prix modéré. S'adresser entre 6 et 7 heures a 90 Massicotte. 30m.- 6fs

CHAMBRE. — Au No 309 rue St-Vallier, chambre et pension privée, y compris chambre de bain, de préférence un monsieur. 31m.- 6fs

CHAMBRE richement meublée, dans famille privée près de l'église St-Jean-Baptiste, améliorations modernes. S'adresser à 420 rue St-Jean. 31m.- 2fs

HALDIMAND APPARTEMENT. A louer, une chambre avec eau chaude et froide, poêle à gaz, tapisserie en neuf. S'adresser à 11 rue Haldimand. Tél: 5299 ou 7290. Possession immédiate. 28m.- 6fs

CHAMBRES DEMANDEES

PENSION.—Un couple marié, un peu âgé, sans enfants, demande pension et deux chambres dans famille privée, sans enfants, dans une maison située dans le Belvédère ou sur le Cap, avec améliorations modernes. tél: 5100. 26m.-6fs

PENSION.—On demande une pension pour famille de trois grandes personnes et 4 enfants, ou une maison meublée pour deux mois, à proximité de la ville. S'adresser à A. Bédard, 627 rue St-Jean, tél: 1986. 31m.- 6fs

—CHEVAUX A VENDRE—

CHEVAL.— A vendre un très beau cheval reproducteur, noir, percheron anglais, sain et doux, sans défaut. S'adresser à M. Nap.-H. Tessier, St-Casimir, cté Portneuf. 2juin-6fs

CHEVAUX.— Je viens de recevoir de chevaux de voiture parmi lesquels j'ai de belles juments pour cultivateur. S'adresser à J.-E. Moroney, 2929½ de la Couronne. 31m.- 6fs

JUMENT.— A vendre une belle jument brune, âgée de 5 ans, bien saine, pesant 1125. S'adresser à Jos. Gagnon, 450 rue St-Jean. Tél: 1414, résidence tél: 1469. 30m.- 3fs

PONEY, etc.— A vendre poney noir, avec voitures d'hier et d'été, ainsi que attelage, robe de carriole. J.-B. Rainville, Beauport. Tél: 2694-4. 5 25m.-6fs

—DIVERS A VENDRE—

A BAS PRIX, caisses enregistreuses "National", seconde main, presque neuves, toutes grandeurs, garanties pour deux ans, réparations, accessoires. Agences Blackwell & Landry, Limitée, 4 rue St-Laurent, Montréal, tél: Main 4357. 6mars-78fs

ANIMAUX. — A vendre bon marché 14 belles jeunes vaches, 5 fraiches vêlées, 9 devant vêler sous peu, 70 jeunes cochons Yorkshire blancs, âgés de 3 à 6 semaines. S'adresser à Bégin & Frère, rue St-Roch. 31m.- 6fs

BOIS DE CHAUFFAGE pour l'été. Bois franc, bois mou, modèle de chargé fendu, livré, 10 pcs $3.50, 12 pcs $4.00. Blocs, slabs, menu bois fendu, pour allumer. Aussi meuler et érabie. Stadacona Box Co., 164 rue Grant, tél: 4382. 24 m.- 26fs

BICYCLE-MOTEUR à vendre, un Excelsior, 2 cylindres, en parfaite condition, pour $225.00 comptant, modèle 1917. S'adresser à 144 rue Massue. 6m.- 6fs

— DIVERS A VENDRE —

BILLARD à vendre, marque Brunswick, fini acajou, garanti en parfait ordre avec tous les accessoires au complet. S'adresser à A.-J. Pelland, 161 rue St-Jean. 13m.- 26fs

BOIS DE CHAUFFAGE.—A vendre bois mêlé, sec, scié et fendu le voyage, livré, $3.50, slab de bouleau, $4.50 le voyage livré. Gignac & Frère Enrg., coin St-Roch et des Fossés. Tél: 7588. 2m.- 26fs

CAISSES ENREGISTREUSES National neuves et de seconde main. Paiements faciles, pas d'intérêt chargé, assortiment complet pour tout genre de commerce, garantie écrite, fournitures, réparations. Nous achetons toutes sortes de registres National, et payons comptant. Salle d'échantillon, 153 rue St-Paul, Québec. The National Cash Register Company of Canada Ltd. G.-C.-A. Ouimet, gérant. 21m.- 12fs

CHARBON dur à vendre. Egg, Stove et Chestnut, commande prise de suite pour la nouvelle saison, pesés à la balance publique. S'adresser à J.-O.-C. Gignac, coin des rues St-Roch et des Fossés. Tél: 7538. 24m.- 26fs

CHAUSSURES neuves pour enfants, etc. Nous avons un grand choix d'échantillons de chaussures pour enfants, garçons, filles. A vendre à très bon marché, 983 rue St-Valier, coin St-Germain. 20m.- 12fs

COMMERCE. — A vendre, commerce situé dans le centre de la ville, beau stock de marchandises bonne clientèle, bel avenir pour jeune homme sérieux, vendra bon marché, pour cause de départ. S'adresser à casier 92, Le Soleil. 2juin 2fs

DIVERS à vendre.— Congélateur de crème à la glace de 5 gallons avec deux canistres supplémentaires et accessoires pour fabriquer briquettes de crème à la glace ainsi qu'un éventail électrique, le tout pratiquement neuf. S'adresser au No 69, 5e rue, Limoilou. M. P.-G. Chayer. 2juin.-6fs

ENGIN.—A vendre une engin marin, 2 cylindres, 8 forces, avec dynamo, pour $75.00. S'adresser à Emile Lalliberté, St-Henri, cté Lévis. 27m.- 6fs

FERME. — A vendre à bonnes conditions, belle ferme de 133 acres avec roulant à 1½ mille du village de Disraeli, sur le grand chemin de Garthby, chemin devant être gravelé cet été, près du lac du chemin de fer. S'adresser à Alfred Levasseur, Disraeli, P. Q. 31m.-2fs

FERME. — Belle ferme à vendre, de 140 acres, à 4 milles du village de Windsor, chemin St-Georges. Conditions faciles. S'adresser à Frodette Germen, Windsor-Mill-Est. 2juin-6fs

FOURNAISE à vendre, une Daisy No 5, en parfait ordre. S'adresser à 18 de Salaberry. 30m.- 6fs

MACHINERIES. — A vendre 2 engins 10 forces et 2½ forces, 1 scie à ruban, 1 corroyeur, 1 mortoiseur, 1 cabestan, des rouleaux, 1 camion Kelly. A vendre, séparément. Bon marché pour un prompt acheteur. Mme Vve Jos. Leclerc, St-Basile, Portneuf. 2jun.6fs

MACHINES. — A vendre, un tour à fer de 5½ de lit, 1 shaper, 2 drills, 1 bandeuse, 4 machines à scier le fer, Plusieurs planeurs embreveteurs, neufs et d'occasion, 4 mortoiseurs au pied pour planeur double surface de 27". Engins, chaudières de tout genre. Une visite avant de placer votre commande. La Cie de Machineries Mercier, Lévis. 17m.- 26fs

MEUBLES. — A vendre au No 83 rue Wolfe. Lévis meubler de mais n comprenant set de boudoir, buffet, sideboard, plato, set de chambre à coucher, poêle de cuisine et de passage, etc. 2juin-2fs

MOULIN A SCIE à vendre. Rouilloire 75, H. P. engin Leonard automatique, 50 H. P., traineau 20 pcs, scie 48 pcs, banc de scie friction en cuir, 100 pds chaine à bran de scie, presseur sécheur 24 pcs, double scie, Crown Make, 2 poulies arbre de couche et couronne etc., le tout en parfait ordre. Prix $2,500.00. Raison de vente départ. S'adresser à H. Gravel, marchand de bois, St-Marc-des-Carrières, cté Portneuf. 28m.- 6fs

PEINTURES.—A vendre, ses peintures "Economica", $2.50 la gallon. Variétés de toute sorte. Casier postal 82, St-Roch, Québec. 13m.- 26fs

POELE.— A vendre un poêle de cuisine "Regal Perfection". S'adresser à 1661½ d'Aiguillon ou téléphone 2067. 31mars

SALON DE BARBIER. Bon pas de commerce dans St-Roch à vendre à bonnes conditions pour cause de santé. Ecrire à casier 080, Le Soleil. 27m.-6fs

TABLE DE POOL.—On demande à acheter une table de pool en bonne condition, spécifiez grandeur, marque et usure. Aussi prix demandé. Ernest Rose, Lac Frontière, cté Montmagny. 27m.-6fs

VOITURE. — A vendre voiture Rockaway, en très bon ordre. S'adresser à 74 Bon-Pasteur, Québec. 2juinfs

VOITURES D'ENFANTS. Si vous voulez vos voitures d'enfants en ordre, nous les réparons comme des neuves et nous posons le caoutchouc. Nous allons les prendre et les livrer à domicile. Adressez-vous à notre nouveau magasin, Fass & Cie, 44 rue St-Joseph. tél: 2340. 24-26-27-28-30-31m-2 jun—

YACHT. — A vendre une petite embarcation "Catboat", longueur 15 pds, largeur 5 pds 3 pcs, tirant d'eau 8½ pcs, voiture, 180 pcs carrés, posable à rouleau. C'est qui la rendent tout à fait insubmersable. Le yacht est neuf, vient d'être construit l'an dernier. Il est très rapide et peut être examiné en tout temps en s'adressant au Lt. A. Lavoie, Billeterie, Prix de faisait $100.00. La voiture seule a coûté $ 80.00 27m.- 6fs

—DIVERS—

AGENTS. — Soyez votre propre manufacturier, nous avons les formules vous permettant de mettre un article profitable sur le marché. Renseignements gratuits. J. Scherer, 1354 rue St-Jacques, Montréal. 26m.-6fs

AGENTS. — $25 à $50 par semaine, fabriqués à face en vendant l'Allumeur à Gaz simplex. La plus grande nouveauté du siècle. Ne brûle pas. Aucune connaissance par inache. Echantillon gratuit. Simplex Gas Lighter Co., 10 Lac 14e Rue, New-York.

A TOUT LE MONDE. — Nous achetons tous les meubles neufs ou vieux, poêles, rideaux, par paire, aussi toute sorte de linge d'hommes et fen—es, capots, habillements, vaisselle, argenteries, verreries de toute sorte, aussi poêles à gaz et à bois, lits de kodaks des baguettes. S'adresser à P. Bowen, 16 rue Henderson, Palais. Tél: 7350. 16m.- 26fs

AUCUNE OFFRE REFUSEE pour 1050 actions dans deux compagnies compagnies américaines "Caffeterie" (Chicago), Duplex Oil (Colorado). Boisés d'argent, Omer Danjou, Rivière-du-Loup station, Qué. 27m.- 6fs

AUCUNE OFFRE REFUSEE. — Magnifique collection de vieux sous, billets de banques, pièces d'argent rares, etc. Ecrivez immédiatement, Omer Danjou, Rivière-du-Loup station, Qué. 27m.- 6fs

AVIS. — Je ne serai responsable d'aucune dette contractée par autre que moi-même et aucun compte collecté par d'autre que moi sans crêt le compte sera considéré comme pas reglé. Maison, stock général, automobile à vendre ou magasin à louer à des bonnes conditions. S'adresser à Mme M.-A.-P. Simil, Ste-Anne-de-Beaupré. 31m.- 3fs

BICYCLES. — Pour vos bicycles et accessoires ainsi que la réparation venez me voir, vous sauvez 25% sur les parties et vos réparations. Achetez ainsi les fameux bicycles "Rambler" et "Champion". Ils n'ont pas de rivaux dans leurs prix. Catalogues sur demande. Jules Proteau, 85, 2e rue, Limoilou, Québec. 30m.-6fs

CHARBON. — Pour du beau et bon charbon, adressez-vous à Picard & Petit, Enrg., 124 rue St-André, Québec. Tél: 2534. 3?—6fs

CASH REGISTERS. — Nous achetons les caisses enregistreuses de seconde main et nous payons argent comptant. Pour plus d'informations adressez-vous à G.-C.-A. Ouimet, 153 rue St-Paul, Québec. 23m.- 12fs

CHEVRE. — On demande à acheter une chevre avec harnais et voiture d'été. S'adresser par lettre à 153 boulevard Langelier. 28m.- 6fs

COURS PAR CORRESPONDANCE. Français, anglais, mathématiques, sténographie, succès assuré, prix modérés. Pour renseignements, écrire à l'institut LaRoche, 193 rue St-Catherine-Est, Montréal. 27m.- 26fs

LAVAGE économique à 08 centins la livre, bien lavé, bien empesé, bien séché. Lavé et livré dans la même semaine. Service prompt et satisfaisant. Tél: 4944. Blanchisserie des Familles, 168 des Commissaires. 26m.- 6fs

— DIVERS —

FEU! FEU! FEU — Encore six jours pour écouler la balance de notre stock avant de déménager. Sommiers, 75c à $1.00, stores pour fenêtres et portes, 25c, brineaux et chiffonniers endommagés, balance de prélarts, tables extension $5.00, tables carrés, $1.00 à $1.50, poêles, poêles à gaz, Assez rideaux, portières et couvertes de laine. Fiset & Cie, 12 rue St-Joseph (ou au magasin nouveau 44 rue St-Joseph. 24-26-27-28-30-31m-2jun.—

LAMES DE RASOIRS de sûreté, nous les aiguisons comme des neuves. Simple taillant 2c, double 3c. Téléphonez 7846 et notre représentant se rendra chez vous. Dist. Bureau, 257 rue St-Jean. 31m.- 6fs

PRESSE.—On demande à acheter une presse à baller le papier de seconde main. Ecrire à casier 90, Le Soleil, Québec.

SOUDURE ELECTRIQUE et AUTOGENE.—Atelier de soudure le plus perfectionné et le plus moderne pour souder la fonte, l'acier, la fonte malléable, le fer, le cuivre et l'aluminium. Coupage au chalumeau de l'acier et du fer jusqu'à 12" épais. Ouvrage garanti et livraison rpompte. Décarbonisage des cylindres d'automobiles et d'autres moteurs à gaz. Soudure de toute sorte de cylindres. Toutes pièces de machineries cassées ou usées remises à neuf. Une visite est sollicitée. Nap.-J. Mercier, 15½ rue St-Laurent, Lévis, P.Q. Tél: le jour 201, la nuit, 521. 17m.- 26fs

SAINTE JEANNE-D'ARC — Une magnifique image pour encadrer de Sainte Jeanne d'Arc, couleur sépia. Série de 4 images de la Sainte, couleur sépia, imprimées sur beau carton glacé avec l'histoire abrégée de sa vie sur le verso. 1. Sainte Jeanne d'Arc. 2. La sainte à la tête de l'armée se rendant à Orléans 3. La sainte empêchant le pillage d'une église. 4. La sainte en prières dans sa prison. 5. Sainte Jeanne d'Arc mourant sur le bûcher.— Les 5 images 80c franco. Envoyez bon de poste à Imprimerie Canadienne, 814 rue Papineau, Montréal. 26m.- 6fs

STANTON'S EPILEPCURE. — Le seul remede infaillible contre l'épilepsie (bomber d'un mal); maladie devenue si commune de nos jours. En vente aux pharmacies J.-W. Gaudette, 1078 rue St-Vallier, H.-P. Barry, 122 rue St-Joseph, Québec, $1.25 la bouteille. Stanton's Epilepcure, 635 rue St-Hubert, Montréal, P. Q. 21m.- 27fs

TOUJOURS SATISFACTION avec les nourritures Game Cock, Gandeole Meal, Game Cock Molasse Meal, toutes préparées et prêtes à soigner pour tous les animaux de la ferme et de la basse-cour à $3.60 le sac de 100 lbs. f. à b. Québec. Essayez-les tout de suite. Prix spéciaux par grands lots. C.-A. Paradis, 83 rue Dalhousie, Québec. Tél: 1324. 22m.- 26fs—

SALLE de pool et de billard, à louer, 4 tables de pool et une table de billard anglais, magasin de tabac, 6 chaises de cuisine. Possession immédiate. S'adresser à 511 rue St-Vallier. 23m.- 26fs

— EMPLOIS DEMANDES —

POSITION.—Jeune homme de 24 ans, demande position comme voyageur dans la marchandise sèche dans la ville, possédant les deux langues et 7 ans d'expérience. S'adresser à casier 086, Le Soleil. 26m.- 6fs

POSITION.— Chauffeur d'expérience demande position, soit pour livraison ou famille privée, possède des meilleurs références. S'adresser à 66 Bonaventure, Tél: 1837. 27m.- 6fs

POSITION.—Comptable C. C. S. demande emploi, expérience de dix ans dans bureaux de comptables publics et mais ans commerciales. Références de premier ordre. Ecrire à casier No 093, Le Soleil. 30m.-6fs

EMPRUNTS DEMANDES

EMPRUNT.—On demande à emprunter une petite somme d'argent. Plus haut intérêt payé. Ecrire à casier 02, "Le Soleil". 2jun.-3fs

FEMMES DEMANDEES

COUTURIERES. On demande de couturières capables dans les robes chez Mlle F. Dussault, 416 rue St-Valier. 30m-6fs—

COUTURIERES. On demande de bonnes couturières dans les habits au Syndical de Québec. S'adresser au tailleur. 30m - 3fs—

COUTURIERES, HOMMES. On demande des couturiers et hommes pour nettoyer et réparer. J.-A. Chaloube, 38 rue de la Fabrique. 30m - 3fs

CUISINIERE. On demande une bonne cuisinière immédiatement. S'adresser à 18 rue Ste-Anne. Références exigées. 26m.- 6fs—

CUISINIERE demandée chez Mme Eug. Dorchrières, 41 Ste-Ursule. Tél: 1518. 30m - 3fs

CUISINIERE demandée pour restaurant de chemin de fer, C. N. Rys. Pour toute information s'adresser à Mme Coulombe, restaurateur, Pont Québec. 2juin-6fs

FEMME. On demande une femme de journée. Ouvrage à l'année. S'adresser à l'hotel Montcalm. 163 rue St-Joseph. 27m.- 6fs

FEMME DE JOURNEE. On demande pour quelques jours une femme de journée comme aussi une femme pour faire le ménage. S'adresser à Mme L.-P. Montreuil, 51 rue Sous-le-Fort, Basse-Ville. Tél: 1877.

FEMME ou FILLE.—On demande une femme ou fille âgée, bien recommandée pour garder une maison pendant la saison d'été. S'adresser au No 20 rue Ste-Ursule. 26m.- 6fs—

FEMME ou FILLE.—On demande une femme ou fille forte et active à l'ouvrage pour faire l'empesage. Ouvrage à l'année. Buanderie des Familles, 168 des Commissaires. 30m.- 3fs—

GARDE-MALADE. Vous trouverez une bonne garde-malade (nurse) parlant anglais et français, en vous adressant à 123, 10e rue, Limoilou. Tél: 4660 ou 4661. 30m-6fs—

LAVEUSE demandée pour la Ladies Protestant Home. S'adresser à la directrice, 182 Grande-Allée. 30m-3fs—

POSITIONS. — Le gouvernement canadien a besoin de femmes de 16 ans en montant. Gros salaires. Examens bientôt à Québec. Questionnaire-échantillon gratis. Ecrire immédiatement en anglais, Travelmont Franklin, Pupitre 10 P., Rochester, N.-Y. 12m.-26fs—

SALLE de pool et de billard, à louer, 4 tables de pool et une table de billard anglais, magasin de tabac, 6 chaises de cuisine. Possession immédiate. S'adresser à 511 rue St-Valier. 23m.- 26fs

— FILLES DEMANDEES —

COMMIS. On demande une fille d'expérience dans marchandises sèches, étoffes à robes. S'adresser immédiatement à J.-A.-E. Gauthier, Acton-Vale, P.Q. 2juin-6fs—

FILLE.—On demande une fille comme commis, parlant l'anglais et le français. The Thomas Co Ltd., 5 rue St-Jean. 30m3fs—

FILLE.—On demande une fille pour travailler dans les salles. S'adresser à la surintendante de l'hopital Jeffery Hale. 30m - 6fs—

FILLE.—On demande une fille partant les deux langues pour servir à la crème à la glace dans une pharmacie. S'adresser à 15 chemin Ste-Foy. 30m.- 6fs

FILLES.—On demande des filles de salle d'expérience et des filles pour laver la vaisselle et aider dans une pension privée. S'adresser immédiatement à 22 rue Couillard. 30m.- 6fs—

FILLES demandées immédiatement pour servir les tables. S'adresser au Café Belmont, 254 rue St-Joseph. 2juin3fs

FILLES. — A l'hôtel Central, on demande une fille de salle, avec expérience et deux deux filles de chambre. S'adresser à 20 rue St-Pierre. 2juin- 3fs

JEUNE FILLE.—On demande immédiatement une jeune fille pour servir comme commis dans une salle de rafraîchissement. Bons gages seront payés. S'adresser à 785 rue St-Vallier. 30m.- 3fs

JEUNE FILLE demandée pour la sténographie anglais et française. Expérience nécessaire. Ouvrage permanent pour une personne compétente. Adressez-vous au bureau du District Engineer, station du marché Champlain, Canadian National Railways. 2jun.-3fs

OUVRIERES.—On demande plusieurs ouvrières d'expérience pour pantalons et capots de mackinaw. Gros salaire et travail continu. S'adresser immédiatement au No 18 de Courcelles, Québec. 28m-6fs—

STENOGRAPHE d'expérience demandée, connaissant le français et l'anglais. Position d'avancement rapide. Bon salaire. Ecrire à casier 090, Le Soleil. 28m.- 6fs—

— HOMMES DEMANDES —

AGENTS demandés, homme ou femme à commission, pour introduire "Excello" dans chaque famille. Lave le linge absolument sans frotter, garanti inoffensif. Ouvrage à l'année, expérience pas nécessaire. Un homme actif peut se faire trente à soixante piastres par semaine. Excello Products Company, Trois-Rivières, Qué. 28m.- 6fs—

AIDES.— On demande pour le Kent House, Sault-Montmorency, un "waiter" en chef, quatre "waiters", six filles pour la salle à manger, une fille de chambre. S'adresser à H. Fontaine, Hôtel Victoria. 2juin3fs—

ASSISTANT-BOULANGER d'expérience demandé. S'adresser au "steward" en chef, Château-Frontenac. 21m.12fs—

BARBIER.—On demande immédiatement un compagnon barbier. S'adresser à M. Ludger Blanchet, 487 rue St-Joseph. 27m.- 12fs—

BARBIER.—On demande un compagnon barbier immédiatement chez J.-B. Kochon, 222 rue St-Jean. 26m.- 6fs —

BARBIER demandé, célibataire, bon travailleur, actif et sobre. Pour aller travailler en dehors de la ville, campagne près de Québec, sur le Q. C. Ry. Bon salaire et chance d'avancement. S'adresser à P. O. botte postale, 173, hôtel des postes, Québec. 27m.-6fs—

BARBIER.—On demande un compagnon barbier. Bons gages. S'adresser à Jos. Soulard, 8 rue St-Antoine (près de la rue St-Pierre).

BARBIER.—On demande un barbier de première classe. Salaire, $20.00 par semaine. S'adresser à Wilbrod Desjardins, La-Tuque. 2juin-2fs—

BOULANGER.—On demande un bon boulanger immédiatement. S'adresser à Alfred Frédéric, boulanger, 90 rue Fraser, Lévis. 2juin- 2fs—

COMMIS.—On demande un commis en pharmacie avec bonnes références. S'adresser à la Pharmacie Masson, 808 rue St-Vallier. 31m.- 6fs.—

COMMIS.—On demande un commis d'expérience dans l'épicerie immédiatement. S'adresser à Ulric Vachon, village Montmorency.

COMMIS.—On demande un bon commis d'expérience dans le commerce de confection (hardes faites). S'adresser au magasin "L'Impérial", 357 rue St-Paul. 2juin-2fs—

"DRIVER".—On demande un bon "driver" pour le pain, position très avantageuse à celui qui a la capacité nécessaire. Inutile de faire application si vous ne connaissez pas la ville et si vous n'avez pas de à remplir cette charge. Ecrire à casier 095, Le Soleil. 30m.- 3fs—

HOMME.—On demande immédiatement un homme pour travailler sur une terre. Il devra savoir labourer et traire les vaches. Logis fourni gratis. Bons gages à un homme actif. Ecrire à casier 081 "Le Soleil", Québec. 30m.-3fs—

HOMME.—On demande immédiatement un homme d'expérience dans la ligne de bœuf et lard pour état privé, ayant de bonnes références. S'adresser chez Boulet & Lavoie, 21½ rue Scott. 30m.- 6fs

HOMME.—On demande un homme honnête et sobre pour mener la voiture et ouvrage général dans un magasin. Bons gages. Inutile de se présenter sans avoir les qualités mentionnées. S'adresser à Fiset & Cie, 44 rue St-Joseph. 26m.- 6fs—

HOMME.—On demande un homme d'expérience pour le polissage et la réparation générale des meubles. Bon salaire. Ouvrage permanent. S'adresser immédiatement chez P.-T. Legaré, 239 rue St-Joseph. 2juin-2fs—

HOMMES. — On demande 25 charpentiers, ouvrage en dehors de la ville. Salaire, $4.00 par jour, pension garantie pas plus que $5.00 par semaine. Passage payé aller et retour. 25 hommes pour le boutage du bois, à St-Raymond, salaire: $3.60 à $3.25 par jour clair, passage payé. Aussi charpentiers et journaliers pour la ville. $3.60 et $4.00. S'adresser immédiatement au Bureau d'Engagement Général, No 349 rue St-Paul, en face du C. P. R. Tél: 377. 26m.- 6fs

HOMME, FEMME.—On demande un homme et une femme âgés de 40 à 60 ans, capable de vaquer à l'entrepôt et à la cuisine du pensionnat d'une maison d'éducation. Bons gages. S'adresser au No 112 rue St-Luc, Québec. 24m.- 8fs—

JEUNE HOMME.—On demande un jeune homme comme aide-pâtissier. S'adresser au maître d'hôtel (steward), Château-Frontenac, Québec. 26m.-12fs—

JEUNE HOMME désirant apprendre le commerce général de campagne demandé, devra être actif, sobre et honnête. Bon salaire pour commencer et sera pensionné. Excellente chance d'avancement. Ernest Rose, marchand général, Lac Frontière, cté Montmagny. 27m.- 6fs—

JEUNE HOMME.—On demande un jeune homme fort, propre et bien commandé, pour prendre soin d'un malade, pas d'ouvrage de nuit. Ecrire au casier 096, Le Soleil. 30m.- 3fs—

JEUNE HOMME.—On demande un jeune homme robuste, possédant une bonne instruction et bien recommandée. S'adresser à la Compagnie Paquet (limitée), division du gros, rue Dorchester, Pointe-aux-Lièvres. 30m.- 3fs

JEUNE HOMME demandé, honnête et travaillant comme commis dans la marchandise sèche ayant un an d'expérience guidée. S'adresser à 187 rue Massue. 2jun.-2fs—

PLOMBIER.—On demande un apprenti plombier. S'adresser à J.-E. Goudreau, ferblantier, plombier, marchand de fer, St-Agapit-ville, P. Q. 2jun.-12fs

TYPOGRAPHE.—On demande un typographe avec expérience dans les jobs; imprimerie Centrale Enr., 111, 5e rue, Limoilou. 2jun.-2fs—

VOYAGEUR.—On demande un voyageur sûr à commission ou à salaire pour le district de l'Abitibi, de Trois-Rivières à Montréal, de Sherbrooke à Montréal, de Campbellton à Gaspé. S'adresser à J.-A. Giroux, 127 du Pont. 31m.- 2fs—

—LOGEMENTS A LOUER—

LOGEMENT.— A louer un logement de 4 chambres, 2e étage, No 9½ rue Arago. S'adresser à P.-E. Lachance, 83 rue Berthelot. Tél: 1217. 13m.- 26fs—

LOGEMENTS.— A louer à Limoilou, 3-4-5-6 et 8 appartements, chambre de bain dans le dernier, sur la 4e rue, entre la 6e et la 8e avenue, près l'église et usines du Canadien-Nord. S'adresser, Ulric Bédard, 43, 8e ave, Limoilou ou Jos. Proteau, Beauport. Tél: 3715 s. 3. 15m.- 26fs—

LOGEMENT à louer, 4 appartements, aussi poêle de cuisine à vendre à bien bon marché. J.-A. Bouchard, 35 O'Connell. 26m.-6fs—

LOGEMENT à louer, au No 33½ ave Cartier, un logement de 6 chambres et chambre de bain, chauffé par le propriétaire. S'adresser à 150 Lockwell. C. Jobin, tél: 1821. 31m.- 6fs—

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT.—On demande à louer un logement de 6 à 7 chambres pour le mois d'août, de préférence dans le quartier Montcalm. S'adresser à 22 rue Turnbull, ou tel: 6211. 2jun. 3fs

—MAGASINS A LOUER—

MAGASIN. — Beau grand magasin à louer. No 44-46 rue Grand-Champlain, voisin de J.-B. Bédin Enrg. convenant aussi bien aussi pour palais de crème à la glace, restaurants, etc. Aussi deux beaux beaux logements, le tout chauffé. S'adresser au No 11 rue St-Antoine, Basse-Ville. 27m.- 6fs

—MAISONS A LOUER—

MAISON.— A louer au Château-Richer, une maison convenable comme maison de pension pour l'été, 12 à 14 chambres à coucher, chambres de bain, eau chaude et eau froide. S'adresser à A.-J. Turner, agt. Grande-Allée. 26m.- 6fs—

MAISON DE CAMPAGNE — A louer, à l'Ange-Gardien, magnifique logement de 4 pièces meublées, eau et W. C., dans la maison une bonne quantité de vaisselle et ustensiles de cuisine sera laissée au locataire. Très beau site, à 5 minutes de la station Dufournel et à dix minutes de l'église. S'adresser sur place, s'voyé le jeudi et dimanche après-midi, à A. Thériault, station Dufournel. 27m.- 6fs—

COTTAGE.— A louer pour l'été un cottage bien meublé, de 5 chambres, une cuisine, chambre de bain, situé à Ste-Foy. S'adresser chez J.-D. Valiquette, 12 de la Fabrique. Tél: 6567-8. 30m.- 3fs—

-- MAISONS A LOUER --

MAISON à louer, de 10 appartements, située à Everell, près de la station. S'adresser à Mme Vve Thomas Gagnon, Everell, Beauport. 31m.- 6fs—

MAISON à louer, avec une partie de l'ameublement située dans une des plus belles places de la paroisse, à peu près 2 milles de l'église avec les améliorations modernes. Ecrire à casier 03, Le Soleil.

— MAISONS A VENDRE —

MAISON à vendre, coin Signal et Morin, avec grand terrain et très bonnes conditions. S'adresser sur les lieux à 8 rue Signal. 5m.- 26fs—

MAISON.— A vendre, maison No 84 rue Lachevrotière, douze chambres, fournaise neuve, grand garage et hangar. S'adresser à Roy & Baillargeon, notaires, 126 rue St-Pierre. Tél: 1300. 17m.-20fs

MAISON à vendre, 4 logements avenue Cartier, en briques solide, améliorations modernes. Bonnes conditions. Ecrire à casier 085 Le Soleil. 24m.- 6fs—

MAISON à vendre, au No 59 rue St-Joachim, avec grand terrain de 80 x 125 pieds. S'adresser à J.-A. Dorval, No 248 d'Aiguillon. 26m.- 6fs—

MAISON à vendre ou à louer à quelques pas de l'usine de Malo, située sur l'avenue Jodre, Belvédère. Pour informations, s'adresser à 32, 6e rue, Limoilou. 31m.- 6fs—

MAISON à vendre ou à louer, à Ste-Pétronille, I. O., une maison neuve à 20 minutes du bateau. Un joli terrain. Pour renseignements, s'adresser à Léonidas Noel, Ste-Pétronille. 31m.- 2fs—

MAISON. — A vendre à prix raisonnable une maison magnifiquement située sur le bord de la rivière Montmorency, à huit milles de la ville, avec permis de pêche. Aussi écurie, garage et une acre de terrain avec la propriété. S'adresser à 284 rue St-Vallier. 31m.-3fs—

RESIDENCE moderne, en pierre finie de 1ère classe, chaude, 4 logements, $576.00 taxes, $ 9.00 Prix $1,000.00 accompte baucoup $25.00 par mois. Une offre raisonnable sera acceptée pour du comptant, 185, 2ème avenue, tél: 1949. 27m.-6fs

— PERDU —

BROCHE-PENDANT perle et émeraude a été perdue. Récompense généreuse à quiconque la rapportera à T.-E., bureau du "Soleil". 31m.- 3fs—

CLEFS.—Perdu un trousseau de clefs dans un écrin en cuir. Récompense à celui qui le remettra à un des commis de la salle Frontenac, 23 Notre-Dame-des-Anges. 27m.- 6fs—

MONTRE-BRACELET. — A Québec, vendredi le 30 mai, une montre-bracelet en or a été perdue. Prière de la remettre au No 164 rue du Pont.

SACOCHE.—Une petite sac

Ne Toussez Plus ! Employez, dès le début d'un rhume

=TAROL=

et votre rhume guérira facilement. Tarol est composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et autres médicaments efficaces. Il soulage et guérit toutes les affections des voies respiratoires.

En Vente Partout. DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.
2

LE SOLEIL est imprimé et publié aux Nos 90-92 côte de la Montagne, par la Cie de Publication "Le Soleil" Limitée, HENRI GAGNON, directeur-gérant.

NAISSANCES

CARON.—M. et Mme Emile Caron née Alexandrine Giguère, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Thérèse-Lucie.

Parrain et marraine, M. et Mme Victor Giguère, grand's-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Ulric Lefèvre, tante de l'enfant.

BONNELLY.—M. et Mme Emmanuel Bonnelly, née Ida Vil neuve, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils le 31 mai, baptisé sous les prénoms de Joseph-Théodore-Aimé.

Parrain et marraine, M. et Madame Théodore Gauss, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Jacques Gagnon, grand'tante de l'enfant.

RACINE.—M. Emile Racine, gérant de la banque Nationale Baie St-Paul, et Mme Racine, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Jean-Charles-Raymond-Sarto.

Parrain, M. C.-E. Gendreault, comptable de la banque Nationale, marraine, Mlle M. Annonciata Chaumette, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Bouchard.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation

DROUIN.— En cette ville, s'est décédé à l'âge de 14 mois, Paul-E. L. enfant bien-aimé de Raoul Drouin, voyageur de la maison Adjutor Drouin.

Les funérailles auront lieu le 4 courant, à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, au No 119 rue Carillon à 3 h. 45 pour l'église du Sacré-Cœur et de là au cimetière de cette paroisse.

GIGUERE.— A St-Roch, le 1er juin 1919 est décédée Marie-Blanche Giguère, fille de feu Théophile Giguère et de dame Marie-Desanges Bélanger.

Les funérailles auront lieu mardi matin à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 264 rue de la Reine à 7 h. 45 pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

LAVEAU.—A l'hospice St-Joseph-de-la-Délivrance, Lévis, le 31 mai 1919, à l'âge de 48 ans 3 mois, est décédé M. Alphonse Laveau, fils de sieur Ch's Labpho veau et de dame Marie-Luce Falardeau.

Les funérailles auront lieu mardi matin à 10 heures.

Il était congréganiste de la Haute-Ville.

Départ de chez sa mère, No 322 rue Richardson à 9 h. 45 pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

LEMIEUX.— Est décédé à St-Romuald d'Etchemin, le 1 juin 1919, sieur Pierre-Edouard Lemieux, médecin, à l'âge de 70 ans et 4 mois.

Les funérailles auront lieu mercredi le 4 juin à 9 heures en l'église de St-Romuald.
2juin-2fs

PAPUT.— A St-Roch, le 31 mai 1919, est décédé M. Ferdinand Paput, époux de dame Léa Guillaume, à l'âge de 52 ans.

Les funérailles auront lieu mardi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 1 rue St-Roch, à 8 h. 45 pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Les membres de la Colonie Française sont invités.

PATRY.— A St-Jean-Baptiste, le 31 mai 1919, à l'âge de 80 ans 9 mois, est décédé subitement sieur Joseph-Edmond Patry, époux de dame Malvina Girard.

Les funérailles auront lieu mardi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 59 rue d'Aiguillon pour la Basilique et de là au cimetière Belmont.

Il était membre de la congrégation de la Haute-Ville.

PATRY.— A Québec, le 31 mai 1919, à l'âge de 70 ans 11 mois, est décédé Philippe Patry, époux de dame Adeline Martineau.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 322 rue Prince-Edouard, à 8 h. 30 pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

Il était le père de Wilfrid, Philéas et Lauréat Patry, et le beau-père de Georges Richard, restaurateur, Alphonse Bolduc, tapissier, et de Philéas St-Hilaire, comptable.

PICARD.— En la paroisse du Sacré-Cœur, le 1er juin 1919, est décédé sieur Edouard Philippon dit Picard, à l'âge de dame Délima Boissonneault.

Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire à 7 h. 45 du No 162 rue Carillon pour l'église du Sacré-Cœur et de là au cimetière St-Charles.
2juin-2fs

TRUDEL.— A Québec, le 2 juin 1919 à l'âge de de 1 an 7 jours, est décédée Yvette-Thérèse-Yvonne, enfant de Auguste Trudel.

Les funérailles auront lieu mardi à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 13 rue Burton à 3 h. 45 pour l'église du Sacré-Cœur et de là au cimetière Belmont.

La Gelatine Charlotte

Four les convalescents
2 nov. j. n. o.

SERVICES ANNIVERSAIRES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

DORION.— Mardi, le 3 juin 1919, sera chanté à Château-Richer à 8 h. 15 à l'arrivée du train qui laisse Québec à 7 h. 30, le service anniversaire de feu dame Marie-Philomène Rhéaume, épouse de feu Siméon Dorion.

LETOURNEAU.— Le service anniversaire de feu Achille Létourneau, époux de dame Amabélisse Lessard, sera chanté mercredi le 4 juin, à Ste-Pétronille, I. O. après l'arrivée du bateau de 8 heures.
30m.- 2fs

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.— A. T.

REMERCIEMENTS à Gemma Gaigani pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.— E. P.

REMERCIEMENTS.— Mme Raoul Fiset prie tous ceux qui, de près ou de loin, lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son mari, soit par des offrandes de fleurs ou bien aussi s'étant rendus ou ayant assisté aux funérailles, de bien vouloir accepter ses sincères remerciements, de même que ceux de la famille, dans cette dure épreuve.

SERVANTE

ON DEMANDE une bonne servante pour ouvrage général dans une famille privée. Bons gages seront payés. S'adresser à Joseph Turgeon, commerçant, rue Commerciale, Lévis.
2-3fs

AVIS IMPORTANT

M. L.-P. MONTREUIL, marchand de modes, de la rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, informe sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il a changé de poste depuis le mois de décembre dernier et que son nouveau magasin est dans sa propriété No **51 rue SOUS-LE-FORT.**

Sa nombreuse clientèle et le public sont invités à aller visiter la nouvelle installation où de grandes améliorations ont été faites en rapport avec l'extension toujours croissante de son commerce.

Des modistes très expérimentées sont attachées à son établissement où l'on trouve toujours un choix considérable de jolis chapeaux garnis et non garnis pour satisfaire les plus difficiles et dans les prix les plus modérés. Une visite vous convaincra.
16-17-19-23-24-26-30-31-juin2-6-7-9

BULLETIN DU COMITE DES INDUSTRIES

Grâce à la chambre de commerce de Québec, nous pourrons, à l'avenir, faire connaître nos besoins commerciaux et signaler nos progrès dans le "Bullitin du Comité des Industries", revue qui vient d'être lancée dans le monde commercial et industriel de notre ville

La chambre de commerce de Québec vient d'avoir la louable entreprise de lancer dans le public une revue qui sera connue sous le nom de "Bulletin du Comité des Industries". Le but de ce comité est de faire connaître au public toutes les diverses entreprises qui se développent et de mettre les différentes classes de la société en relations étroites en leur parlant de tous les mouvements qui peuvent interresser leu spécialités respectives.

Notre cercle commercial local, qui s'est développé tous les jours, avait besoin depuis longtemps d'un organe capble de faire connaitre ses besoins, et de rendre public tous les merveilleux progrès qu'il accomplit continuellement sous la poussée de nos hommes d'affaires.

Nos meilleurs vœux de succès sont déjà acquis à cette nouvelle revue, et nous sommes sûrs que le public québecois lui fera le plus bienveillant accueil.

SERVICE DES SIGNAUX

10.30 a.m. Québec. 2 juin 1919
ILE-AUX-GRUES, 31.— Clair, sud-ouest. Des: 2 a.m. Mis alonge et touage. 3.15 a.m. Bilbster, 12.05 p.m. hier 3.15 am. Bilbster, 12.05 p.m. hier Edward Pike et touage.
CAP-AU-SAUMON, 82.— Clair, sud-ouest Des: 7 a.m. Mis alonge et touage. 7 p.m. hier Edward Pike et touage.
POINTE-AU-PERE, 158.— Pluie, ouest. Montant 5.55 a.m. Tabaraiste, des: 5.20 a.m. Coverdale, 5.45 a.m. Hamilton Range, Megantic 102 milles est 5.05 a.m. montant. Des: 5.25 p.m. hier, Cap Cora, 5.55 p.m. Manchester Mariner.
CAP-CHAT, 236.— Clair, calme. Montant 7 a.m. Steamer.
RIVIERE-A-LA-MARTRE, 263.— Clair, sud. Montant 6 a.m. Megantic 7.30 a.m. barge à vapeur. La goélette Ste-Rose est ancrée ici hier.
CAP-MADELEINE, 299.— Clair, sud. Montant 4.30 a.m. steamer, 5 a.m. barge à vapeur, 8 a.m. Metagama, des: 7.30 a.m. steamer, 8 a.m. steamer.
POINTE-A-LA-RENOMMEE, 330.—Clair calme. Des: 6 a.m. War Kestrel, 9 a.m. Stickistad, 4 p.m. hier Lake Fray, 3 p.m. Raoyante, 6.15 p.m. Canadian Ranger, 8.30 p.m. Cairndhu.
CAP-DES-ROSIERS, 354.— Clair, calme. Montant hier 7 p.m. remorqueur.
POINTE PLATE, 593.— Pas fixé, variable. Montant 6 a.m. Lake Gretna. Des: 5.30 a.m. Massinonge, 7 a.m. Turret Court, 7.30 p.m. hier Lake Gravity, 8.30 p.m. Tudor Prince.
CAP-RACE, 835.— Empress of Britain, 300 milles est, 7.15 a.m. montant. A midi hier Fanad Head. Des: 8 a.m. hier Grampian.
ST-JEAN, N.-B.— Eleni Statbathos parti 3 p.m. hier.
HALIFAX, N.E.— Brumeux, nord. Empress arr. 9 p.m. hier.
POINTE-A-LA-RENOMME, 330.—Des: 5.30 p.m. hier Python, 8.30 p.m. Monmouth.

EN HAUT DE QUEBEC

LONGUE-POINTE, 134.— Clair, calme. Montant 12.10 a.m. S.B. L.-W. Robinson, 2.10 a.m. goélette A. Tremblay, 6.25 a.m. Québec, Montrolite arr montant 7.15 a.m.
CAP-ST-MICHEL, 425.— Clair, calme. Des: 9.20 a.m. S. B. Stuart W.
BELLMOUTH, 110.— Clair, calme. Montant 6.55 a.m. Shamrock, 7.30 a.m. de Varennes, des: 9.50 a.m. Dussart.
SOREL, 100.— Nuageux, nord. Hudson Mac Sin et touage, arr. montant 6.15 a.m. et parti montant 7.15 a.m. Des: 9.30 a.m. Twickenham.
TROIS-RIVIERES, 65.— Nuageux, nord. Montant 7.25 a.m. Hackett et touage.
POINTE-CITROUILLE, 85.— Clair, calme. Des: 8.40 a.m. Challenger et dragueur Bruxelles et touage.

Les termes de paix

(Suite de la page 1)

proportion considérable de nationaux autrichiens dont la langue n'est pas l'allemand, l'Autriche devra faciliter, dans les écoles, l'instruction des enfants dans leur propre langue et ces enfants devront partager équitablement les fonds publics versés pour l'instruction. Cela n'empêche pas le gouvernement autrichien de rendre obligatoire l'enseignement de l'allemand. Ces conventions devront être contenues par l'Autriche dans sa constitution comme un faisceau de droits et les clauses concernant ces droits seront sous la protection de la Ligue des Nations.

DROITS AUTRICHIENS

L'Autriche renonce à tous ses droits, titres et privilèges sur ses territoires ou ceux de ses alliés, et e accepte es mesures, que es qu'e es soient, que es principa es puissances alliées et associées prendront à ce sujet. Les c auses concernant l'Egypte, e Maroc, a Chine et e Siam sont identiques, après modifications nécessaires, à ce es du traité avec 'A emagne, sauf que dans c cas de a Chine, i n'y a pas tant de détai s.

CINQUIEM PARTIES:— CLAUSES MILITAIRES, NAVALES ET AERIENNES

Les c auses mi itaires seront définies p us tard.

CLAUSES NAVALES

Tous es vaisseaux de combat, es sous-marins et es vaisseaux de a flotti e austro-hongroise du Danube devront fina ement être remis aux principa es puissances a iées et associées.

Vingt-et-un croiseurs auxi iaires choisis devront être désarmés et traités comme des vaisseaux marchands.

Les sous-marins ou es vaisseaux de combat qui sont actue ement en construction dans les ports appartenant ou ayant appartenu à 'Autriche-Hongrie devront être transformés ou de vaisseaux de combat en navires de combat ou navires servant aux fins industrie es seu ement et ne devront pas être vendus à aucun pays étranger. La construction ou 'acquisition d'aucun sous-marin même pour fins commercia es est défendue.

Tous les armements navals, munitions ou autre amatériel de guerre appartenant à l'Autriche-Hongrie à l'époque de la signature de l'armistice devront être livrés aux Alliés.

La station de télégraphie sans fil à Vienne ne devra pas être utilisée pour des messages navals, militaires ou politiques concernant l'Autriche ou ses anciens alliés, dans l'assentiment des gouvernements alliés, et associés durant trois mois mais seulement pour des ins commerciales et ce, sous la surveillance des Alliés. Durant la même période l'Autriche, ne devra pas contruire aucune autre station de télégraphie sans fil.

Clauses aériennes.—Les clauses aériennes sont pratiquement les mêmes que celles con enues dans le traité de paix avec l'Allemagne, sauf pour les cent hydroavions et leur équipage, que l'Allemagne a la permission de garder jusqu'au mois d'octobre pour la recherche des mines.

DETAILS

L'Autriche convient de n'accréditer ou de n'envoyer aucune mission militaire, navale ou aérienne en aucun pays étranger, et de ne pas permettre aux nationaux autrichiens de s'enrôler dans l'armée, dans la marine ou dans le service aérien d'aucune puissance étrangère.

SEPTIEME PARTIE

E e concerne es péna ités. E e est identique à ce e contenue dans e traité de paix avec 'A emagne sauf 'omission d'aucune c ause semb ab e à ce e concernant e procès de 'ex-empereur d'A emagne.

HUITIEME PARTIE

Cette c ause concerne es réparations. E e sera rég ée p us tard.

I en est de même de a neuvième partie, concernant es c auses financières.

DIXIEME PARTIE

E e concerne es c auses économiques, sauf certains détai s te que e transport maritime, et e e est simi aire à a c ause contenue dans e traité de paix avec 'A emagne. Cependant i y a des termes spéciaux d'ajoutés pour es nationaux appartenant autrefois à 'Autriche-Hongrie et qui sont maintenant de nationa ité a iée. I en est de même dans e traité de paix avec 'A emagne au sujet des habitants d'A sace Lorraine. Les contrats déjà passés sont maintenus et sont sujets à être annu és par es gouvernements respectifs.

L'Autriche s'engage à reconnaitre toute entente ou convention faite par es aliés pour sauvegarder les intérêts de leurs na ionaux dans ou es les en reprises cons i uées en ver u de a loi aus ro-hongroise qui es en force dans es terri oires détachés de l'ancien empire au richien, e de ransférer ous les documen s e informa ions nécessaires à ce sujet.

Les clauses concernan la libe é de voyager sont les mêmes que celles contenues dans le traité de paix avec l'Allemagne sauf l'omission de termes effectant l'Allemagne seule et l'insertion de clauses spécifiques accordant à l'Autriche des privilèges de voyager sur les anciens territoires d'Autriche-Hongrie afin d'assurer à l'Autriche un accès à l'Adriatique.

QUATORZIEME PARTIE

Cette partie, qui se rapporte à divers sujets, est, après les substitutions nécessaires, indentique à celle contenue dans le traité de paix avec l'Allemagne.

REMARQUES

Le traité de paix avec l'Autriche viendra en force quand il sera signé par l'Autriche et les trois principales puissances, et il sera effectif pour les Etats individuels dès qu'ils l'auront officiellement ratifié.

Dans le troisième paragraphe, le territoire de l'Autriche-Hongrie a été omis des dépêches par câbles. La délimitation ci-dessus a été obtenue en ajoutant le territoire de l'Autriche et de la Hongrie tel que mentionné dans l'édition de 1919 de L'ALMANACH WHITAKERS".

ANNONCES NON CLASSIFIEES

SERVANTE.—On demande une servante générale, sachant faire un peu de cuisine, bon salaire, inutile de bonnes références. S'adresser à 573½ rue St-Jean.
2juin- 3fs

AUTOMOBILE.— A vendre une automobile Studebaker, 7 passagers, à bon marché pour un prompt acheteur. 34 d'Artigny.
2juin- 6fs

CHAMBRES.— A louer possession immédiate, deux belles grandes chambres voisines et communiquant ensemble, donnant sur le boulevard Langelier. S'adresser à 153 boulevard Langelier.
2juin-6fs

FILLE.— A l'hôtel Central, on demande une fille de chambre, jeune ou vieille de préférence. S'adresser à 20 rue St-Pierre.
30m- 3fs

AUTOMOBILES.— Cinq automobiles usagés et sacrifiés aux premiers arrivés. COLE 4 passagers GREY-DORT-Chummy Roadster, FORD touring, CHEVROLET-Touring, Legaré Auto & Supply Co Ltd, 61-73 rue St-Vallier.
2juinfs—

FILLES.—On demande des jeunes filles pour une manufacture de bonbons. Pour informations, s'adresser à Produit E. O. Ltd. 2 rue de Courcelles.

MEUBLES à vendre pour cause de départ. S'adresser au No 99 rue Boisseau de 8 a.m. à 8 p.m.
2juin-3fs

FILLE.—On demande une jeune fille comme commis dans un magasin de marchandises sèches. Parlant les deux langues. J.-G. Dyros, 49 rue St-Jean.
2juin-2fs

HOMME.—On demande un homme de cour. S'adresser à l'Hôtel Clarendon.
2juin-3fs

SERVANTE.—On demande une bonne servante dans une petite famille, pas d'enfant. S'adresser à 264 rue St-Cyrille.
2juin-4fs

GARCON.—On demande une jeune garçon de 15 à 16 ans comme messager. Bonne occasion pour apprendre la télégraphie. Sadresser à J.-E. Brunet, bureau du télégraphe, Parlement, Québec.
2juin- 3fs

GANT.—Perdu un gant de "kid rouge," pour petit garçon, perdu à peu près un mille en bas de l'église de l'Ange-Gardien. S'il vous plait remettre à 10 Ste-Hélène.

SERVANTE.—On demande une servante pour deux personnes et un enfant. S'adresser à Mme J. Bart, 112½ d'Aiguillon.
2juin-6fs

CHIEN.— Perdu hier après-midi sur le boulevard Langelier, un petit chien blanc. Le retourner à M. A. Vézina, 460 rue St-François.

LOGEMENT.— On demande un logement de 4 à 5 appartements, à St-François-d'Assise ou à Limoilou. S'adresser à 79, Se rue, Limoilou.
2juin-6fs

SERVANTE.—On demande une servante pour une petite famille. S'adresser à 117 de 1 Eglise.
2juin-2fs

ON FETE M. JEAN DEROME

Un vieil employé de la maison J.-B. Renaud est fêté par ses confrères.

Vendredi dernier près d'une quarantaine d'employés de la Cie J.-B. Renaud, accompagnés de quelques directeurs, se sont rendus à la résidence de M. Jean Dérome, à Neuville comté de Portneuf, pour le fêter à l'occasion de sa mise à la retraite.

En effet M. Jean Derome a été à l'emploi de la maison Renaud pendant au-delà de 40 ans et ses patrons n'eurent toujours qu'à se louer de son bon travail.

Comme marque tangible d'amitié et de considération ses amis lui présentèrent deux magnifiques fauteuils. Il y eut discours par M. Victor Châteauvert, père et M. J.-B. Matte, Monsieur Dérome sut trouver des expressions heureuses pour remercier la maison Renaud pour l'agréable surprise dont il venait d'être l'objet.

FILLE.—On demande une jeune fille pour aller comme modèle avec un voyageur dans les manteaux, devra être bien mise, buste 36 ou 38. S'adresser à Edifice Commercial, 7 rue Charest.

SERVANTES.—On demande immédiatement des cuisinières, des filles de chambre et pour service général. S'adresser à Mlle Desaulniers, agence de placement, hôtel de ville. Tél. 7559.
2juin-6fs

GARCON.—On demande un garçon pour se rendre généralement utile dans une épicerie. Aussi un bon commis. S'adresser à Fortunat Coté, 5 chemin Ste-Foy. Tél. 688.

AUTOMOBILE.— A vendre à bon marché pour un prompt acheteur un auto Overland, modèle 90, 5 places vernis et complètement remis à neuf, en excellent état de fonctionnement. A voir en tout temps. S'adresser à W. Marcotte, 216, 4e avenue, Limoilou. tél. 4673 ou 7272.
2juin- 6fs

MEUBLES et DIVERS.— A vendre à bon marché, carrosse, sleigh, couchette et chaise pour bébé. Poêle à gaz, ameublement de chambre à coucher, ainsi deux canapés, table à toilette, couleur blanc laqué et cuivres, combinés, patère de passage avec miroir, grand dôme pour salle manger, horloge, cabinet à médecine, accessoires de chambre de bain, canne à pêcher. Aussi manteau en fourrure. No 40 pour danse et plusieurs autres articles. On quitte la ville. S'adresser immédiatement à 102 rue Marquette, près de la rue Bougainville.

LINDSAY'S

RECORDS

Columbia

chez LINDSAY

Pour les promenades de fin de semaine et le camp d'été, l'instrument qui donne le plus de plaisir, c'est un Grafonola Columbia portatif et un choix de records Columbia. Le Grafonola qu'on voit dans la vignette ci-contre est le Type D à $85. Quant aux records, on trouve chez LINDSAY TOUS les numéros enregistrés dans le catalogue Columbia.

En voici quelques nouveaux que vous devriez ajouter à votre collection.

"Madelon" et "When Johnny Comes Marching Home", chantés par Amparito Farrar, soprano, avec orchestre.
A 2716—$1.00

Marche "St-Julien" et marche "Salute to Buffalo", par la Fanfare Columbia.
A 6100—$1.50

"In the Gloaming" et "My Laddie", chantés par C. Rider-Kelsey, soprano, avec orchestre.
A 6102—$1.50

"Aloha", fox-trot oriental, et "Pull o Pep", one-step, Jockers Bros, violon et piano.
A 2708—90c

"No One But You", one-step, et "It Gets Them All", fox-trot, orchestre de Dans: Waldorf-Astoria.
A 2719—90c

"By the Camp Fire" et "Mammy o Mine", Trio Sterling, accompagnement d'orchestre.
A 2718—90c

Grafonolas, $30 et plus

Si vous désirez un Record Columbia, chez LINDSAY l'ont

C.-W. LINDSAY Limitée

201-203 RUE ST-JEAN, QUEBEC

Montréal, Ottawa, Kingston, Brockville, Belleville et Trois-Rivières
112 x 3 col.—2 juin 1919—

Frontenac

La Bière délicieuse et saine, au gout net et fin, si appréciée des amateurs

Elle doit ces qualités non pas seulement aux éléments de choix et à l'eau de source pure avec laquelle elle est brassée, mais aussi à une fermentation scientifique soignée.

De la Salle de Brassage, la Bière Frontenac passe, au moyen d'une canalisation spéciale, en cuivre, dans les immenses réservoirs de fermentation doublés en verre hermétiquement clos, par conséquent protégée contre les microbes contenus dans l'air, où se fait l'ensemencement des ferments de choix qui lui communiquent la saveur caractéristique des populaires bières Américaines.

Ces fermentateurs, uniques en leur genre au Canada, sont parfaitement aseptisés et préviennent le développement des végétations qui donnent cet arrière-goût de moisi et de résine qu'on découvre si souvent dans les bières ordinaires fermentées dans des cuves de bois.

Ces fermentateurs, qui forment une partie de l'installation grandiose, moderne de la Brasserie Frontenac, assurent au consommateur une bière supérieure, hygiénique, agréable et nutritive, égale aux meilleures bières importées.

... DEMANDEZ TOUJOURS ...

La Bière Frontenac

Pétillante, légère, saine et nutritive, la bière des familles le type des bières qu'on boit en France, en Belgique et aux Etats-Unis.

Brasserie Frontenac Limitée, :: Montréal.

Lady Jetté

La mort de lady Jetté provoquera dans toute la province des sentiments du plus profond regret, tribut bien naturel de la respectueuse admiration dont était entourée la digne compagne de sir Louis Jetté.

Elle fut toute sa vie un exemple de femme et de mère chrétienne; ses longues années comme châtelaine de Spencer Wood la firent connaître comme une grande dame d'une distinction toute particulière.

Prise de paralysie, mardi dernier, lady Jetté a succombé ce matin, s'éteignant dans la paix du Seigneur; elle laisse derrière elle le parfum de ses vertus.

Nous prions sir Louis Jetté et sa famille d'accepter l'expression très sincère et profonde de notre sympathie dans l'affliction qui les éprouve; ces sentiments nous pouvons les assurer qu'ils sont ceux de tous nos lecteurs.

Indispensable aux municipalités

M. Jean-François Pouliot, auteur du **Droit Paroissial** et du **Code Municipal**, vient de préparer un SUPPLEMENT DU NOUVEAU CODE MUNICIPAL, qui comprend plusieurs centaines de jugements rendus par tous les tribunaux de la province dans des causes municipales depuis l'entrée en vigueur du nouveau code (1er novembre 1916) jusqu'au 1er juin 1919; les amendements apportés au nouveau code municipal dans les trois sessions de 1917, 1918 et 1919 de la Législature, ainsi qu'une table alphabétique très complète du nouveau code municipal.

Le prix de ce volume, qui complète et remet à date l'édition du nouveau code municipal que M. Poulot a publiée en 1916, est de $1.00, payable d'avance. Le manuscrit est terminé, et le tirage, qui sera commencé le 12 juin prochain, sera basé sur le nombre de commandes reçues avant cette date. La livraison sera faite dans le cours de juillet prochain.

Cette publication est très importante parce qu'on y trouve réunis tous les jugements qui expliquent et commentent les nouveaux articles du nouveau code municipal. Elle est indispensable à tous les hommes de loi, tous les maires, tous les **conseillers municipaux**, tous les secrétaires-trésoriers de la province de Québec.

Chacun de ceux qui ont le nouveau code municipal doit se procurer un exemplaire du SUPPLEMENT. Les municipalités de progrès doivent fournir un exemplaire de ce volume à tous les maires, à **chacun des conseillers** et à tous les secrétaires-trésoriers, qui sont obligés de connaître la loi municipale pour exercer leurs fonctions à la satisfaction des contribuables.

Les municipalités et les notaires ne peuvent se procurer "**Le supplément du nouveau code municipal**" qu'en s'adressant aux **Editeurs** l'Imprimerie Le St-Laurent, Ltée, 136-138 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, P.Q.

CONVENTION DU COMTE DE MEGANTIC

(Du correspondant du "Soleil")

St-Ferdinand, comté de Mégantic, 2.—La convention pour le choix d'un candidat libéral aura lieu au Palais de Justice à Inverness, le 3 juin à 1 heures de l'après-midi.

A SHERBROOKE

(Du correspondant du "Soleil")

Sherbrooke, 2.—A la convention libérale des représentants de toutes les paroisses du comté de Sherbrooke on a choisi le candidat libéral pour les prochaines élections provinciales qui auront lieu le 23 juin.

C'est M. J.-H. Lemay, avocat, qui a été choisi. Un avait mentionné aussi le nom de M. William Brault, mais le choix tomba sur M. Lemay. Ce dernier se mettra immédiatement en campagne.

Lettre du Gén. Tremblay

Le brigadier général J.-L. Tremblay, commandant des vaillants soldats du 22e bataillon qui sont revenus récemment au pays au milieu d'un enthousiasme indescriptible de notre population vient d'adresser le message suivant à l'hon. Cyrille Delâge, président du comité de réception au 22e.

le 26 mai 1919.

Hon. Cyrille Delâge,
Président du Comité de Réception au 22e,
Québec.

Cher Monsieur,

J'éprouve un vif plaisir à venir vous remercier pour cette magnifique réception que vous nous avez préparée à l'occasion de notre retour au pays.

Je vous prie d'être mon interprète auprès des dames et des différents comités qui ont contribué à nous préparer une aussi cordiale réception, et leur présenter mes plus sincères remerciements.

Le bon accueil que nous avons reçu nous fait oublier bien des misères subies au cours de la grande guerre et nous prouve que nos compatriotes sont sensibles et reconnaissants des services que le 22e a rendus à notre race.

Veuillez croire, Monsieur Delâge, à l'expression de ma plus vive reconnaissance et à mes meilleurs sentiments.

(Signé) J.-L. TREMBLAY
Brigadier général.

Dans le monde

—Lady Gouin est à Montréal, l'invitée de Mme Amos.

—On annonce pour le 3 juin le mariage de Mlle Anselmie Paradis, fille de J.-B. Paradis, conférencier, avec M. Rosaire Carbonneau, fils de notre concitoyen M. J.-B. Carbonneau, gouverneur de la prison et ancien député du Lac St-Jean, à la législature provinciale.

SIR LOMER OUVRIRA SA CAMPAGNE DANS LA CITE DE QUEBEC

Le premier coup de canon de la campagne électorale de l'honorable premier ministre sera tiré a St-Roch lundi prochain, le 9 juin

EXPOSE DU PROGRAMME DU CABINET GOUIN

Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, ouvrira à Québec même sa compagne électrocrotale en vue des prochaines élections provinciales du 23 juin courant.

Une grande assemblée aura lieu à Saint-Roch, en un endroit que nous annoncerons prochainement ,et dans cette assemblée, sir Lomer sera accompgné des ministres membres de son cabinet ainsi que de plusieurs députés du district

C'est donc dans le vieux Québec, dans la belle division de Québec-Est que sir Lomer tirera le premier coup de canon de la campagne.

I. tiendra ensuite des assemblées à Montéal, etc., et autres endroits de la province.

Sir Lomer exposera, à cette assemblée de Saint-Roch, son programme politique de reconstruction après la guerre, et il soumettra aux électeurs ses projets d'avenir pour le bien-être de toutes les classes de la société de la province et la promotion des intérêts de l'agriculture, de la colonisation, de la voirie, et des classes ouvrières.

Décédé

M. le Dr P.-E. LEMIEUX, de St-Romuald, décédé hier à l'âge de 70 ans.

FEU LE DR P.-EDOUARD LEMIEUX

St-Romuald vient de perdre l'un de ses citoyens les plus estimés et les plus distingués dans la personne de M. le Dr P.-E. Lemieux, décédé dans la nuit de samedi et dimanche, à l'âge de 70 ans, à sa résidence.

Le défunt, a gardé la chambre pendant peu de temps et la journée même de sa mort il avait vaqué à quelques occupations et avait fait un peu de travail. Vers le soir, la maladie s'aggrava et en quelques heures, la mort avait fait son œuvre. Il est parti comme il avait vécu, chrétiennement et courageusement muni de tous les secours de la religion.

Feu le Dr Lemieux était hautement connu, non seulement dans la paroisse de St-Romuald mais aussi dans tout le comté de Lévis, pour ses grandes qualités de citoyens intègre et charitable qui se dispensa sans compter pour tous ceux qui lui demandèrent son aide et ses services. Il laisse un souvenir impérissable parmi les siens.

Il était né à Etchemin le 27 janvier 1849. Il était le fils de feu Gabriel Lemieux et de feu Marie Forcade. Après avoir fait de brillantes études au séminaire de Québec et au collège de Ste-Anne de la Pocatière, il fut admis à la pratique de la médecine en 1874 puis alla passer quelque temps aux Etats-Unis. Il revint quelques années plus tard et s'établit définitivement à St-Romuald où il est demeuré jusqu'à sa mort.

Le Dr Lemieux était un libéral convaincu et sincère. Il était grand admirateur de Laurier et en maintes occasions il appuya, de sa parole ardente la bienfaisante politique du grand homme d'Etat. Le parti libéral n'avait pas de plus fidèle serviteur.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, 5 sœurs: Mme Vve F. Doran, de St-Romuald, Mmes J.-B.-A. Trudel et Alonzo Hcehu, de Mlles Camille, Henriette et Antoinette Lemieux, de Montréal.

Il était aussi le cousin de sir François Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure à Québec.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures à St-Romuald.

Nous prions la famille en deuil d'accepter nos sincères condoléances

TUE SOUS UN AUTO A GRONDINES

(De notre correspondant)

Grondines, 2.—Samedi dernier, un malheureux accident d'auto a jeté le deuil dans une famille. M. Valhères, d'Arthabaska se promenait en auto avec sa femme, son fils, l'épouse de ce dernier et un jeune garçon. Ils allaient à une vitesse moyenne, lorsqu'un auto apartenant à des Américains voulut les dépasser et les accrocha au passage. L'auto de M. Vallières alla s'écraser sur un poteau, tuant ce dernier et blessant légèrement les autres occupants.

On ignore encore le nom du propriétaire de l'auto américain, mais des recherches sont faites.

L'enquête a été tenue ce matin par le coroner Jolicœur, et un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Costumes, manteaux et robes d'été

L'exposition des toilettes pour l'été est maintenant au complet. Les modèles sont superbes et vous épargnerez beaucoup en achetant à la

CIE BON-TON
423 rue St-Joseph Tél. 2315
31 mai—1 juin.

GREVE PROBABLE DANS TOUS LES CHANTIERS

L'union internationale va declarer la greve dans tous les chantiers maritimes de l'Est du Canada, si les patrons n'accordent pas des gages plus eleves, et la journee moins longue

TROIS-RIVIERES, QUEBEC, LEVIS, ETC.

Une grande assemblée des membres de l'Union Internationale des Ouvriers de la Rive-Sud a été tenue hier soir, à la salle de l'Académie de Musique; à Bienville. Toutes les loges des différentes corps de métiers étaient représentées, tel que le charpentiers, calfats, menuisers, mécaniciens, forgerons, ouvriers en bouilloires, etc. La salle était remplie d'ouvriers de Lauzon, Bienville, Lévis et deux orateurs étrangers adressèrent la parole, étant des officiers de l'Union Internationale. Ils ont parlé de la question des salaires demandés par l'union et la réduction des heures de travail.

Ils ont dit que ses deux questions l'augmentation de salaire et la réductions des heures de travail, allaient être discutées aujourd'hui à Montréal, avec les chefs ouvriers Vickers et que ce soir serait décidé si la grève va être déclarée sur ces cahntiers ou si le travail va continuer.

Les mêmes questions vont être ensuite discutées avec les autorités des chantiers aux Trois-Rivières et à Sorel et là également il sera décidé si la grève doit être déclarée ou si le travail va continuer.

Les chefs de l'union viendront vers la fin de la semaine aux chantiers Davie et Dussault, à Levis, ainsi qu'à Québec et alors sera décidé si ces chantiers seront en opération ou si la grève sera déclarée.

Il s'agit du département No 4.

Comme on le voit si les choses ne s'arrangent pas à l'amiable on verra à Québec ce qui se passe actuellement dans l'Ouest. Il n'y aura probablement pas de trouble, mais un grand nombre d'ouvriers chômeront. On espère toutefois que le tout s'arrangera pour le mieux et que tout le monde sera satisfait, tant patrons qu'employés.

LA VUE TROUBLE

Si vous avez la vue trouble, la vision embrouillée; si les yeux vous font mal, vous démangent, vous brûlent ou vous sèchent, procurez-vous chez votre pharmacien une bouteille de tablettes Bon-Opto, faites-en dissoudre une dans le quart d'un verre d'eau et servez-vous-en pour vous baigner les yeux deux ou trois fois par jour. Le Bon-Opto a renforci les yeux, éclairci et fortifié la vue et donné du soulagement à des milliers de personnes.

Note: Les médecins disent que le Bon-Opto renforcit souvent la vue de 50% dans l'espace d'une semaine.

En vente en cette ville chez W. Brunet & Cie 139 rue St-Joseph Québec et chez les autres pharmaciens.

ASSEMBLEE PATRIOTIQUE A ST-SAUVEUR

Une belle et nombreuse assemblée patriotique a été tenue, hier soir, à St-Sauveur, sous les auspices de la Société S.-Jean-Baptiste de St-Sauveur.

C'est M. W. Lapointe, vice-président de la société, qui a présidé cette belle assemblée au cours de laquelle de laquelle la fanfare Lambillotte joua les airs nationaux. Les orateurs furent MM. W. Lapointe, J.-E. Prince, président général de la Société S.-Jean-Baptiste de Québec, Art. Pâquet, député sortant de St-Sauveur, M. Audet, avocat, J.-P. Turcotte, président de la section St-Roch, R. P. Pratte, O. M. I.

Les orateurs développèrent avec éloquence le sujet qu'ils avaient choisi.

Ils ont parlé du patriotisme, de sa nécessité et de ses qualités, de la nécessité plus que jamais urgente d'une affirmation éloquente comme sans menace pour personne de notre volonté de rester fidèle à la religion à la langue française et aux aspirations nationales. Ils ont particulièrement insisté sur la nécessité de contribuer au succès de la fête de la Saint-Jean-Baptiste que l'on veut en cette année de la fin de la guerre, plus jolie et plus axactement, l'affirmation du peuple canadien-français.

Les orateurs ont aussi parlé de la nécessité qu'il y a pour les Canadiens-français de prendre résolument la place qui leur convient et dans toutes les sphères de l'activité humaine car ils sont inférieurs à personne.

Ils ont fait un chaleureux appel à tous afin que la fête du 24 juin soit la plus jolie qui aura encore été vue à Québec. M. W. Lapointe a remercié les orateurs de la soirée et les patriotes qui ont assisté à l'assemblée.

CONVENTION LIBERALE A MATANE

(Du correspondant du "Soleil")

Mont-Joli, P. Q., 2.—La convention libérale pour le choix du candidat aux prochaines élections provinciales est convoquée pour lundi le 9 juin courant, ici, à la salle Aubin.

On profitera de la tenue de cette convention pour choisir les trois délégués qui représenteront le comté de Matane à la grande convention libérale d'Ottawa en août.

Chaque poll devra envoyer deux délégués à la convention et chaque telle délégation devra avoir un certificat dûment signé par le président et le secrétaire de l'assemblée qui l'aura préalablement choisie en réunion régulière des électeurs de chaque dit poll.

(Signé) L.-J. Pelletier, M. P.

UN ALEMBIC DECOUVERT A PORTNEUF

Un nommé Léon Godin, de Portneuf, a été condamné ce matin, en cour de police à $100 d'amende et les frais, pour avoir été trouvé en possession d'un alambic.

Willie Boivin, de Lévis, accusé de vol de peaux de veaux appartenant à M. Dumont, de Lévis a plaidé non coupable ce matin en cour de police. Son procès est fixé à mercredi prochain.

LADY JETTE EST DECEDEE CE MATIN

L'épouse de sir Louis-A. Jetté, juge de la cour supérieure, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec s'est éteinte à 8 heures, après quelques jours de maladie

Tous apprendront avec regret la mort de lady Jetté survenue ce matin à la résidence de sir Louis Jetté, 71 d'Auteuil.

Lady Jetté fut frappée de paralysie mardi dernier dans la nuit. Née Berthe Laflamme et sœur de l'honorable Laflamme.

Lady Jetté était âgée de 78 ans et laisse pour pleurer sa perte, outre son époux sir Louis Jetté, un fils le rév. Père Jules Jetté, missionnaire en Alaska, deux filles Mmes Rodolphe Lemieux et Dr S. Grondin

Elle était de plus la grand'mère du lieut. Rody Lemieux tué sur les champs de bataille au cours de la guerre qui vient de finir.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à la Basilique.

A sir Louis Jetté et à toute sa famille en deuil, "Le Soleil" offre ses plus sincères condoléances.

RECEPTION AU CURE DE JACQUES-CARTIER

Mgr I.-O. Coutier, curé de N.-D. de Jacques-Cartier, est attendu à Québec cette semaine.

Les paroissiens ont organisé une réception à leur vénéré pasteur parti en mission spéciale auprès de la cour romaine depuis plus d'un an.

Cette démonstration aura lieu dimanche prochain et elle ne manque ra pas d'avoir le succès qui convient à une fête paroissia e.

Mgr Coutier fera e sermon à a grand'messe dimanche prochain.

Après la messe, il y aura présentation d'adresse et de cadeau puis éception des paroissiens au preshytère.

LE C. O. T. C. REVIENDRA BIENTOT

Il est plus que probable que nos gars du C. O. T. C. Laval quitteront l'Angle erre vers la mi-juin et qu'ils seront à Québec lors de la célébration de la St-Jean-Baptiste.

Plusieurs même ont reçu des lettres des membres du C. O. T. C. dans lesquelles ces derniers leur disent: "Ne nous écrivez pas après le 10 juin". Cela est significatif.

"CARMEN" CE SOIR A L'OPERA

Le festival d'Opéra Français ouvrira ce soir au théâtre Impérial. Le tenor Errolle dans "Don José".

Toute la troupe du Festival d'Opéra Français est arrivée ce matin à Québec. C'est un ensemble de près de cent artistes. M. Errole le brillant jeune tenor français de l'Opéra de Chicago, et qui a chanté aussi "un représentation" avec la troupe San Carlo est aussi arrivé ce matin de New-York et c'est lui qui tient le premier rôle ce soir à l'ouverture du Festival alors que l'on donne "Carmen" avec l'extraordinaire distribution suivante:

Don José	Ralph Errolle
Escamillo	H. Vaillancourt
Zuniga	A. Gauthier
Dancaire	Lapierre
Remendado	Thibeaudeau
Morales	Leclaire
Carmen Mlles.	Cédia Brault
Micaela	B. Gonthier
Mercédès	Labranche
Frasquita	V. Brault
Chef d'orchestre	Albert Roberval

On nous apprend que la vente des billets pour ce soir et les autres représentations de la semaine est déjà très forte mais il reste encore de bons billets. Les retenir chez Gauvin & Courchesne, rue St-Jean ou au théâtre Impérial, rue St-Joseph, téléphone 4358.

—Mlles Annette et Monique Badeau de Trois-Rivières sont à Québec pour quelque temps.

Recrues pour la police montée du Nord-Ouest

Un officier sera au bureau de placement provincial, 83 rue du Pont, du 3 au 7 juin, pour l'engagement des recrues.

Les aspirants doivent être entre l'âge de dix-huit et quarante ans et célibataires.

Le minimum de grandeur devra être de 5 pieds 8 pouces, mesure de poitrine, minimum 35 pouces et le maximum du poids 175 livres. L'engagement est fait pour trois ans.

A.-A. McLEAN,
Contrôleur.

Ottawa, 2 juin 1919. 2-3-4-5-6 juin

L'HON. TESSIER EN TOURNEE D'INSPECTION

Il visite la région de la Gatineau et reçoit les demandes des colons de ce district au sujet de la construction d'une route gravelée entre Hull et Maniwaki

Maniwaki, 30.—Une grande assemblée s'est tenue à la salle municipale hier soir à l'occasion de la visite de l'honorable J.-A. Tessier, ministre de Voirie, en tournée d'inspection officielle Le populaire ministre de la Voirie était accompagné ici de M. Jos. Caron, ex-député du comté d'Ottawa, de M. Emmanuel Devlin, député à Ottawa pour le comte de Wright et de M. le Dr E. Fontaine, député de Hull au Parlement fédéral.

Le but de cette visite de l'honorable Ministre de la Voirie dans la région de la Gatineau est de recevoir les demandes des colons de ce district, qui sollicitent l'aide du gouvernement provincial pour la construction d'une route gravelée entre Hull et Maniwaki. L'ouverture d'une telle route moderne serait d'une importance extraordinaire pour le développement, le progrès et la prospérité de tout notre région. Les colons de la vallée de la Gatineau ont besoin de cette bonne route pour aller écouler leurs produits sur les marchés de Hull et d'Ottawa.

La distance totale entre Hull et Maniwaki est de 82 milles. Sur cette distance environ 20 milles sont déjà améliorés; et comme le gravier est à proximité sur tout le parcours, cette route pourrait être construite à bon compte. La région de la Gatineau est, de plus très recherchée des touristes et la construction de la route projetée en attirerait des milliers sur les rives pittoresques de nos lacs et de nos rivières incomparables.

La population de notre village s'est portée en grand nombre à la rencontre de l'honorable Ministre de la Voirie et

(Suite de la page 9)

LE DR ROY ACCLAME HIER DANS LEVIS

Le Dr Roy, le populaire député du comté de Lévis, accompagné de MM. J. Boutin-Bourassa, M. P., et Laetare Roy, avocat, a parlé hier à St-Lambert et à Breakeyville.—Il a été applaudi aux deux endroits. Il sera élu par acclamation

Le Dr A.-V. Roy, député du comté de Lévis, au provincial et candidat dans la présente élection, a continué hier sa tournée dans le comté. Il a adressé la parole à St-Lambert, après la messe et à Breakeyville, après les vêpres. Il était accompagné de M. J. Boutin-Bourassa M. P., et de M. Laetare Roy, avocat.

Les trois orateurs ont discuté longuement les questions provinciales et ont touché en passant certaines choses fédérales concernant la province de Québec.

A St-Lambert l'assemblée fut présidée par le maire Breton, qui s'acquitta de sa tâche avec facilité. La foule écouta les orateurs avec beaucoup d'attention et ne leur ménagea pas ses applaudissements.

A Breakeyville, l'assemblée fut présidée par M. Maurice Reitmitz, maire de la paroisse, l'assistance fut fut nombreuse et là encore les orateurs furent vivement applaudis

Aux deux endroits on annonça au Dr Roy que toute opposition pour un adversaire serait une chose ridicule et qu'il sera élu par acclamation le 16 juin courant.

INSOUMIS A L'AMENDE

Un insoumis, en vertu de l'acte du service militaire du nom de Jos. Mercier, de cette ville a été condamné ce matin en cour de police à $250 d'amende.

25 ans prêtre

M. l'abbé G. LEMIEUX, curé de St-Romuald fêté hier et aujourd'hui par ses paroissiens à l'occasion du 25e anniversaire de son ordination sacerdotale. (Voir à la page 8.)

M. FRANCOEUR DANS SON COMTE HIER

Le député de Lotbinière a tenu dimanche deux belles assemblées, la première à Fortierville après la messe et la seconde à Parisville, dans l'après-midi. La température idéale qu'il faisait avait attiré un grand nombre d'électeurs, qui désiraient entendre M. Francœur, et lui prouver leur entière approbation dans sa conduite passée, depuis qu'il les représente à la législature.

Comme à Ste-Emilie et Deschaillons, il a reçu le meilleur accueil.

M. Francœur tiendra deux assemblées dimanche prochain, à Lotbinière après la messe et à St-Edouard dans l'après-midi.

GOULET AU PENITENCIER: PION ET GUAY EN PRISON

Sentence est prononcee ce matin en cour du Banc du Roi par le juge Pelletier.—Goulet le plus coupable des trois

REMARQUES DU JUGE

L'hon. juge L.-P. Pelletier a prononcé ce matin, en cour du banc du roi, sentence contre le trio qui figura dans l'affaire des exemptions qu'on est convenu d'appeler communément l'affaire de Montmagny.

Goulet, le capitaine J.-Albéric déclaré par le juge, être le plus coupable des trois, a été envoyé au pénitencier de Saint-Vincent de Paul pour trente mois, tandis que le notaire Pion, de Montmagny, et Omer Guay, de Québec, ont tous deux été condamnés chacun à quatre mois de prison, dans la prison commune de Québec.

La sentence contre Pion et Guay a été moins lourde parce que, ainsi que le juge l'a déclaré, ils étaient moins coupables que Goulet qui, dit le juge, les avait plutôt entraînés dans cette affaire et qui, de plus, a déshonoré l'uniforme d'officier des armées de Sa Majesté.

BELLE FETE A ST-AUGUSTIN PORTNEUF

(Du correspondant du "Soleil")

St-Augustin, Comté Portneuf, 2.—Toute la population ici sera demain en liesse, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de prêtrise de M. l'abbé A. Poulin, curé de cette paroisse. A l'occasion de ces noces d'argent sacerdotales il y aura de grandes fêtes ici et un grand nombre de prêtres des différentes paroisses environnantes seront présents.

Il y aura une grand'messe solennelle, à laquelle officiera le jubilaire, sermon de circonstance. Après la messe, il y aura banquet et dans l'après-midi, lecture d'une adresse, présentation d'une bourse. Dans la soirée une soirée sera donnée au collège et le fête se terminera par un feu d'artifice.

On a fait hier, près du quai de la Pointe-à-Carey, deux tentatives pour retier de l'eau la locomotive qui fit un plongeon à cet enkroit, l'hiver dernier, entraînant dans l'abîme trois employés de la compagnie. On fit la première tentative vers 10 heures, hier matin, mais le câble cassa et la lourde pièce de fer retomba au fonds de l'eau. La seconde tentative fut faite vers 4 h. 30, hier après-midi et la locomotive était rendue au niveau de l'eau, lorsqu'un des crochets la retenant au câble se brisa et la locomotive redescendit au fond de la mer.

Une nouvelle tentative sera faite cet après-midi pour retirer cette locomotive et on dit être certain de réussir cette fois. L'installation faite pour ce genre de travail difficile et délicat est complète. Un grand nombre de personnes suivent avec attention le travail fait par les hommes de la compagnie du Pacifique Canadien.

55,000 SOLDATS SERONT RAPATRIES PENDANT JUIN

Il viendra beaucoup de soldats d'Europe pendant le mois qui s'ouvre.—Il y a, de plus, 10,000 civils a rapatrier.—On vide les hopitaux canadiens

LES NAVIRES QUI S'EN VIENNENT

Londres, 2.—D'après les chiffres officiels, 41,117 soldats et 2,100 officiers, cadets et "nurses", se sont embarqués pour le Canada en mai.

En juin, le chiffre sera de 55,000.

Voici la date des prochains embarquements: juin 16, Lapland, 1,960, Québec et Montréal; juin 15, Belgic, 3,700, Baltic, 3,000 et Royal George, 1,500; juin 13, Olympic, 5,600; juin 22, Caronia, 4,000; juin 20, Aquitania, 5,600; juin 26, Celtic, 3,000; juin 27, Saturnia, 1,850; juin 28, Régina 2,000; juin 30, Bohemina, 2,400, tous pour Halifax; juin 29, Minnekahada, 2,870, Québec et Montréal; Cédric, 3,600 et Carmania, 3,300 juin 30, Mauretania, 3,870

Juillet 4, Lapland, 2,000, à Halifax; juillet 5, Empress of Britain, 3,300 à Québec.

ON VIDE LES HOPITAUX CANADIENS

Londres, 2.—Tous les hôpitaux canadiens en Angleterre seront fermés d'ici 3 mois. L'hôpital de base sera fermé le 6 juin. Rhyl Shorncliffe-East Bourne, Lyming Bushy Park, Matlock, en juin, Buxton et Epsom en juinet. Liverpool, Bramshott, orPington, Witley et l'hôpital de Lacroix rouge à Londres en août.

Londres, Il y a actuellement en Angleterre 10,000 civils canadiens qui ne pourront retourné au Canada avant la fin de septembre, a déclaré le colonel J.-Obed Smith, commissaire de l'immigration pour le dominion. Les bateaux sont employés pour le rapatriement des soldats.

Le "Megantic" a été signalé ce matin à 5 heures, à la Pointe-aux-Pères, montant. Il sera ici demain matin vers deux heures et porte à son bord un grand nombre d'officiers et de soldats canadiens.

Le navire "Métagama" a été signalé à 8 heures ce matin au Cap-Madeleine. Il sera ici entre 5 et 6 heures demain matin.

Le navire "Empress of Britain" a été signalé ce matin, à 7 heures, à 300 milles à l'est de Cap-Race, se dirigeant vers ce port. Il a à son bord, plus de 2,000 officiers et soldats canadiens.

Le navire "Canadian Ranger" de la flotte canadienne, a été signalé à 6 heures, hier soir, à Fame-Point, descendant.

Le navire "Labrador" est arrivé ce matin de la côte Nord avec des passagers et du fret.

Le navire "Guide" partira demain après-midi, vers 4 heures pour la côte Nord avec des passagers et du fret.

—Le lieut. Peachy, du 22e régiment, est en ville l'hôte de M. C.-Langevin.

Aux Dames Menageres de Jacques-Cartier

Charbon à $11.40 la tonne de 2,000 lbs pour les sociétaires

Il y aura ce soir, le 2 juin, à 8 heures précises, au No 28 rue Caron, une grande assemblée des Dames Ménagères de la paroisse de Jacques-Cartier. Toutes les sociétaires sont gracieusement invitées d'assister à cette réunion, car on y traitera de questions de première importance.

Les dames ménagères ont reçu des offres avantageuses pour le charbon à raison de $11.40 la tonne de 2,000 lbs. Aussi les commandes se font-elles nombreuses.

Hotel de campagne a vendre

meublé. 25 chambres, situé dans une petite ville de 5.000 âmes. Recettes brutes $16.000. Belle chance pour une license de bière et de vin en plus. Prix $8,000, $4.000 au comptant, balance par termes, sans intérêt. S'adresser à

Quebec Lumber Co.
98 rue St-Pierre
Tél. 329. Québec

Raison de vente: cause de santé

31-2j

ASSEMBLEE

Une assemblée générale de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre section de Québec, aura lieu lundi le 2 juin, à 8 h. p. m. au théâtre Classic, sur la rue St-Jean. Tous les membres devront faire leur possible pour assister. Noter la nouvelle adresse.

Signé: A.-E. HAYES
Secrétaire
31m-2juin—

UNION MUSICALE

Tous les choristes de l'Union Musicale de Québec auront une répétition ce soir dans le soubassement de l'église St-Jean-Baptiste, pour la Vierge de Massenet.